LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

. 54—No 5 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 28 AVRIL 1966 PRIX 10C

Le partage … épenses causées par l … nondation

Le premier ministre, l'hon. Duff Roblin a annoncé samedi dernier que les gouvernements supérieurs assumeront 100 pour cent du coût des digues publiques érigées pour faire face à la menace d'inondation par la rivière Rouge. Les gouvernements locaux ne paieront que 12½ pour cent des frais de restauration des écoles et des routes.

C'est après un entretien avec les autorités de Métro, des municipalité du Grand-Winnipeg et des communautés de la vallée de la rivière Rouge que M. Roblin a fait ces déclarations. Il avait révélé, lors de cet entretien, les détails de l'accord fédéral-provincial pour le partage des dépenses encourues pour combattre l'inondation.

D'après cet accord, annoncé vendredi dernier, le gouvernement fédéral, a dit l'hon. Roger Teillet paiera 75 pour cent du coût de construction et de démolition des digues primaires et secondaires, et le gouvernement provincial 25 pour cent.

Au cours d'une conférence de presse, après la réunion, M. Roblin a dit que les seules dépenses encourues par les municipalités seront au montant de 12½ pour cent du coût de la restauration de propriétés publiques telles que les écoles, les routes et les voies d'eau endommagées par l'inondation, et pour le coût des centres de réception.

Tous les autres frais seront assumés par les gouvernements supérieurs, de dire le premier ministre, en dépit du fait que le gouvernement fédéral ne s'était pas encore prononcé quant au montant qui serait payé pour ces frais. Le gouvernement provincial avait demandé qu'il paie au même taux que pour les autres dépenses, soit 75 pour cent.

Si les municipalités ne peuvent pas, selon leur budget pour cette année, prendre de telles responsabilités financières, des mesures leur permettant de les rencontrer à plus longue échéance seront prises, a dit M. Roblin.

Il a ajouté que les particuliers qui ont construit leur propres digues, pourront faire des réclamations auprès du gouvernement pour le plein montant de leurs déboursés et qu'ils en seront compensés à 100 pour cent, par les deux gouvernements fédéral et provincial à 75-25 pour cent.

Quelques précisions

Une commission indépendante sera établie incessamment pour évaluer les dommages aux résidences, fermes et aux autres petits bâtiments. Elle portera le nom de "Red River Valley Board" et les citoyens s'y adresseront pour faire leurs réclamations.

Les membres de cette commission sont: MM. Elswood Bole, président, A. P. Purchase et Lawrence Smith.

Les fermiers situés dans la région de l'inondation de 1950 pourront demander de l'aide financière au montant de $500 pour fins de protection de leurs fermes et de leurs dépendances.

Le département d'Education paiera ses octrois normaux aux écoles de la région inondée, qu'elles aient été inondées ou non.

La commission manitobaine des hôpitaux paiera 100 pour cent des dépenses occasionnées, à ceux-ci ainsi qu'aux foyers ou hospices offrant des soins personnels, par l'inondation.

Le premier ministre dit que les municipalités avaient été informées des projets pour l'enlèvement des digues. Ce travail commencerait immédiatement dans le Grand-Winnipeg et, plus tard, dans la vallée de la rivière Rouge qui n'est pas encore "sortie des eaux".

Toutefois, ajouta-t-il, le gouvernement provincial changera sa politique, en ce qui concerne les digues permanentes encerclant certaines localités, telles qu'Emerson et Morris, et construira ces digues si celles-ci en font la demande. Ce travail serait payé en entier par les gouvernement fédéral et provincial, tout comme celui des digues temporaires. Il y a risque que la crue dépasse leur niveau, mais c'est un risque à prendre, selon M. Roblin.

M. Roblin a fait cependant remarquer que, tant que le gouvernement fédéral ne se sera pas prononcé définitivement, les arrangements ne peuvent être spécifiques.

Le premier ministre a fait remarquer qu'une législation s'impose pour permettre aux autorités d'obliger les personnes menacées d'évacuer devant un danger imminent, au cas d'une autre inondation.

Les demandes d'aide pour la protection permanente des maisons, de la part des fermiers, doivent être reçues au plus tard le 1er juillet. Ecrivez à: The Red River Valley Board, P.O. Box 67, Legislative Building, Winnipeg.

Il y aura peut-être compensation pour des pertes capitales aux fermes, mais apparemment il n'y a pas "beaucoup de pertes de récoltes et de jardinages", dit M. Roblin. Il ajouta que le gouvernement provincial désire faire "le grand nettoyage" le plus rapidement possible. Ce n'est qu'en juin ou juillet qu'on peut s'attendre à une estimation exacte des dommages causés par l'inondation.



Mgr A.-M. Parent, vice-recteur de l'Université Laval



M. John Hirsch, directeur-fondateur du Centre Théâtral du Manitoba



Dr Carl A. Winkler, professeur de chimie à l'Université McGill



Dr John R. Weir, du secrétariat scientifique du Conseil privé d'Ottawa

Lors de la 87e remise des diplômes de l'Université du Manitoba, les 26 et 27 mai prochains, quatre éminents Canadiens recevront des doctorats honorifiques: Mgr A.-M. Parent, vice-recteur de l'Université Laval de Québec, M. John Hirsch, directeur-fondateur du Centre Théâtral du Manitoba, le docteur Carl A. Winkler, professeur de chimie à l'Université McGill de Montréal, et le docteur John Robert Weir, directeur adjoint du secrétariat scientifique du Conseil privé d'Ottawa. On présentera aussi au docteur Leonard H. Shebeski, doyen de la faculté d'Agriculture de l'Université du Manitoba, le "prix du jubilé" de l'Association des Anciens de l'Université. Plus de 2,500 diplômés, le plus fort groupe dans toute l'histoire de l'Université manitobaine, recevront leurs degrés, diplômes et certificats d'étude.

Mgr Parent, qui recevra un doctorat en droit, honoris causa, est particulièrement connu dans tout le Canada comme président de la fameuse Commission Parent qui vient de terminer son rapport dont la mise en oeuvre va continuer la transformation complète du monde de l'éducation au Québec. C'est lui qui donnera le discours de circonstance le 26 mai dans l'avant-midi à l'Université du Manitoba.

M. J. Hirsch, vraiment l'un des principaux promoteurs du succès grandissant du théâtre à Winnipeg et directeur-fondateur du Manitoba Theatre Centre, est bien connu dans les milieux artistiques de langue française de Montréal et de St-Boniface. Sa plus récente contribution, c'est la venue à Winnipeg de Jean Gascon, Denise Pelletier et Léo Ilial, du Théâtre du Nouveau-Monde de Montréal. Les comédiens du Cercle Molière de St-Boniface ont souvent profité de ses conseils et directives ces dernières années. Il recevra un doctorat ès lettres, honoris causa, en même temps que Mgr Parent le matin du 26 mai.

Les deux autres docteurs honorifiques ès sciences seront honorés pour leur contribution scientifique au Canada, dans les domaines de la recherche en chimie, biophysique, en agronomie, etc.

Les parents de Québec veulent des écoles confessionnelles

Les parents de langue française de Québec tiennent à l'école confessionnelle pour leurs enfants, des écoles quand même de la plus haute qualité académique. Voilà l'opinion du docteur J. T. McIlhone, directeur des écoles anglaises de la Commission Scolaire Catholique de Montréal. Membre de la Commission Royale Parent, M. le docteur McIlhone était l'orateur principal au congrès de la English Catholic Education Association of Ontario, tenu à Pâques cette année. Il parlait surtout des sentiments des parents anglais de la province voisine mais en profitait pour révéler l'opinion semblable des parents français.

Dans un tour d'horizon sur le rôle de l'école catholique dans la société contemporaine, l'éminent éducateur n'a pas dissimilé l'activité et l'influence de plusieurs groupes québécois qui s'opposent aux écoles à base de croyance. Il s'est donné la peine de rechercher et d'écouter longuement les anticléricaux, les socialistes, les étatistes, les neutralisants, jeunes et moins jeunes, en plus des consultations innombrables de la Commission Parent.

Il a fait une étude en profondeur des 97 mémoires de la population anglaise de la province. "Avec de rares exceptions, conclut-il, tous les Catholiques et Protestants ont demandé le maintien du système des écoles confessionnelles, sans que ces écoles soient traitées en enfants pauvres". Avouant qu'il n'avait pu étudier si soigneusement les mémoires de l'élément français (210) quoique plus à l'aise en français qu'en anglais, M. McIlhone a déclaré que "Les parents de langue française étaient aussi catégoriques".

A ce sujet il a rappelé une récente déclaration de Son Eminence le Cardinal Léger (Eglise de Montréal, 26 janvier 1966). Parlant aux directeurs catholiques des écoles de la métropole, le cardinal a dit que l'instruction n'est qu'une partie de l'éducation, que l'éducation veut dire essentiellement la transmission de valeurs vitales. Séparer formation de l'instruction revient à jeter les bases de l'école neutre.

L'orateur a dit que bien des gens qui s'opposent à l'école confessionnelle dans le Québec aujourd'hui ont raison car ils n'y ont pas trouvé un enseignement religieux adulte et adapté aux besoins de l'époque, ni la poursuite d'une culture intellectuelle égale à celle que l'on donne dans les institutions libérales. Mais cela demande plutôt l'adaptation de l'école.

M. McIlhone a fait remarquer comment, ceux qui demandent une école plus tolérante et pluraliste, sont souvent les premiers à vouloir des écoles à base d'une nouvelle religion, celle de la confessionnalité sécularisté.

C'est précisément, selon lui, à cause de cette "mer" d'humanisme sécularisant, qui soumet le spirituel au temporel et la vérité objective à l'intelligence privée, qu'il faut des écoles catholiques, de véritables signes de la vie chrétienne. C'est ainsi que le monde verrait la différence entre les valeurs chrétiennes et l'indifferentisme séculier.

M. McIlhone était lié par le serment à ne pas révéler le contenu du dernier rapport de la Commission Parent, mais semblait donner dans sa conférence très élaborée l'itinéraire de la réflexion des membres de ce groupe, en écoutant tout le monde et en lisant toute la littérature pertinente, non seulement en pédagogie mais en théologie aussi. Il ne cache pas la puissance des courants d'opinion adverse dans la province, ainsi qu'aux Etats-Unis, mais il est plus sûr que jamais que la lutte en vaut la peine. Ayant passé par toutes les émotions, il est revenu au port, optimiste.

La Société St-Louis veut coordonner les efforts de l'Eglise et de l'Etat

MONTREAL — Plusieurs représentants des principaux partis politiques, tant sur la scène provinciale que fédérale, ont assisté le 20 avril, à la fondation de la Société Saint-Louis, un organisme destiné à revaloriser la fonction publique et à coordonner les efforts de collaboration entre l'Eglise et l'Etat.

Le député fédéral de Montréal-St-Jacques, M. Maurice Rinfret, a défini les buts de la nouvelle association non partisane, à savoir: approfondir les principes chrétiens dans le monde de la politique, renseigner le public sur les devoirs civiques des citoyens, créer un code d'éthique pour les élus du peuple, reconnaître la compétence de l'Eglise sur toute l'activité temporelle, considérer la doctrine sociale chrétienne comme un phare, non pas comme une borne, favoriser les échanges et la collaboration entre les chefs religieux et les chefs politiques.

M. Rinfret a déclaré que les membres de la Société Saint-Louis (patron des législateurs) veulent exercer leur fonction d'hommes politiques en s'inspirant de la pensée sociale chrétienne telle que définie par Jean XXIII. Il a déclaré que ses collaborateurs admettent la distinction des pouvoirs politiques et religieux, mais reconnaissent la nécessité d'une collaboration loyale entre l'Etat et l'Eglise. L'Etat, a-t-il dit, a pour but de réaliser le bien commun temporel et l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, doit réaliser le bien spirituel des hommes en leur assurant l'aide requise pour leur fin éternelle. Les deux sociétés étant composées des mêmes personnes, il est impossible de dissocier l'homme du croyant et l'incroyant de l'Eglise. M. Rinfret a ajouté que, selon ces principes, la politique doit d'abord servir la personne humaine. Il faut en somme, de préciser M. Rinfret, dépolitiser les politiciens.

Les membres de la Société Saint-Louis doivent reconnaître qu'au Canada, la majorité des citoyens est de religion chrétienne et que, partant de ce fait, les Eglises chrétiennes doivent être intimement liées aux décisions des gouvernements. Ceci ne veut pas dire, de poursuivre M. Rinfret, que les hommes politiques des autres religions ou simplement incroyants sont exclus de la Société Saint-Louis. Ils devront toutefois accepter le principe qu'au Canada, la majorité chértienne de la population a priorité.

La campagne de recrutement de la nouvelle association est déjà commencée. Les personnes qui occupent des fonctions de législateurs, députés, sénateurs, conseillers législatifs, maires, conseillers municipaux sont invitées à en devenir membres actifs.

Plusieurs membres de partis ont participé à la fondation de l'organisme. Il s'agit de MM. Howard Johnston, député créditiste de Okanagan-Revelstoke, Maurice Rinfret (Montréal-St-Jacques), Fernand Drapeau, président de l'Union des municipalités du Québec, Roger Régimbal (Argenteuil-Deux-Montagnes), Andrew Brewin (Greenwood), Jean-Jacques Bertrand (Missisquoi) et François Boulais (Rouville). Le Père Irénée Tremblay agit comme conseiller moral de l'association.

Un député-pilote du Grand-Nord continue l'épopée des "Voyageurs"

Ces dernières années, des hommes politiques ont lancé avec une profusion incroyable de publicité leur grande "vision" d'un Grand Nord en voie de développement. C'était comme si les richesses naturelles qui abondent dans les régions nordiques allaient, du jour au lendemain, attirer des foules d'explorateurs, de mineurs, de nouveaux colons prêts à affronter les pires températures et la terre stérile pour la grande aventure d'un Canada en plein progrès, qui, après ses développements d'est à ouest, dirige maintenant vers le nord son expansion.

Toutefois, des hommes plus modestes, sans être des visionnaires, travaillent depuis longtemps, au jour le jour, à ce progrès de la partie septentrionale de notre pays. L'un de ces pionniers, au cours d'une interview, nous a tout simplement raconté la semaine dernière sa propre vie à Meadow Portage depuis un demi-siècle et ses activités au service de la population de Rupertsland depuis 1958.

M. Joseph Jeannotte, représentant à la législature manitobaine de l'immense comté de Rupertsland, qui couvre presque le tiers de la province, est né à St-Boniface en 1902. Il n'avait que 8 ans quand ses parents déménagèrent à Storthoaks, Sask., où il termina ses études. Un deuxième déménagement familial l'amène à Meadow Portage en 1918, à quelque 45 milles au nord de Ste-Rose-du-Lac, Man. C'est alors que commence sa vie de marchand général, de maître de poste (pendant 22 ans), de "rancher", de pêcheur, activités multiples qui lui permettront de connaître et de comprendre les graves problèmes des populations du nord manitobain.

C'est à Meadow Portage, sur la péninsule entre les lacs Manitoba et Winnipegosis, que se trouvaient le magasin général et le bureau de poste (au beau nom de "Libreville", qui deviendra "Meadow Portage"). Or un magasin général dans une telle région signifie, de façon particulière, le commerce du poisson. Il faut donc acheter des bateaux de pêche, posséder des chevaux puis des camions pour le transport jusqu'à Winnipegosis, mais surtout comprendre les problèmes délicats de la vie de ces pêcheurs métis, islandais, finlandais, anglais et canadiens-français.

Quant au ranch où broutaient quelque 400 bêtes à cornes, il se trouvait sur une petite île (20 milles de longueur, 1 mille de largeur) de la rivière Waterhen à 20 milles au nord de Meadow Portage. C'est sur cette île, qui appartenait auparavant à des Français de France, qu'enseigna Gabrielle Roy qui racontera plus tard ses souvenirs dans son fameux roman "La petite poule d'eau". Elle dédiera d'ailleurs une des premières copies de son livre à son ami Joseph Jeannotte.

Après la mort de son père en 1927, Joseph continue ses multiples activités avec la collaboration de sa mère, née Delia Côté, qui avait vécu avant son mariage à Nashua (New-Hampshire), puis à St-Adolphe et St-Boniface. C'est alors la grande activité, qui jamais ne l'empêche cependant de consacrer quelques moments quotidiens à la lecture et à l'étude personnelle. Il dit encore aujourd'hui que "l'Ami du Foyer" avec ses récits missionnaires constituait l'une de ses lectures préférées et nour-

(Suite à la dixième page)

M. Joseph Jeannotte

Campagne électorale à saveur nationaliste

QUEBEC — La campagne électorale qui commence, sera certainement une des plus nationalistes que le Québec ait connues et ce, à tous les points de vue.

Le premier ministre Jean Lesage a clairement indiqué, après avoir annoncé la tenue d'élections générales, que lui-même et ses collègues "avaient besoin d'un mandat de la population pour aller négocier avec Ottawa la répartition des pouvoirs fiscaux".

"La répartition du pouvoir fiscal sera un des chevaux de bataille du parti libéral au cours de la prochaine campagne", a dit M. Lesage en réponse à des questions des journalistes, ajoutant qu'on demandera à la population de voter pour un gouvernement qui aura une politique visant à faire du Québec "un Québec fort, plus fort que jamais".

Du côté de l'Union nationale, il ne fait aucun doute que le thème "Québec d'abord" que l'on a employé lors des assises du parti à Montréal en mars 1965 sera exploité à fond par le chef du parti, M. Daniel Johnson.

L'Union nationale a d'ailleurs mis la dernière main à son programme et est prête à le lancer dans le public. M. Johnson a déjà confié à des journalistes que ce programme sera nationaliste.

Le nationalisme sera d'ailleurs poussé à son extrême par l'entrée dans la lutte électorale du Rassemblement pour l'indépendance nationale, un parti prônant la sécession du Québec. Le chef du parti, M. Pierre Bourgault ,qui est candidat dans Duplessis a commencé à faire des discours à travers la province sur son thème favori, l'indépendance du Québec.

Le même phénomène se produira avec le Ralliement national, un parti nouvellement formé qui groupe des éléments créditistes et des séparatistes qui formaient anciennement, sous la direction du Dr René Jutras, le Regroupement national.

Au moins 400 candidats

Il y aura plus de candidats aux élections provinciales du 5 juin qu'à celles de 1962, non seulement en raison de l'augmentation du nombre de comtés, mais aussi à cause du nombre de candidats que présenteront les nouveaux partis politiques.

L'on sait que le dernier remaniement de la carte électorale provinciale a porté à 108 le nombre des comtés qui se chiffraient jusqu'à maintenant à 95. Des 13 nouveaux comtés, 11 se trouvent dans la région de Montréal; un autre est dans Chambly-Verchères et le dernier dans la région du Lac St-Jean.

Il est certain que la liste des personnes qui brigueront les suffrages le 5 juin prochain comportera plus de noms qu'en 1962; il y en avait alors 226.

En effet, il est déjà assuré que le parti libéral et l'Union Nationale présenteront des candidats dans chaque comté.

L'Union Nationale occupe actuellement 29 sièges à l'Assemblée législative. D'autre part, le parti libéral en occupe 62.

Le Ralliement national compte en faire autant, ce qui apporterait déjà un total de 324 candidats sur les rangs.

Le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale compte présenter une trentaine de candidats à travers le Québec.

D'autre part, un parti qui a pris naissance à Montréal au cours du dernier mois et qui a pour but de promouvoir les intérêts des Canadiens anglais vivant au Québec a également l'intention de briguer les suffrages dans certains comtés. Ce parti a pour nom le parti conservateur du Québec.

Finalement, le parti socialiste du Québec a l'intention, s'il peut avoir des fonds, de présenter quelques candidats, ce qui pourrait allonger la liste jusqu'au nombre de 400 candidats, ce à part les quelques indépendants qui brigueront les suffrages.

Les électeurs

Il est facile de prévoir qu'il y aura plus de personnes ayant droit de vote cette année qu'en 1962, étant donné l'augmentation naturelle de la population et l'octroi du droit de vote aux jeunes de 18 à 21 ans.

Aux dernières élections générales, 2,721,783 personnes avaient le droit de vote. L'augmentation naturelle donnera 250,000 électeurs de plus, sans compter les 300,000 jeunes de 18 à 21 ans qui viennent se joindre à ce nombre. Le groupe des jeunes constitue environ 10.9 pour cent des électeurs.

Un rapport au pape le 30 juin sur le contrôle des naissances

CITE DU VATICAN — La commission spéciale récemment agrandie par le pape Paul VI, pour étudier toute la question du contrôle des naissances, a travaillé fébrilement toute la semaine dernière, et se prépare à faire rapport au pape le 30 juin, date limite fixée par son nouveau président, le cardinal Alfredo Ottaviani.

Le lundi 18 avril, le groupe de 15 prélats formant, autour du cardinal Ottaviani, une sorte de "cabinet intérieur", a commencé ses travaux. Le lendemain, les théologiens, médecins, etc., se sont aussi réunis. Rien n'a transpiré de ces journées de travaux, mais on affirme, au Vatican, que la commission a tenu durant la semaine sa première séance plénière depuis que le pape a modifié la composition de la commission.

On se souvient que c'est le 7 mars dernier que Paul VI a nommé le cardinal Ottaviani à la tête du groupe. La Commission est chargée de reviser la position traditionnelle de l'Eglise catholique vis-à-vis des méthodes artificielles de contraception pour la limitation des naissances.

Le cardinal Ottaviani luimême a déclaré récemment qu'il désire que son "cabinet intérieur" soumette au pape son rapport final et ses recommandations au plus tard le 30 juin. On sait que ce rapport servira de base au Souverain Pontife qui exprimera la position de l'Eglise sur cette délicate question.

C'est le pape Jean XXIII qui, discrètement, presque à l'insu de tout le monde, avait formé la commission originale de six membres, en 1963. Le pape Paul VI en avait révélé l'existence l'année suivante, en y ajoutant un nombre assez important de membres, portant le total à une soixantaine de théologiens, scientifiques, canonistes et autres spécialistes.



L'éditeur Webb (Alphonse Tétreault) et Emélie Webb (Marjolaine St-Pierre) sont au nombre des personnages que l'on verra évoluer sur la scène de l'Institut Collégial St-Joseph, la semaine prochaine, lorsque le Cercle Molière présentera "Notre Petite Ville", pièce en trois actes de Thornton Wilder, adaptation française de Jean Mauclair. Les représentations auront lieu les 4, 5 et 6 mai; lever du rideau, à 8 h. 30. Les billets sont en vente chez Huot et à la librairie Lumen.

L'Association à l'Oeuvre

Il faut refaire d'autres digues! Besoin urgent de volontaires!

Les flots menaçants de la rivière Rouge semblent battre en retraite, mais tout danger n'est pas encore passé.

L'Association d'Education est encore gravement menacée par un flot de factures et de dépenses urgentes, qu'il faut conjurer dès cette semaine.

Nous avons besoin de volontaires pour adhérer au Club des 200 et ériger de nouvelles digues, non pas de sacs de sable, mais de chèques de $25.00 ou de $50.00. Quelle sera votre contribution? Un petit sac (chèque de $25.00) ou un gros (chèque de $50.00)? Cela dépend de vos forces, mais nous comptons sur votre aide. C'est urgent.

**Adresse: Association d'Education,
577, rue Des Meurons,
St-Boniface, Manitoba.**

**Pour le comité,
René ROTTIERS, secrétaire.**



Dans cette photo l'on voit quatre des membres de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba qui ont présenté les rapports à la réunion annuelle du 31 mars dernier et qui, depuis ce jour, ont travaillé ferme pour donner suite aux discussions et décisions de cette réunion importante. De gauche à droite: MM. Brunelle Léveillé, trésorier, Paul Marion, secrétaire, le docteur F. P. Doyle, nouveau président, et Philippe Ferron, président sortant de charge. Les autres membres de l'exécutif pour l'année 1966 sont: MM. Denis Dorge, Philéas Maurice, Denis Nadeau, Louis-D. Nolette, Pierre Baril, Robert Hamonic, Georges Saurette, Léopold Girard, Napoléon Dumont, Léo Arnal, Gustave Régnier, Alphonse Nadeau, Joseph Comte, René Rondeau, Jean-L. Hacault, Charles-E. Huot, Georges De Cruyenaere, Armand Guénette et Mme Salomé Desilets.

(Photo Studio Perrin)

GRAVELBOURG A SOIXANTE ANS

"Le patriotisme c'est une foule de petites choses", disait-on, il n'y a pas si longtemps Cette formule a fait ses preuves dans le passé et elle garde toute sa valeur encore aujourd'hui, même si certains néo-patriotes préfèrent un patriotisme "de grandeur", au risque de se décourager devant nos humbles succès dans l'Ouest canadien ou de se consoler en se perdant dans les hauteurs sereines de vaines discussions, d'acerbes critiques, ou d'un tranquille laisser-aller.

Donc, préférant un patriotisme d'action à celui des discours, un patriotisme de fidélité au passé pour en tirer de fortes leçons à celui du reniement ou de l'oubli, des citoyens enthousiastes et éclairés de Gravelbourg préparent depuis des mois les grandes fêtes qui souligneront les 6 et 7 juillet prochains le 60e anniversaire de fondation de ce centre de vie catholique et française du sud de la Saskatchewan.

Ils ont déjà tenu plusieurs réunions d'étude et d'organisation. Les projets se précisent déjà pour mieux mettre en lumière un riche et fructueux passé, et il est certain que rien ne sera épargné pour rendre hommage pendant ces deux jours des 6 et 7 juillet aux valeureux pionniers de 1906 et aux institutions qu'ils ont créées, soutenues et poussées jusqu'à leur plein développement. Ils s'acharnent à reconstituer ainsi le passé pour mieux instiller à la jeune génération actuelle une fierté renouvelée susceptible de lui permettre de perfectionner encore davantage ce qui a été accompli, en toute fidélité à ce que disait un fondateur dès 1907: "Nous acceptons, non seulement de développer ici une exploitation agricole, mais encore de remplir une mission sacrée, à savoir celle de nous emparer du sol de cette riche vallée au nom du peuple canadien-français".

Cette mission avait été inaugurée dès le 28 septembre 1906 par M. l'abbé Louis-Pierre Gravel, autorisé par Mgr Langevin à fonder une paroisse dans cette région. Traçant "à l'avance les plans de tout le Gravelbourg d'aujourd'hui", il s'installe d'abord à Moose Jaw où se trouve le bureau des Terres de la Couronne, est nommé par Ottawa en février 1907 agent officiel de la colonisation, obtient quatre "townships" pour les colons canadiens-français qu'il va tout de suite chercher dans l'Est. Dès le 12 mars suivant, le gouvernement reconnaissait les services rendus par ce prêtre-fondateur en donnant son nom à la concession qui se peuplait autour du bureau de poste qu'on venait d'ouvrir à Rivière La Vieille. Ainsi naissait Gravelbourg.

La paroisse s'organisa avec l'arrivée du premier curé, M. l'abbé J.-A. Magnan, dès le 8 septembre 1907. Ce fut alors le bon temps de la construction de la première maison-chapelle (juillet 1908) qui deviendrait la première école publique (1913) où arriveraient bientôt (1915) les religieuses de Jésus-Marie. Ces premiers germes du futur siège épiscopal de Gravelbourg et des nombreuses institutions scolaires de l'avenir s'accompagnèrent d'une semence semblable dans le double domaine civique et judiciaire: le "district d'améliorations locales 6-B-3" devient "municipalité rurale no 104" dès le 1er janvier 1913 et "ville" par décret de la législature de la Saskatchewan le 1er janvier 1917, alors que Gravelbourg deviendra siège d'un district judiciaire en février 1918.

Petit à petit le village s'agrandit, les terres produisent abondamment, le commerce fleurit, les institutions se solidifient et prennent une envergure inespérée par l'addition d'un collège classique, d'un grand séminaire, d'un évêché, d'un hôpital général, etc. Même les terribles années '30 ne pourront abattre le courage de tous, car les chefs spirituels et civils tiennent bon et soutiennent la ténacité des vaillants.

C'est tout cela et bien d'autres faits que l'on entend faire revivre en juillet prochain "aux yeux de la jeune génération". On le fera de façon bien concrète, c'est entendu, car déjà on a prévu une immense parade de 60 chars allégoriques, un pour chaque année d'existence, où seront illustrés les faits héroïques des pionniers et les fruits si riches des nombreuses institutions.

Le projet le plus élaboré, pour le moment, et celui qui soulève le plus d'enthousiasme, c'est "la caravane de wagons" qui quittera Gravelbourg le 30 juin pour se rendre à Mortlach, une distance de 58 milles que les pionniers de 1906 à 1913 parcoururent si souvent pour se procurer leurs matériaux de construction, leurs vivres, leurs instruments aratoires, etc. Grâce à la mémoire d'anciens encore bien vivants, on a pu retracer avec exactitude la route originale ... qui sera suivie avec soin en juillet par une multitude de wagons où auront pris place des familles entières de Gravelbourg, Woodrow, Shamrock, Mazenod, Vanguard, Wood Mountain, Glentworth, Melaval, Val Marie, etc. On espère que l'enthousiasme va gagner aussi les familles de Willow-Bunch, Lisieux, St-Victor, Fife Lake, Scout Lake, Laflèche, Meyronne, Ponteix...

Félicitations à la population "française" du sud de la Saskatchewan qui se prépare à célébrer avec éclat son passé pour en tirer de fortes leçons d'espoir pour l'avenir. Ce que les pionniers ont accompli dans des circonstances extrêmement difficiles pour garder leur foi et leur langue, peut et doit se répéter de nos jours. N'ont-ils pas laissé à leurs descendants de fortes institutions et l'exemple d'une ténacité et d'une fidélité à toute épreuve? Ce qu'ils ont réussi avec des moyens de fortune est plus que possible avec les moyens puissants qu'ils ont légués à la génération actuelle, même si les circonstances nouvelles peuvent sembler plus étouffantes que celles du début du siècle. Puissent ces fêtes jubilaires obtenir un franc succès!

Solennelle protestation du gouvernement polonais en exil

Le gouvernement polonais en exil (dont le siège, on le sait, est à Londres) a élevé une protestation solennelle à la face du monde libre contre les "mesures de répression que le gouvernement de Varsovie a adoptées contre l'Eglise catholique en Pologne et en particulier contre les célébrations du Millénaire polonais.

Le document de protestation réaffirme d'abord que le gouvernement actuel de Varsovie a créé une lacune à la tête de la nation polonaise, "privée de ses autorités nationales légitimes".

La lettre de protestation, adressée à toutes les instances diplomatiques, souligne en particulier la colère du gouvernement de Varsovie contre l'invitation adressée par l'Eglise catholique polonaise à celle d'Allemagne à participer aux fêtes du Millénaire, invitation qualifiée d'interférence dans la politique de l'Etat polonais — et en tire argument pour affirmer que cette colère indique que derrière les apparences, Varsovie ne désire pas réellement que le peuple allemand accepte la frontière Oder-Neisse. La lettre rappelle qu'un mouvement d'opinion est actuellement en cours en Allemagne en vue d'amener les Allemands à accepter cette frontière, qui consacre la cession de la Silésie orientale et de la Prusse orientale à la Pologne.

La lettre du gouvernement polonais en exil stigmatise "l'hypocrisie générale au sujet de cette frontière — hypocrisie qui ne profite qu'aux Soviets, qui se posent en champions des intérêts nationaux de la Pologne", et fait appel en particulier aux nations récemment libérées d'Afrique et d'Asie pour qu'elles comprennent "cette exigence de justice en faveur de la nation polonaise actuellement asservie par la Russie".

Commentant cette déclaration de son gouvernement, et la crise des relations entre Etat et Eglise en Pologne, M. Lewandowski, représentant à Montréal, mentionne de source très sûre que le gouvernement polonais de Varsovie a pris deux mesures concernant les visas d'entrée en Pologne qui indiquent "son désir de cacher sa faiblesse aux étrangers — et aux Polonais qui voudraient revenir visiter leur mère patrie à l'occasion des fêtes du Millénaire."

En effet, d'une part on aurait retenu ou annulé tous les visas d'entrée en Pologne durant le mois de mai et, d'autre part, on aurait signifié que les visas valables pour juin et juillet seraient sans valeur à partir du 1er août.

Les Canadiens français des minorités sont-ils nos frères?

A cette question, que quelques événements récents ont remis en actualité, c'est aux minorités de répondre.

Quant à nous, les Indépendantistes, nous avons toujours voulu les considérer comme tels, mais depuis six ans d'action au service de la République du Québec, le dialogue avec les minorités françaises a été inexistant. Tous les groupes anglophones du Canada, et même certains des Etats-Unis, nous ont invités à exposer notre point de vue. Les Canadiens français des minorités: jamais ils n'ont voulu nous entendre. Il a fallu que, pour ma part, j'emploie des mots, disons, percutants à leur endroit pour qu'enfin elles daignent nous adresser la parole.

Qu'ai-je donc dit?

J'ai d'abord dit que les chefs de file des minorités étaient des cocus qui se complaisaient dans cette condition. J'ai ensuite dit que les minorités se cachaient la tête dans le sable, vivaient en marge de la nation canadienne-française à laquelle elles prétendaient appartenir et qu'ainsi elles nuisaient aux intérêts de l'ensemble des Canadiens français.

M. Conrad Lavigne, gouverneur de l'Université Laurentienne de Sudbury et président de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, n'a pas aimé mes paroles et m'a adressé une longue lettre, écrite de son sang et de ses larmes, pour me demander si eux, les résistants français vivant en terre anglo-canadienne, méritaient vraiment cette épithète de cocus contents, me suppliant de lui dire ce qu'il aurait dû faire, lui et ses semblables des minorités.

M. Alfred Monnin, de St-Boniface, juge de la Cour d'Appel du Manitoba, n'a pas, lui non plus, aimé mes remarques et m'a fait la conversation à la radio de Radio-Canada.

Enfin! le dialogue est amorcé. Je puis maintenant m'excuser auprès des minorités françaises pour les dures paroles que j'ai employées.

Mais le problème reste entier.

Pour ma part, j'ai toujours entretenu un profond respect pour tout résistant, même si son idéologie ne correspondait pas à la mienne. Mais il ne s'agit pas ici de la fantaisie intellectuelle de celui-ci ou de celui-là. Il s'agit de l'avenir de la nation canadienne-française, de son épanouissement, de sa pérennité en terre d'Amérique. Et cette nation, c'est certes beaucoup plus que la majorité vivant au Québec; c'est aussi les minorités. Mais c'est surtout la majorité québécoise.

Depuis deux siècles, les Canadiens français sont traités comme un peuple conquis — ce qu'ils sont d'ailleurs, historiquement. Depuis un siècle de Confédération, les minorités se font rouler, se font assassiner, se font anéantir, et toujours, elles sont prêtes à retomber dans la même crédulité bebête, au point de se laisser utiliser par le Canada anglais pour combattre le séparatisme québécois et défendre la Confédération. C'est odieux.

Chose certaine, vous avez plus besoin de nous que nous avons besoin de vous. Mais où irez-vous si nous, du Québec, nous vivons une vie nationale — économique, culturelle, sociale — médiocre? Nous disparaîtrons comme nation — et vous aussi.

Nous savons tous que votre position est précaire et votre problème difficile. Mais à cause de cela, vous n'avez pas le droit de refuser l'indépendance au Québec pour vous sauver comme minorité. Ce qui est loin d'être sûr.

Il n'est qu'une SEULE question que votre DEVOIR de minorité vous force à poser: quelle est l'option politique ou constitutionnelle la plus apte à servir les intérêts supérieurs de la NATION CANADIENNE-FRANÇAISE? — et non les intérêts particuliers des minorités. Toutes les nations du monde ont un problème de minorités. Il y a des Français qui vivent hors de France et on ne les a jamais entendus refuser l'indépendance à leur mère patrie.

C'est faux et c'est gratuit d'affirmer, comme vous le faites, que l'indépendance du Québec aura pour conséquence d'immoler les minorités françaises. Nous prétendons le contraire et nous croyons avoir raison.

Refuserez-vous longtemps encore de nous entendre?

Si oui, il nous faudra alors conclure que c'est vous qui refusez d'être nos frères.

Pensez-y.

Marcel CHAPUT.

(L'Indépendance, 15 avril, page 2)



Ci-dessus la petite Jana Klavik dit "Bienvenue à Washington" à Son Em. le cardinal Josef Beran, archevêque exilé de Prague, Tchécoslovaquie, qui est entourée de compatriotes vêtues du costume national, Mmes Milice Hasalove Klavik, maman de Jana, Libuse Kralova et Jarmila Klimesova. Le sourire de ces dames tchèques démontre leur joie de recevoir le grand cardinal de leur pays d'origine, et il se répète partout où des Tchèques d'Amérique du Nord ont la chance de voir celui qui symbolise depuis tant d'années l'héroïque résistance des catholiques de Tchécoslovaquie aux tyrans nazis et communistes, successivement. On sait que le cardinal, maintenant exilé à Rome, a passé plus de 16 ans dans divers cachots. Ce grand martyre de la foi fait présentement une triomphale tournée aux Etats-Unis pour y rencontrer spécialement ses compatriotes qui, avec ceux du Canada, ont organisé une grande quête dont ils offriront les fruits au cardinal pour ses oeuvres et pour le clergé de Tchécoslovaquie.

Un groupe de paroissiens de la paroisse tchèque de Notre-Dame de Fatima à Winnipeg se rendront le mardi 3 mai, sous la direction du R. P. Joseph Celutska, C.Ss.R., leur curé, à St-Stanislas de Varsovie, au Dakota Nord, pour assister à la messe qu'y concélébrera le cardinal Beran pour marquer le millénaire de la Pologne catholique, autre pays actuellement sous la botte communiste. St-Stanislas est une paroisse polonaise (à 130 milles au sud de Winnipeg) entourée des paroisses tchèques de Pisek, Veseleyville et Lankin.

Style chrétien de la critique au sein de l'Église catholique

MONTREAL — Ceux qui participent davantage dans l'Eglise à la création d'une opinion publique ne devraient-ils pas songer à se donner "un code d'éthique professionnelle", a laissé entendre ces jours derniers le cardinal Paul-Emile Léger.

Il y a quelques semaines, a-t-il rappelé, j'ai invité les différentes professions à faire effort pour découvrir les normes chrétiennes propres à chacune. Je me demande si ceux qui participent à la création d'une opinion publique dans l'Eglise ne feraient pas bien d'entreprendre les premiers un tel effort de lucidité et d'auto-critique.

L'archevêque de Montréal a tenu ces propos dans une allocution prononcée devant un groupe d'aumôniers diocésains d'Action catholique où il a longuement développé sa pensée sur la "fonction critique" dans l'Eglise.

Il a d'abord posé très clairement que l'opinion publique dans l'Eglise ne signifierait rien si elle n'impliquait pas une certaine liberté dans l'expression des idées et la possibilité d'une saine critique.

L'idée qu'on puisse critiquer l'Eglise, a-t-il dit, continue de rencontrer des réticences chez certains. Selon la fine remarque de Jacques Maritain, beaucoup de chrétiens craignent que tout aveu de déficiences puisse "gêner l'apologétique".

Cette observation de Maritain, a dit le prélat, rejoint la critique du triomphalisme ecclésial qui fut "l'un des moments les plus libérants du concile".

Le cardinal a également insisté pour que les prêtres participent à la vie de cette opinion. Leurs responsabilités pastorales l'exigent: ne sont-ils pas les spécialistes, les praticiens des questions religieuses?

La fausse critique

Est-ce à dire que tout ce qui se fait présentement soit à l'abri de tout reproche? L'archevêque de Montréal ne le croit pas. Il s'interroge sur l'utilité que peuvent avoir "les insinuations malveillantes, les procès d'intention, les insultes à peine camouflées".

D'autres recherchent un succès facile, croient montrer du courage en répétant des audaces devenues à la mode, ou cèdent à la tentation de paraître d'avant-garde "en prenant leur liberté en face de l'Eglise".

"Je suis convaincu, a encore dit le cardinal, qu'il existe un style chrétien de la critique et de la polémique; il n'est ni terne, édulcoré, pâle, débile, mou, exsangue, mais il est respectueux sans réserve, c'est-à-dire totalement, de la personne des autres".

"Ai-je dit avec assez de clarté la nécessité pour les prêtres de participer à l'expression des opinions dans l'Eglise pour avoir mérité le droit d'exposer maintenant comment je crois qu'ils doivent le faire? s'est-il ensuite demandé.

A son avis, avant de formuler une critique d'un élément de la vie de l'Eglise, un prêtre devrait se poser avec un soin scrupuleux quatre questions: cette critique provient-elle d'un amour réel de l'Eglise? ai-je la compétence pour la faire? est-il opportun que cette critique soit faite? porte-t-elle, dans son ton même et sa formulation, la marque de l'amour de l'Eglise et d'une démarche chrétienne?

Sur le premier point le prélat a dit: "Ne critiquons pas trop vite ceux qui critiquent: ils sont peut-être les plus loyaux fils de l'Eglise . . . Il y a (en effet) une critique non seulement utile à l'Eglise, mais qui est amour de l'Eglise".

Mais ces critiques ne doivent pas être "une pure manifestation de masochisme, de perte de confiance en l'Eglise, ou de cette incapacité chronique qu'on rencontre parfois à recevoir un enseignement ou à obéir."

Critique compétente

En outre le prêtre aura soin de s'interroger sur sa compétence à formuler telle réserve.

Car une critique, a dit le cardinal, pour être utile doit être compétente: cela est évident. Or cette compétence est de plus en plus difficile à acquérir: "il n'est aucunement utile à l'Eglise que les prêtres se mettent à porter des jugements à l'emporte-pièce, à régler dans de courts articles les problèmes les plus complexes". On attend d'eux qu'ils soient des exemples de probité, de rigueur dans les jugements, qu'ils allient au courage une grande modestie intellectuelle.

Si on reproche aux générations passées d'avoir donné un enseignement trop simple, a-t-il poursuivi, ne verse-t-on pas parfois aujourd'hui dans un simplisme d'une nouvelle forme?

Pour se gagner l'estime des gens, il ne faudra pas se contenter de répéter des audaces à la mode. "Le courage d'exprimer une pensée nuancée est d'une autre qualité, estime le prélat. Il y a une réserve qui est la vertu des forts: elle a sa place dans la vie intellectuelle".

La troisième interrogation porte sur l'opportunité de telle critique particulière.

Là-dessus l'archevêque de Montréal a fait valoir que les organismes diocésains s'étaient grandement améliorés et qu'il était devenu plus facile de communiquer avec les autorités pour exprimer des points de vue sur la vie pastorale de l'Eglise. Avant de faire appel à l'opinion publique le prêtre doit donc se demander dans quelle mesure la critique qu'il veut formuler ne peut être entendue par les canaux réguliers.

En outre, son sens pastoral doit l'amener à faire une différence entre ce qui peut faire l'objet d'un débat entre théologiens et ce qui doit faire l'objet d'un enseignement distribué à l'ensemble de la communauté.

Finalement, toute critique doit porter la marque du respect de l'Eglise et du respect des autres, ce que le cardinal a appelé le "style chrétien de la critique et de la polémique".

L'Eglise post-conciliaire, a-t-il conclu, est animée d'un désir intense de réforme. Il est non seulement normal, mais nécessaire que ce désir habite en nous.

"Mais il nous faut veiller sur la qualité spirituelle de ce désir et sur la valeur évangélique des entreprises que nous préconisons", a dit l'archevêque de Montréal.

Congrès international de théologie à Toronto

OTTAWA — Un grand congrès international de théologie, auquel prendront part certains des plus éminents Père de Vatican II et des théologiens de confessions non catholiques, se tiendra à Toronto du 20 au 25 août 1967.

C'est ce qu'a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le président de l'Assemblée des évêques du Canada, Mgr Louis Lévesque, de Rimouski, au secrétariat général de la CCC, à Ottawa.

Placé sous le patronage de l'Episcopat canadien, le congrès se tiendra à l'Université de Toronto; l'organisation en est assurée par l'Institut Pontifical d'Etudes Médiévales de Toronto.

Par le choix du thème "la théologie du renouveau", les 1,800 participants seront invités à développer et approfondir les enseignements du 2e Concile du Vatican. Les grands problèmes contemporains seront étudiés dans une perspective théologique.

Le congrès dont les deux langues officielles seront le français et l'anglais, est sous l'égide d'un comité épiscopal composé de NN. SS. Louis Lévesque, archevêque de Rimouski et président de la Conférence Catholique Canadienne; Philip F. Pocock, archevêque coadjuteur de Toronto; Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa; Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; Patrick J. Skinner, archevêque de St-Jean de Terre-Neuve; George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg; Martin J. Johnson, archevêque de Vancouver; et Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

On compte déjà sur la participation de plusieurs personnalités dont quelques prélats qui ont acquis une réputation mondiale, à l'occasion du concile Vatican II, tant par la vigueur de leurs prises de position que par l'ouverture d'esprit qu'ils ont manifestée.

Parmi eux, on remarque le cardinal Suenens, l'un des chefs de l'aile qu'on a souvent qualifiée de progressiste au concile; le cardinal Koening, un autre prélat qui ne manque pas d'audace; et le patriarche Maximos IV, le seul qui, dans l'aula conciliaire, a employé le français au lieu du latin. On compte aussi sur la présence du cardinal Paul-Emile Léger, dont certaines interventions au concile se retrouvent mot à mot dans des décrets.

Plusieurs grands théologiens, qui ont été en quelque sorte les guides des évêques au Concile, seront aussi présents: les RR. PP. Haring, Karl Rahner, E. Schillebeeckx, et Dom Christopher Butler, abbé de Downside; on y attend aussi Mgr Garrone, évêque de Toulouse, récemment nommé à la tête de la Congrégation romaine des Séminaires et universités, chargé de mettre en oeuvre la réforme des séminaires dans le monde entier, dans la ligne de Vatican II. On prévoit de plus la participation de l'abbé Charles Davis et de nombreux autres théologiens de renom.

A ce congrès organisé par l'Eglise catholique du Canada, prendront également part des théologiens bien connus d'Eglises non catholiques. C'est ainsi qu'il y aura le théologien Jaroslav Pelikan, de Yale; le Révérend Albert Outler, méthodiste; Langdon Gilkey, de Chicago, et le Révérend Eugene Fairweather, de Toronto, qui est le théologien anglican le plus respecté au Canada.

Une Canadienne choisie "mère de l'année"

Mme Jeanne-Pauline Beaulieu, mère de trois enfants, de Rivière-Madeleine en Gaspésie, vient d'être choisie Mère canadienne de l'année par un jury dont faisait partie le secrétaire d'Etat, Mme Lamarsh. Mme Beaulieu, qui est âgée de 52 ans en plus d'élever ses propres enfants, a véritablement transformé son foyer en foyer nourricier élevant à tour de rôle 32 orphelins, enfants de parents divorcés et dans certains cas enfants exceptionnels.

La "mère canadienne de l'année" sera l'invitée du jour le 3 mai prochain à Ottawa où en plus de recevoir officiellement son titre, elle sera présentée au premier ministre, M. Pearson, et à plusieurs autres membres du parlement.

Ce concours qui a lieu chaque année à travers tout le Canada en vue de déterminer la mère la plus susceptible de devenir le modèle des autres est commandité par une association de fleuristes.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1956)

M. Lucien Daoust, citoyen bien en vue à St-Boniface, était nommé au poste de professeur au Manitoba Technical Institute. (M. Daoust occupe encore ce poste avec grande distinction.)

M. Jean St-Denis, ancien membre de l'équipe de CKSB, était victime d'un accident fatal dans sa demeure de Montréal. Une explosion se produisit chez lui et M. St-Denis y perdit la vie.

Un ancien professeur à l'Institut Collégial Provencher, le R. F. W. Discher, S.M., célébrait son 25e anniversaire de profession religieuse à St-Louis, Mo. Le Frère avait enseigné à St-Boniface de 1940 à 1942.

Le festival régional du Local des Instituteurs de St-Pierre, Man., réunissait une foule de 400 personnes. Un groupe de 200 élèves des écoles de St-Pierre, Otterburne, St-Malo et Isle-de-Chênes prirent part au programme de récitations et de chants.

L'assemblée annuelle de la Coopérative de St-Jean-Baptiste, Man., démontrait un beau succès pour l'année 1955. Le chiffre d'affaires avait été de $132,473.60. Les revenus pour la société étaient de $7,223.51 dont $4,906.22 furent distribués en ristournes.

Les officiers de la Chambre de Commerce de Gravelbourg pour l'année 1956-57 étaient: Me S.-M. Bonneau, C.R., président; M. Emery Allard, 1er vice-président; Mme Alphonse Charbonneau, 2e vice-présidente; M. A.-L. Sirois, secrétaire-trésorier. Le bureau de direction était composé de M. H. L. Neitling, M. le Dr R. Morin, MM. Ernest Gauthier, L. Leblanc et Jean Bourrée.

Il y a 20 ans (1946)

Mussolini, chef fasciste en Italie pendant le deuxième conflit mondial, avait été exécuté en 1945 par des partisans et son corps avait été inhumé dans la fosse des pauvres. Or, en 1956, des personnes inconnues dérobèrent son cadavre.

La mort emportait une infirmière des mieux connues, aimées et respectées à St-Boniface. Il s'agit de la Rév. Sr Ste-Lucie (Marie-Evelina Décaire). La défunte avait été chargée des salles du Sacré-Coeur et Normand à l'hôpital de St-Boniface, salles où étaient hospitalisés les anciens combattants de la première guerre mondiale. Elle avait gagné le respect et l'admiration de ces anciens combattants, et lors des funérailles, c'est par centaines qu'ils sont venus lui offrir un dernier témoignage de reconnaissance. (Qui parmi ceux qui l'ont connue auraient oublié les dollars qu'elle quêtait de ses amis pour pouvoir acheter du tabac pour ses "boys"? C'était une sainte.)

Les dames de la paroisse de Meyronne, Sask., organisaient un thé au profit de l'église paroissiale. Les dames en charge étaient Mmes F. Brière, Hervé Smith et D. Sheehan. MM. Fontaine et Marcotte avaient gracieusement mis leur magasin à la disposition des dames.

Les paroissiens de Sintaluta, Sask., offraient une bourse à leur curé, M. l'abbé Poirier, lors de son départ pour la paroisse de Forget, Sask. Ils voulurent ainsi témoigner leur reconnaissance pour le dévouement et le beau travail accompli par M. l'abbé Poirier.

Il y a 30 ans (1936)

Le R. P. Marie-Joseph Lemieux, O.P., était élu premier évêque d'Hakodate au Japon. Il était natif de Québec. La guerre de 1939 à 1945 obligea Mgr Lemieux à revenir au Canada où, de 1944 à 1953, il fut évêque de Gravelbourg pour ensuite devenir archevêque d'Ottawa.

A Oak Lake, le correspondant décrit les grandioses cérémonies de la Semaine sainte en l'église St-Athanase du Lac-des-Chênes. (J'ignorais qu'Oak Lake ait déjà été le Lac-des-Chênes.) Le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., avait aidé au ministère et les paroissiens se disaient très édifiés par les sermons du visiteur.

Nouvelle de Vanguard, Sask.: Les six années de dépression ont tellement amélioré le moral des habitants de Vanguard que le conseil municipal a décidé de vendre la prison locale. Un vendeur d'essence en négocie l'achat.

Il y a 40 ans (1926)

La Liberté lançait sa 4e Tournée artistique. Les artistes invités étaient M. et Mme Armand Duprat (née France Ariel). Du 16 mai au 27 juin, ces artistes firent littéralement la tournée du Manitoba français et ils furent applaudis dans chacune des paroisses où ils exécutèrent leurs chants.

Un feu de prairie digne des expériences de nos grands-pères avait ravagé le sud de la Saskatchewan. La catastrophe prit naissance à North Portal, sauta la rivière Souris, pour se diriger vers les lignes internationales. Plusieurs fermiers y perdirent leurs maisons, leurs dépendances et leurs animaux. Une conflagration semblable avait lieu dans la région de Rouleau alors que plus de 800 tonnes de foin, des bâtiments et des animaux furent détruits. Des vents de 50 milles à l'heure attisaient le brasier.

M. l'abbé A. Beauregard, curé de la paroisse St-Charles, Man., célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Des fêtes très intéressantes marquaient cet anniversaire. Plusieurs membres du clergé y assistaient ainsi qu'une foule de paroissiens et d'amis. Le jubilaire avait été ordonné par Mgr Langevin à Lorette, Man., en 1901.

Les Chevaliers de Colomb du Manitoba fêtaient le 20e anniversaire de la fondation de leur société. Les officiers d'Etat élus étaient: M. J.-E. Arpin, de St-Boniface, député d'Etat; M. J. C. Shelly, de Winnipeg, secrétaire; M. H. E. Lee, trésorier; M. L.-P. Roy, avocat; M. J. Simpson, de Brandon, cérémoniaire; M. H. A. McNeil, de Brandon, conférencier; Mgr A.-A. Cherrier, chapelain.

Il y a 50 ans (1916)

Texte tiré de l'Orange Sentinel: Nous devons chasser de ce territoire britannique (le Canada) dès que possible, ces malfaisants quarante mille religieux et religieuses qui élèvent la jeunesse canadienne-française dans l'idée de rébellion contre l'Empire britannique... Et, de commenter le rédacteur de La Liberté: Est-ce avec de si dégoûtantes insultes qu'on espère décider la province de Québec à envoyer ses fils mourir pour la défense de l'Empire?

La scierie Finger de Le Pas avait à son emploi 400 hommes divisés en deux équipes, une du jour et une de nuit. La compagnie avait fait couper 23,000,000 de pieds de billots dans ses chantiers de la rivière Carotte. Elle expédiait en moyenne 25 wagons de planches par semaine.

On comptait 88,575 officiers, sous-officiers et soldats enrôlés au Canada au cours des trois premiers mois de 1916. De ce nombre, 18,942 venaient du Manitoba et de la Saskatchewan.

La crue des eaux continuait de monter le long des rivières Rouge et Assiniboine; elle avait atteint le niveau de plus de 24 pieds. (Il faut se rappeler que les rives de ces rivières n'étaient pas endiguées.) Malgré que le pire était encore à venir, on estimait à $800,000 les dommages causés par l'inondation. Les trottoirs de la rue Main au sud de l'avenue River étaient inondés; l'eau couvrait l'avenue Bell sur une distance de 100 verges. Cinq cents maisons de St-Boniface et Norwood étaient isolées. Un grand nombre de wagons de marchandises étaient entourées d'eau. (Votre chroniqueur se rappelle très bien que le sous-sol de l'hôpital de St-Boniface contenait plusieurs pieds d'eau et que le terrain en avant de l'hôpital était un grand lac où l'on se promenait en chaloupe.)

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique révèle que les stocks de blé canadiens totalisaient environ 750,000,000 de boisseaux au 31 mars, au regard de 717,700,000 il y a un an et du record de 904,400,000 atteint en 1957. Par contre, au total, les stocks des cinq principales sortes de grains s'élevaient à 1,223,500,000 boisseaux, au regard de 1,156,400,000 en mars 1965 et du record de 1,512,200,000 atteint en 1957.

Le fruit mûr tombe de lui-même, mais il ne tombe pas dans la bouche.

Proverbe allemand.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 25 avril eut lieu la réunion régulière du conseil de ville de St-Boniface. Par la correspondance lue par le greffier on apprit que la province demande aux villes et municipalités de tenir une cérémonie appropriée dans toutes les écoles le 12 mai lorsqu'à 3 h. 30 p.m. l'on procédera à l'inauguration du nouveau drapeau provincial.

M. L. Penwarden, de 77 rue Archibald, écrit pour remercier le conseil de la manière dont la ville a procédé pour protéger ses citoyens contre les dangers de l'inondation. M. le Maire ajouta que la ville a reçu de nombreuses autres lettres de félicitations.

L'Equitable Tax Foundation demande à la ville de considérer une résolution affectant les coopératives et réclamant que celles-ci soient sujettes aux mêmes taxes que les corporations, sur les bénéfices. L'échevin Ludwick dit quelques mots pour défendre les coopératives. Ceci fut remis au comité de législation.

L'avocat Chas Rubin, au nom des promoteurs du projet de construction d'une maison à appartements de sept étages qu'ils voudraient construire sur un triangle de terrain à l'angle de la rue Archibald et du Trans-Canada, demande à la ville de reconsidérer sa décision de s'opposer à la demande qu'ils ont fait au gouvernement métropolitain de changer la désignation de zone pour leur permettre de construire cet édifice de 210 appartements d'une valeur de $2,150,000. L'avocat présenta des plans où l'on voit qu'une grande partie du stationnement se ferait sous terre, et qu'on défraierait le coût du raccordement avec le système d'égout. Le plan comporte aussi l'embellissement du terrain, ce qui contribuera à rehausser la valeur des propriétés environnantes. Le revenu en taxes serait d'environ $45,000. Les loyers seraient d'environ $125 par mois pour un appartement de 4½ pièces avec 2 chambres à coucher, avec augmentation de $5 par mois par étage jusqu'à $165. Le conseil votera en faveur du projet dès qu'il sera en conformité avec les données de l'ingénieur.

M. Ian Browning, secrétaire du Winakwa Community Club, accompagné de plusieurs délégués, se dit stupéfait de la décision du conseil de réduire le nombre d'arènes sportives projetées pour le Centenaire de la Confédération, et demande au conseil de bien vouloir localiser une des ces arènes dans le Centre Winakwa, et de les aviser le plus tôt possible, car il faudra changer l'emplacement du terrain de balle au camp. Le maire assura la délégation que, malgré toutes les rumeurs qui circulent, il n'y a pas eu de décision officielle de limiter à 2 arènes le projet du Centenaire. Il dit cependant que le comité spécial chargé de ce projet a en effet demandé le prix de construction de 2 arènes, mais qu'aucune décision n'a été arrêtée. La requête du Club Winakwa sera remise à ce comité spécial.

L'échevin Turner s'objecte à payer $50,000 de compte soumis pour la lutte contre l'inondation. Il voudrait plutôt attendre que les accords pour le paiement de ces comptes soient conclus définitivement entre les divers niveaux de gouvernements. Alors nous n'aurions qu'à payer notre quote-part de 12½ pour cent. Il croit que les informations reçues jusqu'à présent sont beaucoup trop vagues, et que nous finirions par payer une trop grande proportion du coût. M. le Maire croit que nous devrions payer certains des comptes, puisqu'un grand nombre de ceux qui ont si généreusement répondu à l'appel ne peuvent attendre la fin des négociations gouvernementales. La ville a emprunté la somme de $100,000 pour les dépenses encourues et serait remboursée pour une grande partie de ces dépenses. L'échevin Turner croit plutôt que les comptes devraient être envoyés à la province, et il se demande pourquoi la ville paierait des intérêts pour des comptes qui seront payés par la province.

Les échevins Softley et Warman croient que les compagnies de camionnage et les compagnies de sacs ont montré beaucoup de coopération envers la ville, lorsque celle-ci leur a demandé de faire l'impossible alors que le danger était grand, et que maintenant on ne devrait pas les faire attendre indéfiniment pour leur paiement. Dans bien des cas, ils ont besoin d'argent aussitôt que possible pour défrayer leur coût d'opération. Finalement, l'échevin Hart a proposé un amendement, à savoir que la ville paye immédiatement les comptes soumis et que ceux-ci soient envoyés à la province. M. le Maire souligna qu'il croit que les intérêts payés par la ville pourraient être inclus dans les dépenses contre l'inondation.

En réponse à une requête de la ville, M. George Tool, maître de poste du district de Winnipeg, dit que la livraison du courrier sera rétablie sur une base normale dans les quartiers affectés par la construction des digues, aussitôt que les travaux de déblayage le permettront.

M. le Maire remercie les citoyens de la ville qui ont répondu si généreusement à l'appel, et pour la tolérance démontrée par ceux qui ont été incommodés par l'érection des digues, ainsi que pour la confiance témoignée par tous envers le conseil. Il remercie les organisations, les clubs communautaires, la Légion canadienne, tous les groupes qui ont fourni le café et les beignets; les chefs des départements, les employés, surtout ceux du département du génie et des parcs; la province, le gouvernement métropolitain, l'ex-ingénieur Joseph Bibeau qui a fourni beaucoup d'information, l'EMO, l'armée canadienne; enfin tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé la ville à se protéger contre le danger.

L'échevin Ludwick s'oppose à une affiche publicitaire sur la rue Archibald, au bout de la rue Provencher, qu'il qualifie de quasi-pornographique.

Le conseil a approuvé les prévisions budgétaires de la ville, samedi dernier, lors d'une réunion spéciale. Monsieur le Maire dit que, bien que la ville a augmenté les services municipaux et les salaires des employés et a pourvu à l'achat de grosses pièces d'équipement, elle a toutefois réussi à baisser quelque peu le niveau de la taxe municipale. Cependant, les commissions scolaires, à cause des nouvelles constructions et de l'augmentation du personnel, se voient obligées d'augmenter leur budget: celui de la commission scolaire St-Boniface de près de 5 millièmes, et celui de la commission Norwood de près de 2 millièmes. En se basant sur l'évaluation d'une propriété à $5,000, l'augmentation serait à peu près comme suit: district scolaire St-Boniface, $29.58; Norwood, $13.80. L'octroi au gouvernement métropolitain est aussi augmenté de 1 millième.

L'échevin Turner félicita le comité des prévisions budgétaires pour son beau travail.

Les citoyens pourront jouir encore cette année de la réduction de $50 au maximum ou de 50 pour cent de la taxe scolaire.

L'échevin Turner, secondé par l'échevin St-Hilaire, proposa un vote de sympathie à la famille de M. Georges De Gagné qui vient d'être si douloureusement éprouvée.

L'échevin St-Hilaire proposa que l'échevin Warman soit nommé maire suppléant pour les mois de mai et juin.

Les résidants du Parc Windsor seront heureux d'apprendre que d'ici deux mois certaines pièces d'équipement seront installées à la signalisation aux angles Marion et Archibald, permettant de varier considérablement les phases alternantes de la signalisation et, du coup, une meilleure circulation.

Le conseil ayant approuvé le choix de Mlle Phyllis Richardson pour l'emploi de commis Grade "A" à l'Unité sanitaire, l'échevin Couture donna avis de motion qu'il demandera à la prochaine assemblée de reconsidérer ce choix, car il se trouvait parmi les candidates des personnes bilingues et hautement qualifiées.

L'échevin Turner donna avis qu'il demandera au conseil de rescinder la motion du conseil, adoptée le 24 septembre 1962, et qui permet à l'avocat de la ville de représenter quiconque il désire, dès que les intérêts de la ville sont protégés.



M. Vladimir Slivitzky, directeur des ventes d'Air Canada à Winnipeg aux clients de langue française et de langues étrangères, sera le responsable du bureau qu'Air Canada ouvrira à Moscou, Russie, dès novembre prochain, après la signature d'un accord avec l'aviation civile russe. Dès l'automne prochain, en effet, il y aura service hebdomadaire de Montréal à Moscou via Copenhague par Air Canada, et de Moscou à Montréal via Murmansk par la compagnie russe Aéroflot.

Né à Albertville, en Savoie, de parents russes émigrés en France après la révolution de 1917, il arrivait à Montréal à l'âge de 20 ans. Après quelques mois de travail dans un hôpital vétérinaire et comme garçon d'ascenceur dans un hôtel de la métropole, il s'inscrivit à l'Université McGill pour le baccalauréat ès sciences, avec l'intention d'entrer en médecine dès que possible. Mais de fait, après quelques mois au laboratoire de médecine de l'hôpital Victoria et un stage de quatre mois à Uranium City, Sask., pour y faire des relevés géologiques, il quitte ses études définitivement et devient agent de C.P.A. d'abord, puis d'Air Canada en 1954. Il y a trois ans et demi, Air Canada l'envoyait ici à Winnipeg comme agent de vente, à cause tout particulièrement de sa connaissance des langues anglaise, française, russe, allemande, italienne et espagnole, et de sa parfaite compréhension des diverses langues slaves. M. Slivitsky a rendu d'immenses et nombreux services à la clientèle de langue française des Prairies.

Il quittera Winnipeg dès dimanche prochain, son épouse (née Tatiana Skotecky, en Tchécoslovaquie, mais d'origine russe) et son fils Serge (9 ans) y demeurant jusqu'à la fin de l'année scolaire. Serge, maintenant en 4e année à l'école Grosvenor, a fréquenté auparavant les écoles Béliveau, La Vérendrye et du Sacré-Coeur de Winnipeg.

C'est après quelques mois d'initiation à son nouveau travail (à Montréal, Londres et Vienne) que M. Slivitsky se rendra définitivement à Moscou. Cette initiation lui fera connaître tout l'aspect "exploitation" d'une compagnie d'aviation, car jusqu'ici il s'était spécialisé dans le domaine de la vente et des relations extérieures. Donc il apprendra la météorologie, l'état des pistes, la balance du poids des avions, etc.

Petite Note

Inscription du 2 au 6 mai des nouveaux élèves

La commission scolaire de St-Boniface annonce que l'enregistrement anticipé des nouveaux élèves aura lieu du 2 au 6 mai. Que les parents donc rencontrent à ce sujet le principal de l'école publique la plus rapprochée de leur foyer pour l'inscription des petits. Les étudiants qui doivent commencer leurs études secondaires en septembre prochain s'inscrivent au plus proche "high school".

On demande tout spécialement aux parents des commençants de 1ère année d'inscrire leurs enfants à l'avance. On doit connaître tôt le nombre des petits commençants pour pouvoir organiser les régions de fréquentation scolaire. Apportez avec vous le certificat de naissance de votre ou de vos petits.

L'inscription se fera donc du 2 au 6 mai, durant les heures de classe, soit de 9 h. a.m. à 3 h. 30 p.m., chaque jour.

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles"

Mois d'avril

1. Et même — Françoise Hardy
2. Oui je veux — Georges Laflèche
3. Ça serait beau — Richard Anthony
4. Aline — Daniel Guérard
5. Un jeune bien — Petula Clark
6. Devant le juke-box — Akim et Sheila
7. Debout les gars — Hugues Auffray
8. Michelle — Les Atomes
9. Le temps des caresses — Charles Aznavour
10. C'est l'oiseau — Michèle Richard
11. Acapulco — Les Loups
12. Les beaux jours de notre amour — Claude Valade
13. Tous les soirs — Gérard Melet
14. Il faut te battre — Les Cousins
15. Je crois aux miracles — Les Peanuts

Révélation du mois: Hugues Auffray

Les élections du 5 juin au Québec et la présentation du rapport Parent

PARIS — Mgr Parent, qui vient d'assister au Congrès de l'Association des Universités françaises ou partiellement françaises, à Liège, Belgique, a déclaré à Paris qu'il ne savait pas encore si la troisième et dernière tranche du Rapport de la Commission royale d'Enquête sur l'Enseignement dans le Québec serait remise au gouvernement Lesage avant les élections législatives du 5 juin.

L'ancien recteur de l'Université Laval, qui préside cette commission, a ajouté qu'il n'avait jusqu'ici reçu aucune indication sur la date à laquelle sera déposé le document tant attendu. Il s'agit de deux volumes de 250 pages chacun, divisé en sept chapitres, sortis des presses de l'Imprimerie Desmarais, à Montréal, et prêt depuis le 24 mars.

Trois événements survenus depuis cette date ont pu retarder le dépôt du Rapport: les vacances de Pâques, la dissolution du parlement et l'annonce des élections.

Sur la question de la non-confessionnalité, traitée dans la première partie intitulée "L'Unité et la Diversité", Mgr Parent a indiqué que la Commission "a fait des propositions qui ne compliquent pas les choses". Les commissaires, a-t-il poursuivi, présentent des suggestions sur l'organisation d'écoles non-confessionnelles de telle manière que les non-croyants n'auraient pas à payer plus que les autres, pour l'éducation de leurs enfants.

Mgr Parent note qu'il aurait voulu que des écoles non-confessionnelles s'organisent pour septembre prochain, mais il semble que la chose sera difficile si la troisième tranche du rapport n'est pas déposée avant les élections législatives.

Selon les recommandations de la Commission, adoptées à l'unanimité, un enseignement religieux, non obligatoire, serait dispensé dans ces écoles, dont le programme comporterait un enseignement moral, obligatoire celui-là.

Mgr Parent a dit que "tout le monde avait l'air d'accord sur la liberté religieuse" et reconnaissait le principe selon lequel les parents non-religieux ne doivent pas être forcés d'envoyer leurs enfants dans des écoles religieuses. Il estime que certains groupes anglophones seront peut-être heureux de se joindre aux écoles non-confessionnelles et que les groupes protestants "auraient peut-être plus de satisfaction".

Mgr Parent a par ailleurs laissé entendre que la Commission se prononce pour la gratuité à ce niveau. Quant à la gratuité au niveau de l'université, elle est bien souhaitable, mais elle coûterait très cher. Il faudra peut-être attendre."

Le prélat considère que les étudiants les plus démunis doivent avoir priorité.

Outre les questions d'administration locale et de financement, aussi bien pour ce qui est des commissions scolaires que des maisons d'enseignement, la dernière tranche du Rapport traite des rapports maîtres-parents-élèves et comprend un chapitre sur les Indiens et les Esquimaux.

"Nous sommes très heureux d'avoir terminé, déclare Mgr Parent, et il y a tout lieu de croire que notre travail ne dormira pas dans les tiroirs."

Le document sera présenté à la presse la veille de son dépôt officiel par Mgr Parent, accompagné des sept commissaires. Un résumé sera diffusé par les services d'information du gouvernement.

La commission ne se réunira plus, a précisé Mgr Parent, mais son mandat ne prendra fin que le 1er septembre prochain. Instituée en 1961, elle a présenté la première tranche de son rapport à l'automne 1963 et la deuxième un an plus tard.

La traduction anglaise de la dernière tranche est en cours. Durant l'été, une table des matières du rapport intégral sera publiée.

Que le disciple fasse part de toute sorte de biens à celui qui lui enseigne la parole (Gal 6, 6)



Un confrère photographe a pris cette photo, le samedi 16 avril, au moment où M. le maire Joseph-P. Guay coupait le traditionnel ruban pour marquer l'ouverture officielle du nouveau Studio Perrin du Manitoba, à 150, boulevard Provencher. (Photo Napoleon Studio)

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Permettez-moi par l'entremise de votre journal de féliciter M. Raynald Lavack sur son bref exposé, concernant la Centralisation générale, qui parait dans l'édition de la semaine dernière.

J'admire beaucoup M. Lavack pour son honnêteté dans l'expression de ses opinions personnelles et aussi pour sa bravoure en déclarant comment le gouvernement peut avoir une administration si chétive, surtout quand cela concerne un problème aussi primordial que l'éducation de notre jeunesse grandissante.

J'espère de tout coeur que beaucoup d'autres citoyens honnêtes et charitables adopteront cette ligne de conduite et, debout comme des hommes, feront face à leurs devoirs respectifs, surtout en exprimant volontairement et sincèrement leurs opinions et ressentiments sur toute centralisation, quelle qu'elle soit. Je suis assurée que la plus grande majorité n'en veut vraiment pas, mais que, par pure paresse, on ne fait que constater les faits sans même essayer d'y remédier.

Cette attitude que l'on prend en ce qui nous concerne est complètement fausse et devient très regrettable. Si tous et chacun comprenaient vraiment que "nous" sommes le gouvernement par la représentation que nous avons en une personne de confiance élue, nous agirerions bien différemment, sans attendre que tout soit anéanti.

Personnellement, n'importe quelle sorte de centralisation est le pire geste du siècle. Parce que... cette "opération en gros" est trop concentrée sur des problèmes financiers et, par ce fait même, nous fait oublier la base essentielle et fondamentale de l'éducation qui est une morale chrétienne solide et une discipline sans reproche.

De plus, cela soustrait les chances et l'initiative qu'ont un groupe d'individus à gérer leurs propres commissions scolaires, leurs municipalités, etc... Le moins de personnes que vous avez en administration, le moins de personnes vous avez, qui prennent intérêt à de tels problèmes. Par ce fait, on crée une vague d'indifférence difficile à surmonter.

Une centralisation cherche aussi à soustraire l'autorité que nous avons sur nos enfants. Elle arrivera certainement à priver les parents du respect et de l'admiration naturelle qu'ont autrement les enfants.

Mes amis, le temps est court. Il va falloir faire face à la musique. C'est à nous de rejeter, de repousser tout ce que nous ne voulons pas, parce que nous savons que c'est pour le plus grand bien de nos familles, de notre belle jeunesse. C'est le plus bel héritage que nous puissions leur offrir.

En avant donc, pour un meilleur lendemain.

Pierre LAROCHE,
Otterburne, Man.

* * *

L'article du Cercle local de la paroisse St-Emile, faisant suite à la lettre ouverte de M. le curé de la basilique de St-Boniface aux Canadiens français qui demandait **"que faire"**, me pousse à entamer la discussion.

D'abord il ressort de cet article que l'école paroissiale (privée) St-Emile ne permet plus l'usage ni l'enseignement du français. Il ressort aussi que la commission scolaire de la paroisse subit la botte rigide d'un conseiller moral qui tient le pouvoir "plénipotentiaire".

Une courte entrevue avec plusieurs paroissiens questionnés au hasard au sortir de la messe m'a prouvé la vérité de cette assertion.

Que faire maintenant? Voici mes suggestions: a) discuter **immédiatement, ouvertement,** mais **pas longuement**, avec les autorités diocésaines; b) ne pas vous attarder à essayer d'embaucher l'aide de la M.A.E.E.; cette association fut fondée pour protéger les droits des "autres", surtout des Irlandais... la langue française n'a pas de "droit"; c) vous préparer à une **nouvelle sorte** de grève... avec le support général de tous les Franco-manitobains, et d'autres.

M. le curé de la basilique a écrit: "Devrons-nous prêcher en anglais afin de nous faire comprendre des jeunes?". Ce fait tragique, s'il arrive, obligera inévitablement ceux qui tiennent à entendre la parole de l'Evangile en français à se réfugier au Québec ou à ne plus l'entendre...

Avant qu'il ne soit trop tard, serait-il possible de convaincre l'autorité diocésaine de faire le premier pas auprès du Cercle local St-Emile?

Emile PELLETIER,
St-Boniface, Man.

* * *

Chers messieurs,

Votre publication **La Liberté et le Patriote** est très intéressante; je lis avec grande ardeur les articles, surtout ceux traitant de la vie manitobaine, car je suis né à Winnipeg même.

Permettez-moi donc de vous donner plusieurs renseignements sur nous: nous sommes un ordre de religieux anglicans fondé en 1884. Notre but principal se trouve dans la prédication, quoique nous missionnons dans dix-sept paroisses de Liberie intérieure, Afrique ouest.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les développements de l'esprit d'oecuménisme entre les catholiques et les anglicans. La rencontre qui eut lieu récemment à Rome entre S. S. le Pape et Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry fut pour nous extrêmement importante et historique, et les articles dans **La Liberté et le Patriote** sur ce sujet étaient très intéressants. Merci beaucoup de votre service!

Votre tout dévoué,
Frère Joseph, N.O.H.C.

Le Rév. James Otis Sargent Huntington, fondateur de l'Ordre anglican de la Sainte-Croix, est né le 23 juillet 1854, a fait profession le 25 novembre 1884 et est décédé le 29 juin 1935. Cette lettre nous a été adressée, en français, par un des moines de cet Ordre, de West Park, New York, dans un parfait esprit d'oecuménisme.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 14 avril en la salle paroissiale avec plus de 40 dames présentes. L'élection du nouvel exécutif a donné les résultats suivants: présidente, Mme Marcel Dumaine, réélue; 1ère vice-présidente, Mme Norbert Toupin, 2e, Mme Robert Trudel, 3e, Mme Luc Trudel; secrétaire, Mme Paul Fournier, réélue; trésorière, Mme Paul Mousseau.

Les présidentes des différents comités permanents sont: spiritualité, Mme Norbert Toupin; éducation, Mme Robert Trudel; action sociale, Mme Victor Morin; radio, T.V., film, Mme Jacques Désorcy; résolutions et formules de rapport, Mme Gilbert Boissonneault; recrutement, Mme Claude Couture; finance, Mme Fernando Sanche; publicité, Mme Luc Trudel; législation et civisme, Mme Roland Garand; téléphone, Mme Raymond Marius; cuisine, Mme André Pellerin; chronique, Mme Claude L'Etienne; coupons Canada Packers, Mme Raymond Johnson.

Félicitations et bonne chance au nouvel exécutif et sincères remerciements aux officières sortant de charge.

Les rapports annuels de l'année 1965-66 paraîtront dans un prochain numéro.

Soirée

Mme A. D'Eschambault désire remercier sincèrement les membres de son comité d'organisation pour l'aide fournie à l'occasion de la soirée "Printemps à Paris", ainsi que toutes les autres dames qui y participèrent d'une façon ou d'une autre. Un grand merci aussi aux hommes qui, par leur assistance, ont contribué à faire de cette soirée un succès qui dépassa tout espoir

Les auditions JMC ouvertes au public

C'est à l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface, qu'auront lieu le samedi 30 avril les Auditions JMC organisées par le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada.

Une cinquantaine de candidats répartis en six classes y participeront. En plus de l'oeuvre imposée pour la classe dans laquelle il est inscrit, chaque candidat présentera une oeuvre de son choix.

C'est nul autre que le musicien français de renom, Pierre Souvairan, maintenant professeur à la faculté de musique de l'Université de Toronto, qui présidera ces auditions ouvertes au public.

Elles se tiendront en trois sessions, à 9 h. du matin, 1 h. et 8 h. du soir. A l'issue de la dernière session, les prix et récompenses seront attribués, entre autres le Grand Prix offert par le Conseil Métropolitain du Grand Winnipeg qui consiste en un voyage et un séjour de trois semaines au Camp Musical JMC dans le parc provincial du Mont Orford dans le Québec.

Notons que la carte d'entrée donne droit à l'assistance aux trois sessions et que les membres des JMC bénéficieront d'un prix d'entrée spécial sur présentation de leur carte de membre.

Tous les amis de la musique voudront assister à ces auditions qui promettent d'être des plus intéressantes, encourager les candidats par leur présence et offrir leurs félicitations à l'heureux gagnant du Grand Prix et à tous ceux qui se seront distingués.

C'est le samedi 30 avril à partir de 9 heures du matin qu'auront lieu les Auditions JMC à l'Institut Collégial St-Joseph.

Petites Notes

Thé annuel

Les Dames Auxiliaires de St. Paul's High School tiendront leur thé annuel le lundi 4 mai, de 1 h. 30 à 4 h. p.m., au Centre de modes de la Baie, 5e étage.

Recevront les invités: Mme L. E. Williams, présidente, les RR. PP. Lionel J. Stanford, S.J., recteur, St. Clair A. Monaghan, S.J., principal, E. M. Brown, S.J., ministre, A. L. Schretlen, S.J., professeur, et John J. Grimes, S.J., professeur, Mme W. V. Koeninger, présidente sortant de charge, Mme J. Scatliff, vice-présidente, Mmes R. J. O'Rourke et E. J. Weselake.

Il y aura vente d'objets de fantaisie et de pâtisseries. Responsables du thé: Mmes C. Stringer, A. M. T. Maledy et R. J. O'Rourke.

Le tirage annuel aura lieu à cette occasion.

"Blitz d'aubaines"

Le St. Agnes Guild du Children's Hospital de Winnipeg tiendra sa "Blitz d'aubaines" au Centre de la mode de la Baie, 5e étage, le mardi 17 mai prochain à partir de 1 h. p.m. jusqu'à 5 h.

Un bon choix de petits accessoires électriques, de vêtements, de bijoux et d'articles ménagers sera offert.

Invitation

Les paroissiens d'Arondale lancent une invitation générale à tous les amis qui désirent assister à la bénédiction de leur nouvelle église par Mgr Antoine Hacault, dimanche prochain 1er mai, à 3 h. p.m.

Les dames auxiliaires serviront le diner dans la salle paroissiale de 4 h. à 7 h. p.m.

Citadins, suivez la route Trans-Canada vers l'est jusqu'à Dufresne. Tournez alors à gauche, jusqu'à Rosewood où se trouve la nouvelle église St-Michel d'Arondale.

Sainte-Marie

Caisse Populaire

La Caisse Populaire de Ste-Marie fut organisée en 1960. Premièrement pour enseigner l'idée de la petite épargne et la rendre facile à tous les paroissiens.

Epargner, c'est se priver d'une dépense inutile pour mettre de côté cet argent qui donnera une certaine sécurité dans l'avenir. Plusieurs n'auront jamais autre chose que des sous. Tout montant vaut la peine. Ce qui compte c'est de "déposer régulièrement chaque mois ou plus souvent".

Pour y arriver, il faut se méfier des plans de crédit facile de ce siècle de luxe et il faut s'appliquer à vivre selon ses moyens. Dans les jours encore plus difficiles nous serons récompensés d'avoir "épargné régulièrement".

Concours de parts

Un des meilleurs plans d'épargner est de déposer de l'argent en parts à la Caisse Populaire. C'est donc pour encourager les membres que les directeurs de la Caisse Populaire de Ste-Marie organisent un concours de parts pour les mois de mai, juin et juillet.

Détails: 1) Les prix ont une valeur de $30.00; 2) Chaque part achetée durant ces trois mois vaut une chance; 3) A la fin de chaque mois, deux noms seront tirés au hasard pour gagner les deux parts de $5.00 chacune.

Nouvel officier

Tous regrettent le départ de M. Léopold Grouette, qui, pendant plusieurs années, s'est dévoué avec ses collègues du Conseil de surveillance pour assurer tous les membres d'un bon fonctionnement de la Caisse. Tous le remercient sincèrement et lui souhaitent bon succès dans ses entreprises.

Félicitations à M. Laurent Aquin, qui se joint maintenant à MM. Raymond Bacon et Norbert Decloux, président du Comité de surveillance.

Décès

Mme Maria (Nadeau) Sabourin

A l'hôpital général de Winnipeg, le mardi 12 avril, est décédée Mme Maria (Nadeau) Sabourin, âgée de 91 ans, du 897, ave William.

La messe des funérailles fut célébrée en la cathédrale de St-Boniface le vendredi 15 avril, à 10 h. 30. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial.

Mme Sabourin (née Lambert), naquit le 10 septembre 1874, à St-Boniface. Son époux, Joseph Sabourin, la précéda dans la tombe le 11 mars 1966 ainsi qu'une fille, Mme A. Thomson, le 7 janvier de cette même année. Lui survivent: un fils, Joseph, deux filles, Mme Noëlla Bousquet et Mme D. Graham (Lucie); 11 petits-enfants et 98 arrière-petits-enfants.

MME G. DEGAGNE

Subitement à l'hôpital de Kenora, Ont., est décédée Mme Georges DeGagné (née Clarinda Léveillé), de 15C, 30, rue Cherterfield, St-Vital. Elle était âgée de 72 ans. Née à Haverill, Massachusetts, E.-U., Mme DeGagné habitait le Manitoba depuis 63 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil un neveu, Hervé Ballard, aux Etats-Unis.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Desjardins, à 9 h. 30 p.m., le lundi 25 avril. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface, à 10 h. mardi matin, et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le personnel de Canadian Publishers Limited offre ses vives condoléances à M. DeGagné dans son deuil cruel.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Femmes d'aujourd'hui" et la vie conjugale

Il sera question de la vie conjugale à l'émission "Femme d'aujourd'hui" du vendredi 29 avril, présentée au canal 3 à 3 h. 45 de l'après-midi. Pour vous entretenir de ce sujet qui vous intéressera sans aucun doute, mesdames, la réalisatrice Yvette Pard a fait appel à la collaboration de Madeleine Delavralre, une des correspondantes parisiennes de "Femme d'aujourd'hui". Flora Groult et Jean Dufourd ont bien voulu répondre aux questions de Madeleine Delavraire sur la vie conjugale. Cette émission vous offrira également une évocation du Paris 1900, avec le comédien Jean Dalmain.

André Lejeune, "Du côté de Québec"

A l'émission "Du côté de Québec", présentée le vendredi 29 avril, à 8 h. du soir, les animateurs Yolande Leclerc et Pierre Perreault accueilleront le folkloriste André Lejeune. On tentera de faire voir comment la musique du type "western" a influencé le folklore du Canada français.

Les problèmes de l'eau dans le monde

L'eau: cet élément indispensable à la vie même de l'homme. C'est cette grande question qui est soulevée par l'ONF et l'UNESCO, cette question de l'eau, de sa préservation, des réserves mondiales.

Déjà, des grandes villes comme New York et Paris manquent presque continuellement d'eau pour subvenir à leurs besoins. Permettra-t-on encore aux industries de polluer nos cours d'eau? A travers l'Europe, l'Afrique du Nord et le Canada, le réalisateur de "Elément 3", Jacques Firaldeau, a essayé de saisir le problème de l'eau sous toutes ses formes. Le canal 3 vous présente ce document de valeur le dimanche 1er mai, à 9 h. du soir.

A "Music-hall": J.-P. Ferland et les Baronets

C'est un "Music-hall" extrêmement varié que la belle Elaine présentera aux téléspectateurs de CBWFT, le dimanche 1er mai à 8 h. du soir.

Au programme: Les Baronets; Sacha, chef d'orchestre et violoniste: Jean-Pierre Ferland; Georges Reich, chérographe et danseur; Suzanne Sénécal, chanteuse classique, et Gaby LaPlante, chanteuse populaire.

Un mot des Baronets: Ils s'appellent maintenant René, Pierre et Jean-Guy, celui-ci étant le dernier-né de la troupe. Mais il a, paraît-il, autant de talent que ses deux compagnons. Il chante à ravir et, au dire de ceux qui l'ont vu avec le nouveau trio, "il a bonne figure". Les Baronets ont conquis la jeunesse, depuis leurs tout débuts il y a quelques années. Chanteurs, imitateurs, fantaisistes, ils adorent les bonnes blagues et les chansons comiques.

Signalons aussi la présence du brillant animateur de la boîte à chansons de "Jeunesse oblige", Jean-Pierre Ferland. Après le triomphe qu'il a remporté à la Grande Salle de la Place des Arts, il sera plus en forme que jamais.

"Les Belles Histoires" réserve deux surprises aux téléspectateurs

Alexis et Florent, venus rendre visite au sauvage Bill Wabo, le verront rendre l'âme, emporté brutalement par une crise cardiaque. Alexis pleure sincèrement son meilleur ami, le compagnon de ses folies de jeunesse, le confident de ses années de maturité.

Chez le notaire Lepotiron, exécuteur testamentaire, on trouvera, réunis par la suite, Séraphin, Alexis, le curé Labelle ainsi que Basile et Florent. La lecture du testament réserve des surprises aux auditeurs, et la moindre n'est pas celle d'un legs que Bill Wabo a fait. C'est le lundi 2 mai, à 8 h. du soir.

Au poste CBWFT

JEUDI 28 AVRIL
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Roquet, belles oreilles
7.00—Aujourd'hui
8.00—Festival Frank Pourcel
8.30—Rocambole
9.00—Long métrage: "Lettre inachevée"
11.00—Cinéma: "Espionnage à Hong-Kong"

VENDREDI 29 AVRIL
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "Racket dans la couture"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Une fille dangereuse"

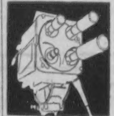
SAMEDI 30 AVRIL
2.30—La Souris verte
3.00—Pépinot
3.30—Le Curling
4.30—Langue vivante
4.45—Don Quichotte
5.15—Cent millions de jeunes
5.45—Tour de terre
6.15—Téléjournal
6.30—Trois étoiles
7.00—Aujourd'hui
8.00—La Poule aux oeufs d'or
8.30—Long métrage: "Les Assassins du dimanche"
10.00—Votre choix
10.30—Paris-musique
10.45—Cinéma: "Le Christ interdit"

DIMANCHE 1er MAI
2.30—Le Chevalier de la maison rouge
3.00—Cinéma 66
3.30—Film
4.30—Les Coulisses de l'exploit
5.00—Signes du temps
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente
8.00—Music-hall
9.00—Elément 3
10.00—Conférence de presse
10.30—La Grande Guerre
11.00—D'hier à demain

LUNDI 2 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Le Courrier du Roy
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en-haut
8.30—Face à la musique
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Entre ciel et terre
10.30—Cartes sur table
11.00—Cinéma: "L'Abandon"

MARDI 3 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—Bobino
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Aujourd'hui
8.00—A communiquer
8.30—Route 66
9.30—De 9 à 5
10.00—Caméra 66
10.30—Cinéma: "L'Eau à la bouche"

MERCREDI 4 MAI
3.45—Femme d'aujourd'hui
4.45—La Boîte à Surprise
5.15—La Vie qui bat
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Une fille pour l'été"
10.15—Un inspecteur sentimental
11.15—Les Grands voyages
11.30—Les Incorruptibles



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 30 avril

10 h. 45 — **Le Christ interdit:** It. 1950. Drame de C. Malaparte avec Raf Vallone et Elena Varzi. — Un menuisier tente de dissuader un homme de son désir de vengeance — Oeuvre puissante. Grande recherche esthétique. Excellents interprètes. — Esprit de vengeance condamné. Passages contestables. Adultes.

Mardi 3 mai

10 h. 30 — **L'eau à la bouche:** Fr. 1959. Drames de moeurs de J. Doniol Valcroze avec Jacques Riberolles et Alexandre Stewart. — Chassé-croisé amoureux à la suite de la lecture d'un testament. — Mise en scène originale. Décor bien exploité. Ensemble inconsistant. Bons interprètes. — Immoralité totale. Images licencieuses. Inacceptable.

Mercredi 4 mai

8 h. 30 — **Une fille pour l'été:** Fr. 1959. Drame d'E. Molinaro avec Pascale Petit et Michel Auclair. — L'idylle estivale d'un peintre désabusé et d'une jeune fille rencontrée dans un bar. — Belle photograhpie. Certains arartifices. Excellente interprétation. — Amour libre présenté comme normal. Sensualité. Déconseillé.

Ouverture officielle du nouveau studio

Le samedi 16 avril, à 2 h. p.m., avait lieu l'ouverture officielle du nouveau studio "Perrin du Manitoba", situé sur la rue Provencher.

M. André Martin, du poste CKSB, maître de cérémonies, invita Son Hon. le maire Joseph Guay à adresser la parole. Celui-ci, après quelques louanges à l'adresse de la famille Perrin qui lui était bien connue, remercia et félicita M. Louis Perrin de son initiative d'ouvrir un tel studio à St-Boniface. "Ce studio, dit-il, est le plus moderne du Winnipeg métropolitain et unique en son genre, puisqu'il est le seul au Manitoba à pouvoir reproduire des photos de couleur naturelle". Il ajouta des paroles d'encouragement à l'adresse de M. Perrin et lui souhaita tout le succès possible. Il se dit convaincu que les Canadiens français du Manitoba se feraient un devoir d'encourager l'un des leurs, qui est un expert en portraiture et qui saura sûrement leur donner pleine satisfaction.

Après les paroles encourageantes de M. le maire, les nombreux visiteurs purent circuler à travers le studio qui comprend, entre autres, une salle de réception munie d'un riche ameublement de style Louis XIV, et déguster une bonne tasse de café servi avec un beau sourire par la charmante épouse de M. Perrin.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Notre partie de cartes du 27 mars, sous la direction de Germaine Dupuis, fut un véritable succès. Nous sommes maintenant en mesure d'envoyer un chèque substantiel à la Révérende Soeur Régina, missionnaire au Brésil. Nous remercions tous les membres pour leur coopération et nos amis pour leur appui. Nous remercions particulièrement les Chevaliers de Colomb qui nous ont prêté main-forte. A leur tour, les Chevaliers préparent une partie de cartes durant le mois de mai en faveur des vocations sacerdotales et religieuses. On demande à chaque membre de donner des denrées alimentaires pour remplir des paniers de provisions qu'on leur offrira. Apportez ces articles à l'assemblée du 3 mai.

En même temps venez vous mettre au courant des "complots" que nous mijotons pour l'assemblée sociale du 17 mai. Ce sera une expérience unique dans les annales des Filles d'Isabelle et nous voulons que tous les membres y assistent parées de tous leurs atours. Nous ne pouvons vous en dire plus long, mais si vous êtes intéressées, parlez-en à Colette Huot — elle est en charge.

Nos remerciements aux volontaires qui ont aidé durant l'inondation au Centre d'Accueil, gymnase Notre-Dame, ainsi qu'aux dames qui travaillent chaque semaine à la C.M.H.A. Nous sommes fières que les soeurs répondent si généreusement aux différents appels. Plusieurs de nos membres iront aider aussi lorsque la "Cancer Society" lancera sa souscription durant le mois de mai.

Si quelqu'un peut donner une petite table et deux chaises pour enfant ainsi qu'une voiture de poupée, veuillez signaler Flore Ayotte. Le Comité de Bienfaisance est à la recherche d'un divan pour une famille nécessiteuse et nous avons toujours besoin de linge usagé.

On nous apprend que le thé au Petit Séminaire est remis au 15 mai. Espérons que les Filles d'Isabelle s'y rendront en grand nombre.

Maintenant, quelles sont vos projets pour les vacances d'été? Y en a-t-il qui sont intéressées d'aller au congrès des Filles d'Isabelle? Ce congrès se tiendra cette année à Miami, en Floride . . . beau voyage et belle semaine en perspective. Qu'on y pense bientôt! Les membres qui ont déjà participé à un congrès nous disent que c'est une expérience inoubliable. Notre Régente prépare déjà ses bagages et elle serait enchantée d'avoir des compagnes de voyage. Si quatre personnes ou plus y allaient, les billets d'excursion sont une véritable aubaine.

La Rédactrice.

Toujours la culture des âmes fut le sommet des choses et le goût des sages.

LACORDAIRE.

"De notre mieux"



Au cours de la soirée sociale du 22 avril, au Cercle Ouvrier St-Joseph, le sort favorisa MM. Guy Bonnefoy, Marc Guppy, Albert Lavallée, Paul Fournier et A. Proteau. Félicitations aux heureux gagnants.

Le comité désire aussi remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, soit par leur présence ou leur collaboration, au succès de cette soirée.

Merci à tous. Et à la prochaine rencontre.

Troupe Précieux-Sang

Le mardi 12 avril, la haute patrouille comprenant: le 1er C.P. L. Gagnon, les C.P. C. DeMarcke et G. Boisjoli, les S.P. R. Cormier et A. Vincent partirent pour une "hike" à bicyclette afin de gagner le médaillon de cycliste. Ils sont allés sur la ferme de l'aimable M. Peter Weibe, située à cinq milles environ du village de Glass sur le chemin Dugald.

Les scouts sont partis de la ville à 8 h. 30 a.m. Ils sont arrivés vers 2 h. p.m. après avoir fait deux arrêts pour se reposer: un à Dugald et l'autre à Glass même. La longueur du trajet, aller et retour, est d'à peu près 50 milles.

En arrivant ils ont déchargé les bagages de leurs bicyclettes et ont réparé une bicyclette qui s'était brisée tout juste à l'arrivée. Ce soir-là, le S.M. Richard Cormier, l'A.S.M. Paul Fournier et l'aumônier Roland Tessier ont payé une visite à leur haute patrouille.

Toute la journée du mercredi se passa à aider M. Weibe aux travaux de la ferme.

Jeudi matin, nos braves scouts ont envisagé le projet de mettre leur bagage sur les bicyclettes et de commencer le trajet du retour vers la ville. Ils sont partis vers 10 h. 30 a.m. et, avec deux arrêts encore une fois, ils sont arrivés en ville à 3 h. 30 p.m.

Félicitations à nos scouts du Précieux-Sang.

Castor Ambitieux.
Scouts et Louveteaux
du diocèse St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblées

La première assemblée du mois de mai a été suspendue en faveur du souper-rencontre avec les membres du Club Vital Words Toastmaster de St-Boniface qui doit avoir lieu prochainement.

La deuxième assemblée régulière du mois a été remise au mardi 24 mai à cause de la longue fin de semaine.

Pot d'or

Le frère M. Cormier, de La Salle, qui n'était pas présent à notre dernière assemblée, a raté l'occasion de faire son plein d'essence avec les dix sous des frères du Conseil . . .

Avertissement

Décidément, notre confrère Bistouri en perd . . . Au mois de décembre, alors qu'un lecteur assidu de notre hebdomadaire lui adressait une lettre ouverte à la suite de fausses remarques parues dans sa chronique, Rigoletto lui avait suggéré d'apprendre à "mettre de l'ordre dans ses papiers" . . .

La semaine dernière, encore il se plaisait à écrire que notre Conseil se "vantait" de la visite de l'assistant-aumônier d'Etat, pa-ta-ti et pa-ta-ta . . . qui était également l'aumônier du Conseil Provencher!

Cher confrère, il vous serait profitable de voir votre oculiste au plus tôt! Vos vieux yeux vous jouent des tours! Jamais la chronique du Conseil Goulet n'a fait mention d'une visite de l'assistant-aumônier d'Etat!

Un malin pourrait aisément conclure qu'il est grand temps pour Bistouri d'être mis à sa retraite . . . pour son propre bien et . . . celui du Conseil Provencher!

RIGOLETTO.

Décès

M. JEAN LEVASSEUR

Après avoir souffert avec grande résignation à la volonté de Dieu, s'éteignait à l'hôpital Taché, le jeudi 14 avril, M. Jean Levasseur. Né à La Salle le 4 janvier 1910, il épousait Mlle Alice Trudeau en 1946.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille adoptive, Mme Fabien Desmarais (Lorraine), de Montréal, et ses trois enfants; son père, M. Donat Levasseur; deux frères, Paul et Louis, et une soeur, Bernadette.

Le dimanche soir, parents et amis se réunissaient nombreux dans le grand salon de l'hôpital Taché pour les prières d'usage. On y remarquait plusieurs patients de cet hôpital. Les prières récitées par M. l'abbé G. Bergeron exprimaient une hymne d'action de grâces au Seigneur qui rappelait à Lui cette âme purifiée dans le creuset de la souffrance.

Les funérailles eurent lieu dans la paroisse de Lorette. Les porteurs étaient: MM. Félix Dufresne, Roland Lagacé, Roger Levasseur, Germain Trudeau, Oscar Lagacé et Jean Trudeau, cousins et neveux du défunt.

Les belles prières de la liturgie des défunts, chantées sous l'habile direction de Mme Hélène Dellonnet, furent très bien exécutées par M. l'abbé H. Perron, curé de Lorette, les Soeurs Grises de l'hôpital Taché et les religieuses de Lorette.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Y. Boisvenue, vicaire à la basilique de St-Boniface.

Remerciements

Mme Jean Levasseur et sa fille, Mme Desmarais, remercient tout spécialement M. l'aumônier, la supérieure et le personnel de l'hôpital Taché pour les bons soins prodigués à leur mari et père durant sa longue maladie. Merci aussi aux Filles d'Isabelle pour leur chaleureux accueil, ainsi qu'à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par leur présence et leurs prières.

TRIBUNE LIBRE

Cette lettre est écrite sur un ton un peu différent de celles reçues généralement par les rédacteurs des média de la nouvelle.

Après avoir récité mon chapelet hier soir, et comme je m'endormais, une idée merveilleuse me vint. D'où? Je ne sais pas, mais la voici:

Je me suis dit: "Ne serait-ce pas une excellente idée d'écrire une lettre à nos bons Catholiques et autres Chrétiens, leur demandant de m'aider. J'ai un fils à DaNang, au Sud-Vietnam, en service avec les Fusilliers marins des E.-U. (U.S. Marines). Il nous écrit chaque semaine et, très souvent, il me demande de faire dire des messes aux intentions de tous ses frères d'armes américains et alliés, tués ou blessés, qui gisent sur des lits d'hôpitaux de campagne. Il dit que leur vue fait pitié.

Aimeriez-vous faire dire une messe dans votre paroisse à ses intentions et me faire parvenir la carte? A mesure que je les recevrai, je les lui enverrai afin qu'il se charge de demander au chapelain catholique d'en faire rapport aux militaires lors de sa période quotidienne de service personnel.

Mon fils éprouve beaucoup d'affection, non seulement pour ses frères d'armes, mais pour les religieuses, les orphelins et pour le peuple innocent du Viet-Nam, victimes innocentes de terrorisme et d'agression délibérés. Sur votre carte, veuillez inscrire vos intentions et la date où la messe sera célébrée, ainsi que vos noms et adresse, si vous le désirez. Si quelqu'un veut envoyer un don, je ferai parvenir les cartes et dons et remercierai personnellement les donateurs.

Il y a de nombreuses organisations qui assistent ceux qui sont en conflit avec notre mode de vie, par la prière. Je suis certaine que nous pouvons venir en aide à ceux qui cherchent à sauvegarder la liberté. J'espère sincèrement qu'il y a beaucoup de gens qui pensent comme notre cher fils. Si quelqu'un désire lui écrire et lui envoyer directement ses intentions, il serait très heureux et reconnaissant envers Dieu pour vos bonnes prières et votre aide.

Son adresse est:

CPL McGurran, Edward J.
no 2059240 USMC.,
Force Logistic Support Group "A"
Supply Co., F.S.A. Platoon,
c/o F.P.O. San Francisco,
California 96602, U.S.A.

Remerciements sincères de la part de sa famille, son père, ses 5 soeurs, ses 2 frères et moi-même.

Merci, M. le Rédacteur, de m'avoir donné l'occasion d'aider de quelque manière si minime soit-elle.

Sincèrement,
Mme Jack McGurran,
39, Mohawk Bay,
St-Boniface 6, Man.

En badinant

Qui n'a pas parlé de la rivière Rouge depuis plus de deux mois? L'hiver n'était pas fini que les gouvernants, les politiciens et les ingénieurs scrutaient les statistiques pour tâcher de déceler le comportement prochain de notre rivière mi-américaine et mi-canadienne.

Un cadeau américain?

Cette eau du Sud nous apporte-t-elle avec son limon grisâtre une parcelle de la liberté américaine? A son entrée au Manitoba veut-elle envahir une partie de notre prairie comme pour se venger du fait que les Etats-Unis n'avait pu acheter les terres de Rupert en 1869?

Quoi qu'il en soit, l'on pourrait croire que nos voisins, en nous envoyant le trop-plein de leurs eaux printanières, ont forcé nos gouvernements à prendre les mesures capables de mieux protéger les citoyens contre les dangers répétées d'une inondation. Sans ce stimulant, aurions-nous commencer à construire notre canal de détournement des eaux de la Rouge, pour charrier dorénavant en deux cours, à partir de St-Norbert ce surplus indésirable?

Les citoyens de Winnipeg apprécient cette aide de nos voisins du Sud. Mais, les gens d'Emerson, de St-Jean-Baptiste, de Morris et de St-Adolphe se demandent pourquoi, après la grande inondation de 1950, cette influence n'a pas joué également en leur faveur? Car, il faut bien l'avouer, l'on a que dernièrement commencé à parler de construire des digues permanentes en vue de protéger plus adéquatement les villages affectés.

Y aurait-il, au printemps, deux catégories de citoyens: ceux qui ont les pieds secs et ceux qui ont les pieds mouillés; ceux qui sont bien protégés et ceux qui restent sans protection?

Un nouveau remède?

Il serait peut-être opportun de recommander au Conseil National de Recherches d'inventer une drogue, disons une pilule pour stimuler la vitesse d'action de nos gouvernants. A vrai dire, ce sont deux sortes de pilules qu'il faudrait formuler: une pour restreindre leur verbosité et l'autre pour les pousser à une action plus efficace et plus rapide. A gager que l'exportation de ces pilules aux autres pays du monde pourrait devenir la source d'un commerce fort lucratif, tant partout le besoin est urgent.

Comme vous avez pu le constater, une inondation peut avoir quand même son bon côté. Pour les entrepreneurs, les fournisseurs, les camionneurs, la crue des eaux a été une bonne mine d'or.

Une rivière historique

Que d'aventures l'on pourrait encore raconter au sujet de notre Rouge indomptée. Disons-le sans détour, c'est par elle que le commerce s'est implanté au Manitoba, que la civilisation chrétienne a germé à St-Boniface pour s'étendre à tout l'Ouest, que les premiers colons sont arrivés à la Fourche. Combien de voyageurs, d'explorateurs et d'Indiens ont fait glisser leurs canots sur son eau brunâtre?

Et puis, notre rivière Rouge semble bien refléter le tempérament des Manitobains. Elle est presque le miroir du comportement de la population de la province. Pendant quelques années, elle est calme, civilisée et bien disposée envers tout le monde. Et tout d'un coup, la rage la prend. Elle veut tout arracher le long de son parcours. Elle cherche à tout détruire sous l'empire de sa fringale. Rien ne lui résiste. Vient ensuite une période d'accalmie et le cycle recommence.

N'est-ce pas le Manitoba antérieur à 1869, où les pionniers vivaient dans un climat d'entraide plutôt agréable? Puis tout d'un trait vint le bouleversement de 1869, ensuite, la calme période d'agrandissement et de compréhension pour aboutir en 1890, époque où les flots destructeurs ont emporté l'esprit remarquable des bâtisseurs, l'école confessionnelle et l'école franco-française. Enfin en 1916, la crue de l'animosité nivela, cette fois pour de bon, les derniers vestiges légaux du français.

Maintenant, reste à savoir quand la Rouge apportera de nouveau à Winnipeg la sagesse de la véritable démocratie et l'esprit civique des premiers habitants de la province. La conquête de la Rouge serait-elle le prélude et l'annonce d'une ère nouvelle de respect mutuel? L'avenir le dira.

BRISE DES PLAINES.

Quelques avis de l'Académie

PARIS — L'Académie française, sur proposition de l'Association de défense de la langue française a donné son avis sur les expressions suivantes:

— **"Alpiniste"**: peut s'appliquer par extension de sens à toutes les montagnes, sans qu'il soit besoin de forger: "pyénéiste, andistes, caucassiste, etc."

— **"Deodorant"**: (anglicisme), est un mot mal formé: on doit dire sans hiatus et avec le suffixe iser "désodorisant" (comme on dit devenir, désobéir).

— La contraction de **en les** ne peut précéder qu'un nom pluriel: licencié ès lettres, docteur ès sciences (mais docteur en théologie).

— **"Rama"**: abréviation du grec **Orama**, qui signifie spectacle, et lié à tort dans la langue de la publicité à des noms qui n'ont rien à voir avec la vue. La plupart des mots ainsi formés n'offrent aucun sens (discorama).

— **Risquer**: c'est courir un danger. Il est donc impropre s'il s'agit d'un événement heureux, à moins qu'il ne s'agisse d'un emploi ironique. On risque d'échouer et non d'être reçu.

— **"Sans que"**: doit se construire sans négation, même s'il est suivi d'un mot comme aucun, personne ou rien, qui ont dans ces phrases un sens positif, exemple: "Sans que personne ne puisse s'y opposer" et non "sans que personne ne puisse s'y opposer".

Le poète Dante obtient gain de cause, trop tard

AREZZO, Italie — Le poète Dante Alighieri a été — plus de six cents ans après sa condamnation à mort pour péculat, malversations, conspiration et révolte armée contre sa patrie — acquitté par une "cour d'appel" siégeant à Arrezo.

Le procès en révision s'est déroulé sous la présidence du Dr Ernesto Eula, ancien président de la Cour suprême de cassation, avec la participation de nombreux juristes et spécialistes des études sur Dante, tels les professeurs André Pézard, du Collège de France, et Hans Rheinfelder, de l'Université de Madrid, et en présence de M. Amintore Fanfani ministre italien des Affaires étrangères. A l'unanimité, l'acquittement a été prononcé par les onze membres de la cour, qui a eu a connaitre des faits qui ont entraîné la condamnation de l'auteur de "La divine comédie" en 1302, condamnation qui fut confirmée en 1315.

Le Dr Antonion Bellocchi, substitut du procureur de Pérouse qui jouait le rôle d'accusateur, a notamment déclaré "Bien qu'il se soit proclamé innocent à l'époque, Dante ne s'est jamais défendu des accusations précises portées contre lui. Le jugement de ses contemporains, a-t-il ajouté, doit être considéré comme parfaitement exact et correct".

Réfutant les arguments de l'accusation, le défendeur du poète, Me Dante Ricci, du Barreau de Florence, a conclu: "Toute l'oeuvre de Dante est un cri de mépris contre ses accusateurs". .

BARCELONE — Désormais les fidèles de l'archidiocèse de Barcelone peuvent remplir le précepte dominical en assistant à la messe la veille au soir, si des incommodités notables se présentent le dimanche, pour cause, notamment, de voyage, d'excursion, de travail nécessaire, etc.

Réadaptation des invalides

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'hon. Jean Marchand, annonce la nomination de M. A. Lorne Campbell, C.R., de Winnipeg, au poste de président du Conseil consultatif national de la réadaptation des invalides.

M. Campbell apporte à son nouveau poste une expérience précieuse dans le domaine de la réadaptation. Il est l'ancien président immédiat du Conseil canadien de la réadaptation des invalides et également de la Société pour les enfants et les adultes infirmes du Manitoba. Il a été durant quelque temps membre du Conseil consultatif national dont il prend maintenant la direction.

Le nouveau président est associé principal d'une importante société d'avocats de Winnipeg et ancien combattant de la Seconde guerre mondiale. De 1955 à 1958, il a été commandant du 39e régiment de campagne de l'artillerie (Réserve) avec le grade de lieutenant-colonel. Il est un ancien président de l'Association du barreau du Manitoba, vice-président de la section du Manitoba de l'Association du barreau canadien et actuellement trésorier et membre du conseil de l'Association d'avocats du Manitoba.

M. Campbell est marié et père de quatre enfants, soit deux garçons et deux filles.

Le rôle du Conseil consiste à agir à titre consultatif auprès du ministre relativement aux questions qui se rapportent à la mise en disponibilité et au développement de services de réadaptation professionnelle, ou à toutes autres questions intéressant la réadaptation des invalides que le Conseil juge à propos de prendre en considération.

En annonçant cette nouvelle, le ministre a rendu hommage à la contribution importante qu'a apportée l'ancien président, le brigadier James L. Melville, C.B.E., M.C., V.D., E.D. Il a déclaré que le brigadier Melville, qui vient de terminer une période d'activité de cinq ans en qualité de président, a servi avec ardeur et empressement la cause de la réadaptation professionnelle et, sous sa présidence, le Conseil consultatif national a fortement stimulé le développement du Programme fédéral-provincial de réadaptation professionnelle.

– 1966 – MARCHOTON DE CKSB – 1966 –

Marcheurs et Commanditaires

1. **Chris Byrne, Ecole Provencher**
   Restaurant Le Paladin, 588, Des Meurons, St-Boniface
2. **Noël Taillefer, La Broquerie**
   Del's Specialty Meats, 586, Des Meurons, St-Boniface
3. **Robert Toupin, St-Boniface**
   A-1 Sewage Services, 557, Marion, St-Boniface
4. **Gilbert Tétrault, La Broquerie**
   Forest Guénette et Cie, 607, Langevin, St-Boniface
5. **Gérald Choiselat, La Broquerie**
   La Broquerie Lumber (cour à bois), La Broquerie
6. **Aimé Tétrault, La Broquerie**
   Albert Vielfaure, agent Shell, La Broquerie
7. **Claude Tétrault, La Broquerie**
   Transfer La Broquerie, La Broquerie
8. **Guy Fagnan, St-Boniface**
   Lavergne Electric, St-Pierre
9. **Marcel Dionne, St-Boniface**
   Epicerie Bazil, 486, Provencher, St-Boniface
10. **Gilbert Bibault, N.-D.-de-Lourdes**
    Hôtel Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes
11. **Gérard Balcaen, La Broquerie**
    Transfer La Broquerie, La Broquerie
12. **Aimé Savard, La Broquerie**
    Duffy's Taxi, William et Arlington, Winnipeg
13. **M. l'abbé Gérard Toupin, St-Claude**
    Crémerie de St-Claude, St-Claude
14. **Gérald Durand, St-Claude**
    Mobile Feed Service, St-Claude
15. **Jean-Pierre Fréchette, St-Boniface**
    Greater Winnipeg Gas Co., 265, Notre-Dame, Winnipeg
16. **Jean-Louis St-Vincent, Ste-Anne**
    Joe's Radio & TV, Ste-Anne
17. **Georges St-Vincent, Ste-Anne**
    Agence D'Eschambault, 136, Provencher, St-Boniface
18. **Roland St-Vincent, Ste-Anne**
    Norwood Cleaners, 288, Taché, St-Boniface
19. **Denis Desrosiers, Ste-Anne**
    Boulangerie Ste-Anne, Ste-Anne
20. **Marc Chabalier, St-Boniface**
    Centre d'achats Mulaire, 570, Des Meurons, St-Boniface
21. **Ronald Bourrier, La Broquerie**
    Coopérative de Consommation, La Broquerie
22. **Claude Balcaen, La Broquerie**
    Laiterie Coopérative, La Broquerie
23. **Janice Daigneault, St-Boniface**
    Larry Connolly, agent Prudential, 85, Eugénie, St-Boniface
24. **Roger Morin, St-Boniface**
    Therrien's Superette, Langevin et Notre-Dame, St-Boniface
25. **Neil Brophy, St-Boniface**
    Bert's Service, 443, chemin Ste-Anne, St-Vital
26. **Claude Michon, St-Boniface**
    Deacon's Esso Restaurant, chemin Trans-Canada Est et Deacon's Corner
27. **Denis Pattyne, Ste-Anne**
    Chambre de Commerce, Ste-Anne-des-Chênes
28. **Claude Arbez, Ste-Anne**
    Chez Arbez, Ste-Anne-des-Chênes
29. **Louise Chabalier, St-Boniface**
    Fourrures Saras, 533, Des Meurons, St-Boniface
30. **René Fillion, St-Boniface**
    St. Malo Motor Hotel, St-Malo
31. **Rita Lacoste, Giroux**
    La Caisse Populaire de St-Boniface, 194, Provencher, St-Boniface
32. **Simone Raimbault, St-Boniface**
    Canada Safeway, Braemar et Marion, St-Boniface
33. **Marc Blais, St-Boniface**
    Restaurant Chez Yvonne, 398, Taché, St-Boniface
34. **Lionel Gagnon, St-Boniface**
    Packer's Auto Body, 699, Marion, St-Boniface
35. **Claude Martel, St-Léon**
    Coopérative de St-Léon, St-Léon
36. **Gilbert Poirier, Otterburne**
    Pharmacie St-Pierre, St-Pierre
37. **Jules Labossière, Haywood**
    Medo-Land Dairy Products, 376, Marion, St-Boniface

Les Dix Commandements du Marchoton

1. Etant donnés l'incertitude et le retard occasionnés par la menace de l'inondation, CKSB acceptera les inscriptions jusqu'à vendredi matin 29 avril inclusivement

2. Les gilets numérotés et les cartes des marcheurs seront distribués à l'Aréna de La Broquerie à partir de 10 h. 30, vendredi soir 29 avril. La liste officielle des numéros et des marcheurs est celle qui est diffusée à CKSB et qui paraît dans La Liberté et le Patriote d'aujourd'hui également.

3. Tout marcheur doit porter son numéro en tout temps. Il doit aussi présenter sa carte à tous les postes de contrôle le long de la route pour qu'un des juges puisse l'initialer et indiquer l'heure à laquelle il est passé. Les postes de contrôle seront connus lors de la marche seulement.

4. Tout marcheur qui abandonne la partie doit remettre son gilet numéroté et sa carte à un des officiers aux postes de contrôle. Il prendra alors part au tirage d'un prix de consolation automatiquement.

5. Le parcours à suivre sera indiqué sur la carte qui vous sera distribuée à La Broquerie avant le départ. Tout concurrent marchera sur l'épaulement de la route, à gauche du chemin, en direction de St-Boniface évidemment.

6. La Gendarmerie Royale et les officiers du marchoton ne permettront pas aux automobilistes de suivre les marcheurs. Cela encombrerait la route et serait un danger pour les marcheurs naturellement.

7. Aucun marcheur n'aura le droit de monter dans une automobile ou autre véhicule, sous peine d'élimination. Les deux endroits où les marcheurs pourront s'arrêter et se reposer sont le restaurant Blé d'Or à Ste-Anne et le restaurant Deacon Esso, Route no 1 seulement.

8. CKSB sera en ondes toute la nuit pour diffuser les messages aux marcheurs et donner les progrès de la marche aux auditeurs. La radiodiffusion du marchoton prendra fin à midi, samedi 30 avril, mais c'est à 3 heures que le concours se terminera officiellement.

9. On demande aux automobilistes de conduire avec la plus grande prudence au cours du marchoton. Chaque marcheur s'occupera de son propre transport jusqu'à La Broquerie assurément.

10. Il est entendu que Radio-Saint-Boniface Limitée, CKSB et les commanditaires n'assument aucune responsabilité légale en cas d'accident, de maladie ou autre désagrément. La décision des juges du marchoton sera finale incontestablement.

38. **Philippe Pelletier, St-Boniface**
    De Gagné Motors, Marion et Taché, St-Boniface
39. **Gilles Hébert, Ste-Agathe**
    Epicerie Carrière, 248, Cathédrale, St-Boniface
40. **Pierre Chénier, St-Boniface**
    Pâtisserie Pelland, 161, Provencher, St-Boniface
41. **Victor Giesbrecht, Winnipeg**
    Au Blé d'Or Motor Hotel, Ste-Anne
42. **Gilbert Hince, St-Claude**
    St. Claude Trading, St-Claude
43. **Denis Raynaud, Lorette**
    Eddie's Garage, Lorette
44. **Chris Sandh, école Gordon Bell, Wpg**
    Oakland Hatcheries Ltd., 1717, Dublin, Winnipeg
45. **Stanley Fontaine, Otterburne (Séminaire St-Jean)**
    Triple L Construction, 1105, Bétournay, St-Boniface
46. **Raymond Fontaine, Lorette**
    La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg
47. **Gérard François, Giroux**
    Hôtel Ste-Anne, Ste-Anne
48. **Donald Fontaine, Otterburne (Séminaire St-Jean)**
    Etienne Gaboury, architecte, 674, Langevin, St-Boniface

PRIX DU MARCHOTON

– Le grand prix –

MOTOCYCLETTE HONDA, VALEUR $300.

en montre chez
RIVERSIDE MARINA
484, chemin Sainte-Marie



Trophée "CHEZ HUOT" pour hommes
Trophée "GUAY" pour dames

PRIX DES DAMES		PRIX DES HOMMES	
1er	$100.00	2e	$100.00
2e	50.00	3e	75.00
3e	25.00	4e	50.00

Il y aura d'autres prix qui seront annoncés plus tard.

Le comité du marchoton désire rappeler à tous ceux qui veulent offrir des prix, que ces prix seront acceptés avec grand plaisir. Alors si, pour une raison ou pour une autre, des parents, des amis ou des commanditaires veulent encourager les marcheurs en leur offrant des prix supplémentaires, ces prix aideront à faire du marchoton 1966 un succès encore plus éclatant que par les années passées.

Ecoutez tous les jours, à 12 h. 25, les
NOUVELLES DU MARCHOTON
commanditées par RIVERSIDE MARINA.

Il faut s'inscrire au plus tôt, et trouver son commanditaire d'ici jeudi soir.

Le POSTE CKSB et le commanditaire n'acceptent aucune responsabilité vis-à-vis les CONCURRENTS.

49. **Paul Dubé, La Broquerie**
    Couture Motors, 169, Provencher, St-Boniface
50. **Alain Boisjoli, St-Boniface**
    Restaurant Tourist, 665, Taché, St-Boniface
51. **Suzanne Chénier, St-Boniface**
    Le Cercle Molière, St-Boniface
52. **Roger Toupin, St-Boniface**
    Vermette Painting & Decorating, 320, La Vérendrye, St-Boniface
53. **Gerry Mireault, Lorette**
    La Caisse Populaire de Lorette, Lorette
54. **Alain Desrochers, Lorette**
    Camille's Snack Bar, Lorette
55. **Denis Ferland, Lorette**
    Lorette Consumer Co-op, Lorette
56. **Gilles Martel, Collège d'Otterburne**
    Somerset Creamery (1961) Ltd., Somerset
57. **Robert Grenier, St-Léon**
    Magasin Marshall Wells, Somerset
58. **Gérald Bohémier, St-Boniface**
    A. Huot Co. (Ltée)., 200, avenue Provencher
59. **Léo Laberge, St-Boniface**
    Archibald Roco Service, 291, rue Archibald
60. **Jeannette Rémillard, St-Boniface**
    Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface
61. **Dave Keillor, St-Boniface**
    Centre Récréatif Notre-Dame, St-Boniface
62. **Michel Tétrault, St-Boniface**
    Soeurs Missionnaires Oblates, 601, rue Aulneau
63. **Evelyne Choquette, St-Pierre**
    Nu-Fashion Sportswear Ltd., St-Pierre
64. **Suzanne Tessier, St-Pierre**
    Le Routier Drive Inn, St-Pierre
65. **Robert Mireault, La Broquerie**
    La Caisse Populaire de La Broquerie
66. **Romain Grenier, St-Léon**
    Nadeau Electric, Somerset
67. **André Trudeau, St-Boniface**
    Banque Canadienne Nationale, St-Boniface
68. **Joseph Muller, St-Boniface**
    Banque Canadienne Nationale, St-Boniface
69. **Wilfrid Daigneault, St-Boniface**
    "La Jolie Bergère", 127, avenue Provencher
70. **Jean-Paul Robert, St-Norbert**
    Georges Boisjoli, Co-Op Insurance Services, St-Norbert
71. **Louis Bohémier, Lorette**
    Guardian Ins. Co — Portage La Prairie Mutual — Louis Marcoux, Lorette
72. **Georges Bohémier, Lorette**
    Salon de barbier Désorcy, Lorette
73. **Paul Cayer, Winnipeg**
    Parc Polo, Winnipeg
74. **Simon Savoie, Lorette**
    Laurent Marcoux, Winnipeg
75. **Victor Carlson, Lorette**
    St. Boniface Esso, Provencher et Taché, St-Boniface
76. **Brunel Jutras, Letellier**
    Aurèle Desaulniers, Co-operative Insurance Services, 1700, rue Portage, Winnipeg
77. **Roger Grégoire, St-Norbert**
    Imprimerie Labelle, 158, avenue Provencher, St-Boniface
78. **Louis Druwé, St-Boniface**
    Frères Chaput, 300, rue Hamel, St-Boniface
79. **Léon Parisien, Isle-de-Chênes**
    Isle de Chênes Motor Hotel, Isle-de-Chênes
80. **Joël Morassutti, St-Boniface**
    Union Nationale Française, St-Boniface
81. **Bill J. Flett, Ecole Assiniboia, Winnipeg**
    Maison de Retraite Villa Maria, St-Norbert
82. **Roger Bouvier, St-Georges**
    Bryce's Bakery Ltd., 258, rue Burnell, Winnipeg
83. **Roger Manaigre, Lorette**
    Old Dutch Foods, Winnipeg
84. **Gilbert Bohémier, St-Boniface**
    Fourrures Saras, 533, rue Des Meurons, St-Boniface
85. **Richard Barnabé, Collége de St-Boniface**
    Communauté des Soeurs Grises, Maison provinciale, St-Boniface
86. **Diane Cayer, Sisler High School, Winnipeg**
    Blackwoods Beverages, Winnipeg
87. **Maurice Gauthier, St-Boniface**
    Anchor Marine, 45, rue Archibald, St-Boniface.
88. **Claude Bohémier, Lorette**
    Na-Churs Liquid Fertilizer, Lorette
89. **Charles Campeau, St-Norbert**
    Greater Winnipeg Gas Co., 265, avenue Notre-Dame, Winnipeg

M. Joseph Balcaen, de La Broquerie, est décédé après une longue maladie

LA BROQUERIE — Le lundi 18 avril est décédé au Sanatorium de St-Boniface, M. Joseph Balcaen, âgé de 64 ans. Les funérailles ont été célébrées à La Broquerie le jeudi 21 avril par M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg et beau-frère du défunt. Le lecteur était son neveu, M. l'abbé Louis Laurencelle, de St-Boniface. Assistaient au choeur, M. l'abbé Félicien Juneau, curé, M. l'abbé Ubald Lafond, ancien curé, les R. P. Ludger Guy et Euclide Lalonde, S.J., et M. l'abbé Jean-Louis Rocan, de St-Boniface.

Les servants à l'autel étaient deux neveux et deux petits-fils du défunt: Gérard et Alain, Raymond et Gilbert Balcaen. Les porteurs étaient MM. Albert Vielfaure, M.A.L., Maurice Gauthier, Narcisse Fournier, Raymond Balcaen, Edouard Fisette et Eugène Laurencelle, tous neveux ou beaux-frères du défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Parmi la foule nombreuse qui assistait aux funérailles on remarquait Mme Guy Girardin, de Ponteix, et M. Raymond Girardin, de Gravelbourg, Sask., belle-soeur et beau-frère du défunt, ainsi que de nombreux parents et amis de St-Boniface, St-Norbert, St-Georges, Ste-Anne, Richer, Lorette, Winnipeg, St-Malo, St-Adolphe, St-Pierre, Transcona.

M. Balcaen est né à La Broquerie où il a toujours demeuré. En 1928 il épousait Mlle Eva Laurencelle, décédée en 1934. En 1939, il épousait Mlle Madeleine Dugas, de Meyronne, Sask. Tout en remplissant vaillamment son métier de fermier il mena une vie publique très active. Durant 12 ans il fit partie du Comité de Surveillance de la Caisse Populaire, il fut cinq ans au comité de Crédit et trois ans directeur de la Coopérative de Consommation. En 1964, lors de la célébration du 25e anniversaire des Coopératives dans la paroisse, il était décoré de l'Ordre du Mérite Coopératif. Il fut en outre syndic et commissaire d'école durant plusieurs années et président de la Winnipeg Mills Products Association, poste qu'il dut abandonner pour cause de santé.

M. Balcaen fut un excellent époux et père de famille. Les dernières années de sa vie furent assombries par un pénible état de paralysie qu'il supporta avec grand esprit de foi. C'est alors qu'il put compter sur le dévouement admirable de son épouse et de sa famille.

Le 27 janvier dernier, lendemain de son anniversaire de naissance, il dut être hospitalisé mais rien ne laissait prévoir une fin aussi rapide lorsqu'une attaque de pneumonie vint le ravir à l'affection des siens.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil sept fils: Fernand, Louis, Jean, Jules, Maurice et Claude, de La Broquerie, et Hubert de St-Boniface; quatre filles: Lina (Mme Gérard Decelles), Berthe (Mme Denis Legal), Florence (Mme Dominique Torcutti), et Yvette, de La Broquerie; deux frères: Gilles, de Marchand, et Arthur, de La Broquerie; trois soeurs, Mmes M.-L. Vielfaure, Mme Elas Gauthier et Mme Narcisse Fournier, de La Broquerie, et 15 petits-enfants.

Remerciements

Les membres de la famille Balcaen remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qu'ils viennent de subir.

De ci de là

Le dimanche 17 avril avait lieu à l'Institut Collégial la deuxième soirée récréative organisée par la Jeunesse étudiante, à laquelle prirent par les jeunes travailleurs du Klub Kopines Kopines ainsi qu'un groupe d'élèves Français et Anglais. M. Roland Laurencelle agissait comme maître de cérémonies.

Quelques comédies furent bien interprétées par les divers groupes. De jeunes artistes bien connus, tels que les Brunettes et M. Louis Dubé accompagné de ses trois musiciens, MM. Lawrence Kuehn, Marcien et Roland Laurencelle, égayèrent l'assistance de leurs mélodies vocales et instrumentales.

Pour conclure, M. l'abbé Félicien Juneau, curé, remercia tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Félicitations aux jeunes qui cherchent à développer leurs talents et leurs initiatives tout en procurant à leur milieu des amusements sains.

M. et Mme Adélard Fournier et leur fille, Hélène, ont fait récemment un voyage à Lebret où ils ont visité M. et Mme Guy Boulianne.

Voeux de prompt rétablissement à M. Gérard Decelles, hospitalisé.

Baptêmes

Le 13 avril: Roland, fils de Guy Fournier et de Cécile Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Fournier, grands-parents de l'enfant.

Le 24 avril: Louise, fille d'Arthur Delorme et d'Hélène Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Delorme.



Cette photo a été prise par M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, lors de la récente réunion à l'International Inn de Winnipeg de centaines de gérants de coopératives de la Fédérée. Parmi ces gérants venus de tous les coins de l'Ouest canadien, on remarquait un fort groupe de coopérateurs canadiens-français, dont ceux qui paraissent ci-dessus en compagnie de leur "papa président": de gauche à droite, MM. Paul Sicotte, gérant de la coopérative de Falher, Alta, Bertrand Labossière, gérant de la coopérative de Rossburn, Sask., L. L. Lloyd, président de Federated Co-op à Saskatoon, Napoléon Boutin, gérant de la coopérative de Tisdale, Sask., Léon Doucet, gérant de la coopérative de Lloydminster, Sask., et Léon Balcaen, gérant de la coopérative de La Broquerie. On se souvient que deux des principaux orateurs de cet important congrès avaient été MM. Raynald Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon, Man., et Roland Couture, gérant du poste de radio CKSB de St-Boniface.

St-Claude

Décès

Après une longue maladie endurée avec résignation, M. Mathurin Bellec est décédé le lundi 18 avril à l'hôpital de St-Claude à l'âge de 84 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église paroissiale le mercredi après-midi, où furent récitées des prières. Le service funèbre fut célébré le jeudi matin à 10 h. 30 par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, assisté de MM. les abbés G. Toupin, vicaire, et J. Choiselat, curé de Haywood.

Originaire de Melrand, France, M. Mathurin Bellec résidait à St-Claude depuis 1907. Il laisse dans le deuil son épouse, Marie Le Frapper, neuf filles: Mme R. Ratcliffe, (Valentine), de Cochrane, Mme Emily Woodley, de Toronto, la Rév. Sr Hélène Bellec, S.G.M., de Regina, Mme R. Miller (Germaine), de Toronto, Mme Félix Magne (Louise), de St-Claude, Mme P. Pereux (Agnès), de Powerview, Mme Jos. Rocan (Thérèse), de Brandon, Mme G. Dion (Marie), de St-Claude, Cécile, de Winnipeg, 13 petits-enfants et six arrière-petits-enfants, et une soeur, Mme Julienne Le Floch, de St-Claude.

La famille Bellec veut remercier tous leurs amis des paroisses environnantes qui se sont joints à eux dans ce deuil, soit par prières, offrandes de messes, de fleurs ou en assistant au service funèbre.

Décès de M. A. Pachet

Le mardi 12 avril, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédé M. Arthur Pachet, âgé de 91 ans.

M. Pachet naquit à Port-sur-Vienne, Indre-Loire, France, où plus tard il épousa Mlle Eugénie Avril. En 1910 il vint s'établir avec son épouse et leur fillette de six mois, Jeanne, à Haywood, Man., et, sept ans plus tard, ils allèrent demeurer à St-Claude.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Charles et Georges, de Winnipeg; cinq filles, Mmes Albert Jobin (Jeanne), Joseph Magne (Georgette) et Georges Binne (Marie), de St-Claude, Joachim Dondo (Eugénie), de Montréal, et Omer Levasseur (Madeleine), de Frobisher Bay; 33 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église paroissiale le jeudi après-midi jusqu'à l'heure du service célébré le lendemain à 10 h. par M. l'abbé J.-M. Gagné. Les porteurs furent six petits-fils du défunt, MM. Lucien, Albert et Armand Jobin, Denis Magne, Roger Binne et Paul Pachet. La quête fut faite par MM. D. Magne et R. Binne. L'inhumation se fit au cimetière local parmi un grand nombre de parents et d'amis.

Remerciements

La famille Pachet désire remercier toutes les personnes qui lui ont exprimé de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre façon.

Isle-de-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se sont rendus en grand nombre à l'église à l'occasion de leur réunion d'avril pour renouveler leur acte de consécration à No-Notre-Dame du Bon Conseil. M. l'abbé M. Dacquay, aumônier, fit un petit discours de circonstance et on chanta le cantique à Notre-Dame.

La soirée se continua ensuite à l'école. Après les procédés ordinaires il y eut lecture des rapports des différents comités permanents préparés par les présidentes respectives pour le conseil diocésain.

Vint ensuite l'élection d'un nouvel exécutif: Mme Emile Abraham a été réélue présidente. Les vice-présidentes sont Mmes Louis Molin, Raoul Dumaine et Albert Lamoureux; secrétaire, Mme Frank Haddock (réélu); trésorière, Mlle Germaine Brulé.

Félicitations aux nouveaux membres et cordial remerciement aux dames de 1965-66 sortant de charge.

La communion mensuelle aura lieu le 8 mai, deuxième dimanche du mois, et comme cette date est aussi la fête des mères, c'est une raison de plus de ne pas oublier notre patronne.

Une autre date importante à retenir est l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 12 mai, à 8 h. 30 p.m., à l'école consolidée.

Mariage Brulé-Heindel

Le samedi 23 avril, Mlle Doreen Heindel, fille de Mme Ann Heindel, unissait sa destinée à celle de M. Paul Brulé, fils de M. et Mme Honoré Brulé. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Notre-Dame de Fatima, Winnipeg.

Quoique la température était peu favorable, les nouveaux mariés se sont rendus à l'Isle-de-Chênes pour embrasser leur mère, Mme H. Brulé, invalide depuis plusieurs années. Ils se rendirent ensuite à la salle Silver Slipper pour une magnifique réception qui réunissait un grand nombre de parents et d'amis.

M. et Mme Paul Brulé sont partis pour un voyage à Vancouver. A leur retour ils résideront à Grande Pointe.

Voeux de bonheur et de succès aux nouveaux époux.

Baptêmes

Le 27 mars: Roger-Adrien-Joseph, fils de Claude Bouchard et de Florence Desrochers, né le 12 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Gauvin.

Le 27 mars: Pierre-Roger-Joseph, fils d'Octave Leclaire et d'Yvette Hébert, né le 15 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Hébert.

Le 1er avril: Diane-Anne, fille de Samuel Chodachek et de Marie Blacher, née le 10 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Mondor.

Le 3 avril: Kathleen-Emma, fille de Frank Duchek et d'Adelina Hogue, née le 18 mars. Parrain et marraine, Edward Duchek et A. Hallama.

Inondation

Plusieurs paroissiens ont eu la bienveillance de recevoir chez eux certaines personnes éprouvées par les ravages de l'inondation et qui ont dû chercher logis ailleurs. Quelques foyers ont même abrité plus d'une famille sous leur toit.

A ces bienfaiteurs, félicitations pour leur bel acte de charité; le bon Dieu n'oubliera certainement pas d'en tenir compte.

St-Norbert

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tenait ses assemblées mensuelle et annuelle à la sacristie, le 20 avril dernier.

Après la réunion mensuelle qui traita surtout du programme spirituel "la Parole de Dieu", la présidente passa immédiatement à l'assemblée annuelle. Les dames en charge des comités firent lecture de leurs rapports sur les activités de l'année écoulée.

Puis eurent lieu les élections pour les postes vacants: présidente, Mme R. Provost; 1ère vice-présidente, Mme H. Bosc; 2e vice-présidente, Mme A. Bourgeois; trésorière, Mme M. Zastre.

La nouvelle présidente, Mme R. Provost, remercia, au nom de tous les membres, les dames sortant de charge, tout particulièrement l'ancienne présidente pour son dévouement envers la Ligue.

Un cadeau fut offert à l'aumônier à l'occasion de son anniversaire. Ce cadeau fut très apprécié par M. l'abbé L. Couture.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 mai prochain.

Naissance

A M. et Mme Alfred Péloquin est né un fils à l'hôpital général St-Boniface le 6 avril. Il fut baptisé le 17 avril en l'église de St-Norbert par M. l'abbé Gérard Dionne, sous les noms de Guy-René-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. et Mme René Delorme, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme A. Péloquin désirent remercier M. le Dr Robert Jacques et le personnel de la salle 3A de l'hôpital.



LE VILLAGE DE ST-CLAUDE

Vous êtes informés par les présentes que les Règlements nos 32/65 et 35/65 du Village de St-Claude, (dont les copies sont classées au Bureau du Village et peuvent être examinées par quiconque s'y intéresse) qui ont reçu une première et deuxième lectures par le Conseil dudit Village, qui ont été soumis au Comité de la Régie municipale du Manitoba, approuvés et autorisés par celui-ci, seront portés au vote des contribuables dudit Village dûment qualifiés à voter sur ces règlements selon l'Acte municipal, aux heures et à l'endroit ci-dessous indiqués.

L'objet du Règlement no 35/65 est de former un district communautaire comprenant le Village de St-Claude et une partie de la municipalité rurale de Dufferin, une partie de la municipalité rurale de Grey et une partie de la municipalité rurale de Norfolk sud, dans le but de pourvoir au maintien et à l'administration d'une patinoire qui sera construite dans le Village de St-Claude.

L'objet du Règlement no 32/65 est d'autoriser ledit Village à emprunter la somme de $12,500.00 dans le but d'aider à la construction de ladite patinoire, par l'émission et la vente d'obligations. Lesdites obligations seront financées sur une période de vingt (20) ans y compris l'intérêt à 5½ pour cent par année, par un taux spécial appliqué à toute propriété imposable dudit Village, et identifié comme zone 4 dans le Règlement no 35/65.

Le jour fixé pour la votation desdits électeurs qualifiés est le sixième jour (6e) de mai 1966 A.D., à partir de neuf (9) heures de la matinée jusqu'à six (6) heures de l'après-midi le même jour.

Le bureau de votation sera à la patinoire dans le Village de St-Claude, dans la province du Manitoba.

Le cinquième (5e) jour de mai 1966 A.D., à deux (2) heures de l'après-midi, le maire dudit Village sera présent au Bureau dudit Village, à St-Claude, Manitoba, afin de nommer, si requis, des personnes intéressées audit règlement, qu'elles y soient favorables ou opposées, pour être témoins du vote audit bureau de votation, et du compilage final des votes par le commis du scrutin. Toutes ces nominations doivent être écrites et signées par le maire.

Le septième (7e) jour de mai 1966 A.D., le clerc dudit Village procédera dans ledit Village au comptage des votes pour et contre lesdits Règlements nos 32/65 et 35/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la province du Manitoba, ce 7e jour d'avril 1966 A.D.

Georgette MAGNE,
Clerc du Village de St-Claude.

Ste-Anne-des-Chênes

Marchoton annuel de CKSB

La Chambre de Commerce de Ste-Anne-des-Chênes a pris l'initiative d'inviter le poste CKSB à inclure ce village sur le parcours du marchoton de cette année.

Le vendredi 29 avril, à minuit, les marcheurs seront sur la ligne du départ à La Broquerie. Le parcours se fera sur les routes 52, 12 et 1. Le premier arrêt vérificateur sera à Ste-Anne.

La Chambre de Commerce de Ste-Anne, en compagnie de M. Roméo Blanchette, du Motel Blé d'Or, prépare une réception digne du village pour les nombreux concurrents et spectateurs à cette occasion.

Une grande soirée sociale aura lieu au Motel Blé d'Or le vendredi soir 29 avril. On attend une grande foule et on veut être à la hauteur de la situation pour montrer qu'à Ste-Anne "on sait bien faire les choses". On sollicite donc le concours de tous les citoyens de Ste-Anne afin de pouvoir réaliser un beau succès. Le poste CKSB a favorisé la paroisse en accédant à sa demande.

Espérons que la réception faite aux visiteurs sera telle que les directeurs du marchoton n'hésiteront pas dans leur choix de la route à prendre l'an prochain.

Plusieurs des jeunes de la paroisse s'entraînent pour prendre part à la "Grande marche vers CKSB". Tous sont certains qu'ils n'éprouveront pas de difficulté à trouver des commanditaires locaux parmi les hommes d'affaires. Les commanditaires seront annoncés sur les ondes de CKSB pour plusieurs jours.

Tâchez tous de profiter de cette occasion pour rendre le village encore plus en évidence.

Soyons fiers du village!

D. BRUYERE.

Club 4-H

Denis Desrosiers, fils de M. et Mme Rosaire Desrosiers, a été choisi comme l'un des membres du Club 4-H le plus méritant de la région agricole de Steinbach, ce qui lui donne droit à un voyage au Dakota Nord au mois de juillet, gracieuseté du Conseil Canadien des Clubs 4-H. Il sera l'invité d'une famille du Club 4-H dans cet état.

Denis est un membre très actif depuis cinq ans dans les mouvements du Club 4-H. Il est étudiant en 12e année à l'Institut Collégial de Ste-Anne. Félicitations Denis de la part de tous tes amis qui sont heureux de tes succès et te souhaitent un voyage aussi instructif qu'agréable.

Eveline Bériault a été choisie comme représentante de la région agricole de Steinbach pour la semaine d'étude en orientation qui se tint à l'Université de Manitoba durant la semaine de Pâques.

Tous les amis d'Eveline sont heureux de la féliciter et espèrent qu'elle fera bénéficier ses camarades de cette semaine enrichissante.

Eveline fait partie du cercle local depuis sept années et a toujours été très intéressée aux activités. Elle est étudiante en 10e année à l'Institut Collégial de Ste-Anne et est la fille de M. et Mme Honoré Bériault.

Ces jeunes étaient les invités du ministère de l'Agriculture du Manitoba. Ils assistèrent à des conférences et prirent part à des discussions.

Cercle dramatique

Le Cercle dramatique de Ste-Anne, même s'il en est à ses débuts, a présenté une séance très intéressante le dimanche 3 avril à l'auditorium de l'école secondaire. Sincères félicitations à tous les acteurs qui ont si bien joué leur rôle. Ce fut une soirée très divertissante. Espérons qu'ils continuent à développer leurs talents, car tous aimeraient les revoir sur la scène bientôt.

Claire NOEL.

Histoire de la paroisse

Puisqu'on est dans un temps où l'inondation est un sujet de conversation primordiale, mentionnons que c'est à la suite d'une inondation, en 1861, que bon nombre de colons s'éloignèrent des rives de la Rivière-Rouge. Ils prirent des terres dans la prairie qui s'étendait alors jusqu'à la Grande-Pointe-des-Chênes.

La construction de la route Dawson fut un autre moyen d'amener des colons à Ste-Anne, car elle reliait l'ouest à l'est, qui étaient séparés auparavant par une forêt très dense.

Quelques années auparavant, c'est-à-dire en 1858, une première messe fut célébrée par le R. P. Simonet, O.M.I., sur le territoire de la future paroisse de Ste-Anne-des-Chênes.

En 1859, Mgr Taché demanda au R. P. LeFloch, alors curé de la cathédrale de St-Boniface, de s'occuper des colons de la Grande-Pointe-des-Chênes. Le Père Lefloch se fit souvent remplacer par différents missionnaires. Parmi eux on comptait le R. P. Louis-Raymond Giroux. En 1859, la Grande-Pointe-des-Chênes reçut comme patronne le nom de l'aïeule de Jésus, la bonne sainte Anne.

Pendant six ans, les offices religieux eurent lieu dans la maison de M. Jean-Baptiste Perreault. Celui-ci allait chercher le missionnaire à St-Boniface et le reconduisait. En 1864, la maison de M. Perreault étant devenue trop petite, une chapelle de 30 par 15 pieds fut construite sur le lot 19.

Mme C. TOUGAS.

Powerview, Man.

Fructueuse journée de récollection de la L.F.C., le jeudi 14 avril

POWERVIEW — Le jeudi 14 avril, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Pine Falls, Powerview, St-Georges et Lac-du-Bonnet, se réunissaient, à la salle paroissiale de Notre-Dame-du-Laus, Powerview, pour une journée de récollection.

A 10 h. a.m., un café fut servi aux invités, puis les confessions furent entendues et, à 11 h. 30, la messe fut concélébrée par Mgr Empson et M. l'abbé A. Fréchette. Après la messe l'on descendit à la salle pour le dîner; les invités d'honneur étaient: Mgr Empson, MM. les abbés O. Larochelle, curé, G. Trudeau, curé de St-Georges, et A. Fréchette, curé de Lac-du-Bonnet.

Après le repas, la présidente, Mme Marie Thibodeau, souhaita la bienvenue aux membres du clergé ainsi qu'à toutes les dames, puis elle demanda à plusieurs d'entre elles de présenter un compte rendu des diverses activités de leur groupe respectif: Mmes Bonekempt et Faver, de Lac-du-Bonnet, Mmes Ted Lavallée et Len. Shea, de Pine Falls; Mmes Louis Laroque, Paul Boulet, Henri Desautels, Richard April et Mlle Yolande Fisette, de St-Georges; Mmes Marie Thibodeau, Jim McLeod, Norman Trudel et Joe Hawrenik, de Powerview.

Mgr Empson les félicita sur certains sujets et donna de bons conseils et encouragements sur les sujets qui laissaient à désirer insistant sur les responsabilités qui sont leurs à la maison, à l'école et dans la communauté. Il invita les dames au congrès qui se tiendra sous peu à Winnipeg.

M. l'abbé Fréchette présenta ensuite l'orateur invité, M. l'abbé G. Trudeau, qui avait choisi pour sujet "l'Education au Manitoba": l'Acte de 1890, défendant l'enseignement du français et du catéchisme dans les écoles; les effets de cet Acte sur les générations qui suivirent. Il faut aider Dieu dans l'éducation, surtout l'éducation religieuse.

M. le curé remercia l'orateur, tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette journée un succès espérant que cela puisse se répéter l'an prochain et donna rendez-vous à tous au pèlerinage de Notre-Dame-du-Laus, le 22 mai. Après un dernier remerciement de Mme Thibodeau, on remonta à l'église pour la bénédiction du St-Sacrement.

Mariage Curé-Webb

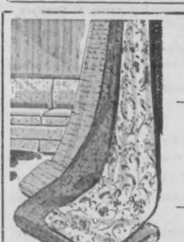
Le samedi 16 avril, en l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé O. Larochelle, curé, bénissait le mariage de Mlle Rena Webb à M. Frédéric Curé.

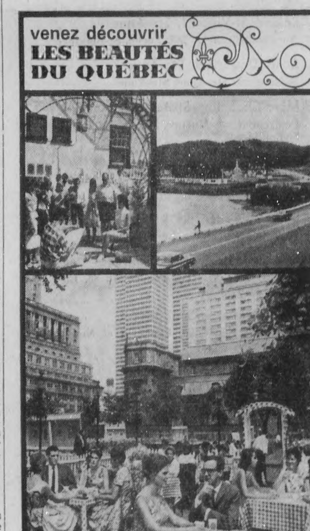
Les témoins furent MM. Edwin Webb, père de la mariée et Emile Deyon, oncle du marié. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Lucille Lavoie, de Powerview, et Annette Curé, de St-Pierre; les garçons d'honneur étaient MM. Kyle Webb, de Powerview et Reggie Thomas, de Grand Marais; la petite bouquetière, Elaine Lodge, et le petit page, Robert Lodge, de Lac-du-Bonnet, nièce et neveu du marié.

La mariée portait une longue robe blanche de taffetas et son bouquet était de roses rouges "American Beauty".

Il y eut réception à la salle Légion de Pine Falls.

Les nouveaux époux demeureront à Grand Marais.





M. Joseph LaFlèche, pionnier de St-Charles, décédé à l'âge de quatre-vingt-seize ans

ST-CHARLES — Le mercredi 20 avril, à l'hôpital King Edward de Winnipeg, est décédé M. Joseph-F.-X. LaFlèche, de 528, rue Lindsay, Winnipeg. Le défunt était le dernier membre de la famille de Jude LaFlèche, pionnier de St-Charles qui vint du Québec s'y établir en 1885. Né à Louiseville, comté de Maskinongé, Qué., en 1869, M. LaFlèche avait épousé, en 1902, Mlle Léonie Perras, de St-François-Xavier, Man., décédée depuis de nombreuses années. Deux enfants naquirent de cette union: Emilia, morte en bas âge, et Oliva, qui périt lors de l'incendie du Collège de St-Boniface en 1922.

M. LaFlèche exploita sa ferme de Charleswood pendant plus de 62 ans, jusqu'en 1950, alors qu'il prit sa retraite et habitait Winnipeg depuis quelques années seulement.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Clarke-Leatherdale le vendredi 22 avril, à 8 h. Le service fut chanté en l'église St-Jean de Brébeuf de Winnipeg à 11 h. samedi matin. Le neveu du défunt, le R. P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, officia et chanta plus tard le Libera en l'église de St-Charles, avant l'inhumation qui se fit dans le lot familial du cimetière de cette paroisse.

Le chant dans les deux cas fut exécuté par la chorale de St-Charles et l'organiste était la nièce du défunt, Mme Louis Muller, de Winnipeg.

Les porteurs étaient ses neveux, MM. Alfred, Martial, Louis et François LaFlèche, Henri Perras et Emile Richard.

Le défunt laisse dans le deuil un grand nombre de neveux et nièces, ainsi que quatre belles-soeurs, dont deux surtout Mlle Cézarine Perras et Mme Blanche Levrault, qui se sont dévouées à prendre soin de ce bon vieillard depuis de longues années.

Remerciements

Les parents de M. LaFlèche prient leurs parents, amis et connaissances d'accepter leurs plus sincères remerciements pour l'estime qu'ils ont témoigné au défunt et pour la sympathie qu'ils leur ont fait sentir à l'occasion de ce décès, soit par visites à l'hôpital, assistance aux prières et aux funérailles, par offrandes de messes ou de quelque autre façon.

Un merci tout spécial est adressé au R. P. Martial Caron, S.J., pour tout son dévouement, au R. P. R. Oliver, S.J., de St-Jean de Brébeuf, pour sa bonté et sa coopération, aux religieuses si attentives pour leurs ferventes prières, à la chorale de la paroisse de St-Charles et à la nièce de M. LaFlèche, Mme Louis Muller, l'organiste pour un dernier hommage magnifique à ce vénérable vieillard.

Décès subit d'un pilier du conseil de N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DELOURDES — Le samedi 16 avril, à 5 h. a.m., après quelques heures de souffrances, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, M. Aurèle Dupasquier, âgé de 44 ans, muni des sacrements de la Sainte Eglise.

Né le 4 décembre 1921 à Notre-Dame-de-Lourdes, il épousait Germaine Mary le 27 janvier 1942. De cette union naquirent cinq enfants, dont un est décédé en bas âge.



M. Aurèle Dupasquier

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Germaine, trois fils: Norman, Roger, Albert, et une fille, Estelle, ainsi que ses parents, M. et Mme Antoine Dupasquier, et quatre frères: Robert, Henri, Roméo, de Chicago, et Maurice, de Québec.

La dépouille mortelle fut exposée le lundi 18 avril à 4 h. p.m., en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. De nombreux parents et amis vinrent offrir leurs condoléances à la famille affligée. M. Dupasquier étant membre actif des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin, ses collègues vinrent en grand nombre lui rendre leur dernier hommage.

Le service funèbre fut chanté en présence d'une foule nombreuse, le mardi 19 avril, à 10 h. a.m., en l'église paroissiale, par M. l'abbé Pierre Gagné, curé. Agissaient comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Ovila Moquin et Réginald Prescott, curés de Somerset et St-Léon, respectivement. On remarquait aussi, au choeur, le R. P. Simon Nivon.

Six Frères Chevaliers agissaient comme porteurs honoraires: MM. Marcel Roch, Marcel Deroche, Raphaël Vulgnier, Raymond Delaquis, Emilien Landreville et Henri Gevaert. Les acompagnait le Grand Chevalier, M. Pierre Mabon. Les porteurs actifs étaient: MM. Fernand, Hubert, Denis et Gérald Dupasquier, Robert Roch et Roger Tremblay, tous neveux du défunt. MM. Louis Chabbert, fils, et Constant Dupasquier, frères chevaliers, firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Germaine Dupasquier et ses enfants désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur cher époux et père. Un merci bien spécial à M. l'abbé Pierre Gagné, à M. le docteur Hubert Delaquis, et à Mme Aimé Delaquis (Shirley Fisher), infirmière licenciée, pour leurs soins empressés et pour le dévouement admirable témoigné en cette douloureuse occasion.

Un pilier du conseil

M. Marcel Roch, maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, se dit profondément bouleversé par cette mort inopinée. Il considérait M. Aurèle Dupasquier comme un pilier du conseil et un ami très cher, qui se faisait remarquer par son attitude humaine et sympathique dans les devoirs de sa charge et manifestait une compréhension spéciale de ses fonctions comme responsable du service civil.

"Nous somme foudroyés par cette mort tragique d'un homme dans la force de l'âge, et son savoir-faire, de même que son parfait bilinguisme ont favorablement impressionné dans de grandes assemblées. Nous nous ressentirons beaucoup de son absence . . ."

Haywood

Çà et là

Mlle Marie-R. Dagesse et sa nièce, Edith ,sont de retour de leur voyage à Saskatoon où elles visitaient leur frère et oncle, Georges. Ensuite, en compagnie de M. et Mme Georges Dagesse, elles se sont rendues à St-Brieux pour visiter Mlle Gauthier, soeur de Mme Dagesse. Tous se rendirent alors à St-Paul, Alta, chez M. et Mme Euclide Ouellette, autrefois de cette paroinsse. Mlle Dagesse est revenue enchantée de son voyage.

Le dimanche 27 avril M. et Mme Jos. Buisson visitaient leurs parents à Dunrea.

Le dimanche 24 avril, M. et Mme Charles Gautron, de St-Vital, ainsi que Gilles et Jeannette, étaient en visite chez M. et Mme Georges Souque.

Le dimanche 24 avril, le bazar organisé par les Dames de la Ligue fut bien réussi. Merci sincère à tous les amis qui y sont venus et à tous ceux qui ont contribué à son succès, surtout aux marchands.



Filles d'Isabelle de La Broquerie

Le dimanche soir 24 avril avait lieu à l'école secondaire une partie de cartes au profit de la paroisse. Comme vous avez pu le constater dans les chroniques précédentes, cette partie de cartes était organisée par les Filles d'Isabelle de concert avec toutes les dames de la paroisse.

L'assistance fut très bonne et le tout marcha rondement sous l'habile direction de notre maître de cérémonies, M. Alphonse Fournier. Pour égayer l'auditoire, il y alla même de quelques histoires de sa collection assez variée.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme Narcisse Fournier. Les prix de cartes furent comme suit: 1er prix des dames, Mme Aimé Fiola et le 2e, Mme D. N. Normandeau; chez les hommes: 1er prix, M. Narcisse Fournier et le 2e, Rénald Choiselat. Le grand tirage favorisa aussi plusieurs chanceux.

Le talentueux Louis Dubé, accompagné de ses jeunes musiciens, charma l'auditoire par quelques belles chansons de son répertoire.

Les Filles d'Isabelle désirent remercier bien sincèrement toutes les dames qui ont contribué, soit par don de prix, contribution au lunch ou aide, à faire de cette réalisation paroissiale un vrai succès.

FATIMA.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

5-554-5C.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	93.2	93	92.4	91.2	91.2
C.W. No 3	92.2	92	91.4	90.2	90.2
Fourrage No 1	89.2	89	88.4	87.2	87.2
Fourrage No 2	86.2	86	85.4	84.2	84.2
Fourrage No 3	83.2	83	82.4	81.2	81.2
ORGE —					
C.W. No 2—6 rangs	141	141	140	138.6	138
C.W. No 3—6 rangs	139	139	138	136.6	136
Fourrage No 1	130	130	129	127.6	127
Fourrage No 2	129	129	128	126.6	126
Fourrage No 3	126	126	125	123.6	123
SEIGLE —					
C.W. No 2	132⅜	131⅛	130⅞	129⅛	129.2
C.W. No 3	127⅜	126⅛	125⅞	124⅛	124.2
C.W. 2 rej.	126⅜	125⅛	124⅞	123⅛	123.2
C.W. No 4	116	116⅜	116⅜	114.4	114⅝
Ergot	110	111⅝	111⅜	109.4	109⅝
Sur voie net	132⅜	131⅛	130⅞	129⅛	129⅜

OPTIONS WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mai	273.2	274.4	272	269	270
Juillet	273	274.6	272.4	269.4	270.4
Novembre	264⅜	266	264	261.2	262.6
AVOINE —					
Mai	92.6	92⅜	92	90.6	90.6
Juillet	90⅞	90.4	90.2	89⅜	89⅜
Octobre	88⅜	88.2	87.2	86.4	86.6
Décembre	86⅛	86⅛	86⅛	86⅛	85.4
ORGE —					
Mai	133	133	132	130.6	130
Juillet	132⅝	131⅞	131.6	130.4	130
Octobre	128⅜	128.2	127⅜	126	126⅛
Décembre	127.2	127⅛	126⅜	124.6	124.6
LIN —					
Mai	298.2	297.2	296⅛	295.4	297.2
Juillet	300.4	299.6	299	299.2	300.6
Octobre	305⅛	304.4	304	304⅛	305⅜
Décembre	302.2	302	302	302	303⅛
SEIGLE —					
Mai	133	131⅝	131⅝	129.4	129⅝
Juillet	135.4	134	134	132⅛	132
Octobre	138.6	137.2	137⅝	136	135.6
Décembre	139	137⅛	138	136⅝	136⅛

(Pour la semaine du 18 au 22 avril 1966)

Dunrea

Jours saints et fête de Pâques

La célébration des Jours saints eut lieu comme l'an passé suivant la nouvelle liturgie. Tous sont reconnaissants au R. P. J. Guillemette, O.M.I., de St-Norbert, qui vint prêter son précieux concours à M. l'abbé C. Vachon, curé, pendant ces quelques jours. Les collégiens, ainsi que Ronald Boulet, prirent une part active comme lecteurs pendant les cérémonies religieuses.

A minuit eut lieu la messe solennelle de la Résurrection pendant laquelle la chorale exécuta la messe en français du R. P. Jules Martel, O.M.I., et à l'issue, le beau cantique "Alleluia, Jésus est triomphant".

Le matin de Pâques, une messe lue en anglais eut lieu à 10 h. avec cantiques appropriés, belle assistance et communions nombreuses.

Soirée récréative

Le lundi soir 11 avril avait lieu, à la salle paroissiale, une soirée récréative où tous, jeunes et vieux, étaient conviés pour passer une veillée des plus agréables.

Elle était sous les auspices des dames de la paroisse, et MM. McKnight, père et fils, étaient en charge de la partie musicale; c'est dire que des échos mélodieux et entraînants remplissaient la salle, pendant que les jeunes s'en donnaient à coeur joie et avec entrain.

Des billets avaient été vendus sur une poêle électrique qui fut gagnée par Mme Philippe Bisson.

Le résultat pécunaire, au profit des oeuvres paroissiales, fut des plus encourageants.

Thé du Club 4-H

Le jeudi soir 14 avril, les jeunes du Club 4-H, voulant prouver leur savoir-faire, avaient invité leurs parents à un thé qu'ils avaient préparé eux-mêmes, ayant dressé les tables avec art et habileté, et le service eut lieu avec gentillesse et beau succès.

Mlle Wilton, représentante provinciale du Club 4-H, était venue de Boissevain pour juger de l'habileté de chacun des jeunes membres, dans la partie culinaire. Tous furent enchantés de la manière aisée avec laquelle les jeunes s'exécutèrent et jouirent aussi en goûtant aux mets servis: sandwiches de fantaisie, biscuits et gâteaux bien réussis. Tout était parfait.

Réunion

Le lundi soir 18 avril, tous les paroissiens étaient conviés à une intéressante soirée, sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de cette localité, ayant pour but l'étude de l'action sociale en général.

Le médecin local, le Dr P. Lommerse, bien que se servant encore de ses béquilles après son malheureux accident, était là pour donner des explications sur les différents malaises qui affligent l'humanité et les moyens pour les prévenir, etc.

M. Sutherland, de l'aide à l'enfance du district de Brandon, parla avec chaleur de l'aide à l'enfance malheureuse, et Mlle Thérèse Châtelain, du Service social de Winnipeg, intéressa beaucoup l'auditoire d'une manière claire et précise sur cette oeuvre qu'elle connait à fond, puisqu'elle s'y dévoue depuis plusieurs années: pauvreté de plusieurs familles, incontrôlable et involontaire la plupart du temps, moyens à prendre pour leur venir en aide, etc., etc.

Des questions furent posées qui donnèrent lieu à d'intéressantes discussions.

Du café et des beignets furent servis vers la fin de la veillée. Remerciements sincères à tous et chacun, surtout aux distingués visiteurs, pour leurs intéressantes causeries.

Partie de cartes

La moitié de la paroisse était en tête de la partie de cartes qui eut lieu le dimanche soir 17 avril.

Il y eut 14 tables de joueurs de whist et les prix échurent à Mmes Herman Aquin, avec 95 points, et Damien Rondeau, 91; pour les hommes, MM. Ernie Bessant, 92, et Félicien Boulet, 90. Une grosse bouteille d'eau de toilette fut gagnée par Mlle Doris Lussier; une autre bouteille d'eau de Vichy échut à un M. Young, de Ninette.

Les favorisés du sort au bingo furent Mmes Arthur Paradis, Nazaire Légaré, R. Paskwitz et Madeleine Côté, Mlle Doris Lussier, MM. Ernie Bessant (2), Paul Maurice, Georges Bessant (2), Henri Beaupré, Jos. Prescott, de St-Lazare, et Joseph Boulet. M. A. Lavoie remporta le $5.00 pour carte remplie.

De nombreux billets avaient été vendus sur un percolateur à café de 20 tasses, et le jeune Grant Fisher, de Killarney, en fut l'heureux gagnant. Une grosse boite d'épiceries d'une valeur de $12.75 fut tirée aux dés et échut à M. Frank Spurrill.

Un copieux goûter termina l'intéressante veillée dont le résultat pécuniaire fut des plus satisfaisants. Grand merci à toutes les personnes qui s'y sont dévouées et à tous ceux qui y ont contribué.

Va-et-vient

En plus du R. P. J.-C. Guillemette, venu pour Pâques, MM. les abbés J.-D. Desjardins et R. Lavoie, de McCreary et Laurier, sont venus dans cette localité pour quelques jours.

Plusieurs autres visiteurs sont venus pendant ces dernières semaines, entre autres, M. et Mme Félix Paradis, Mme Anna Boulet et ses enfants, de St-Boniface, M. et Mme Victor Leclaire, de Regina, MM. et Mmes Jos. Prescott et Pierre Huberdeau, de St-Lazare, Théo Knook, de Winnipeg, M. et Mme Lionel Aquin, de St-Charles, Mlle G. Boulet, de McCreary, M. et Mme Jos. Buisson, de Haywood, emmenant avec eux Mme Marie Boulet et M. Adélard Boulet, du Foyer Notre-Dame, etc.

Mmes Henri et Jos. Côté se sont rendues à Toronto, récemment, pour assister aux funérailles d'une de leurs soeurs, Mme Harrison, née Emma Ste-Croix.

M. et Mme Frank Spurrill sont allés passer une semaine avec leurs fille et gendre, M. et Mme F. Bazin, de Melville, Sask.

M. Roger Blaise est de retour d'un beau voyage au pays natal, la Hollande, où il put jouir de la vie familiale et de la présence de nombreux amis d'enfance.

Tous sont heureux de revoir M. et Mme Auguste Garand, de retour au foyer après un séjour d'un mois en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les instituteurs de la Montagne discutent des problèmes de l'heure

ST-ALPHONSE — Les instituteurs de la division scolaire "Montagne" ont tenu en la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes une importante réunion pour approfondir le thème "Changements en Education", le mardi 21 avril dernier à 8 h. du soir.

Le programme de la réunion se divisait en trois parties: 1) Présentation du sujet par un membre de l'Association des Commissaires d'école du Manitoba et par deux membres du Département d'Education; 2) Discussion en groupes et préparation des questions; 3) Réponse aux questions par les orateurs invités. Un panel local assista aussi à cette discussion: trois commissaires, deux parents, un instituteur des différentes parties de la division y participèrent.

Comme l'expliquait Soeur Elisabeth, de St-Alphonse, officier de liaison de l'Association des Instituteurs de la Montagne, dans la lettre de convocation à cette importante réunion: "Les journaux, la radio et la télévision propagent actuellement diverses opinions concernant l'éducation au Manitoba. Ces différentes sources d'informations massives affirment que la plus grande ressource naturelle de notre province est l'enfant.

"Les parents, instituteurs, commissaires et contribuables dépensent continuellement leurs énergies en vue du développement de la nouvelle génération.

"Le gouvernement, agissant come porte-parole du peuple désire prendre action, légalisant ainsi les idées du public. A cette fin, une commission spéciale a été établie pour étudier l'état du gouvernement municipal au Manitoba. Une des suggestions soumises par la Commission Michener concerne l'éducation. Elle suggère que l'administration de toutes les écoles publiques soient sous une seule commission divisionnaire.

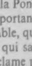
"Les instituteurs de la division Montagne sentent la nécessité d'informations supplémentaires sur ce sujet. Ils désirent en même temps partager avec parents, commissaires et contribuables ces informations.

"C'est pourquoi ils ont décidé de convoquer cette réunion du 21 avril à Notre-Dame-de-Lourdes pour étudier le thème 'Changements en Education'."













La vie politique au Manitoba

La session actuelle, à l'allure de trois séances par jour, semble toucher à sa fin, ce qui a pour effet de précipiter le travail de la chambre. De plus, tous les députés ont hâte de retourner dans leur comté afin de mettre en branle l'organisation de la prochaine élection. Plusieurs pensent qu'elle aura lieu vers la fin de juin.

L'entreprise privée

Les députés ont discuté de nombreux problèmes, en laissant percer, selon la règle du jeu, les différents points de vue découlant de leur allégeance politique. Par exemple, au sujet du complexe Monoca, les uns préfèrent l'entreprise d'état pour exploiter les forêts du nord, de son côté le gouvernement a décidé de confier cette exploitation à l'entreprise privée.

L'hon. Gurney Evans affirme que les sociétés d'état ne sont pas en mesure de vendre leurs produits sur le marché mondial avec le même degré d'efficacité que l'initiative privée. L'histoire appuie la véracité de cette constatation dans tous les pays libres. De même, la prospérité matérielle y est plus élevée. Le rôle du gouvernement se résume donc à une participation minoritaire. Quant aux fonds que doit emprunter Monoca, d'après les renseignements actuels, ces argents ne proviendraient pas du gouvernement manitobain.

Canalisation de la rivière Nelson

Le chef de l'opposition, M. Gildas Molgat suggère au gouvernement d'étudier la possibilité d'établir conjointement avec l'aménagement de la centrale électrique de la rivière Nelson, un système de canalisation de la même rivière. Huit écluses permettraient aux navires moyens d'atteindre Selkirk même. Ainsi, l'expédition du grain se ferait directement de Selkirk, qui, par ce fait, deviendrait un port important et ouvert à la navigation pour au moins six mois par année. Cette route intérieure donnerait à la région du nord une impulsion économique considérable de même qu'à toute la province. Ce qu'il importe pour le moment, c'est de profiter des recherches et des données que le gouvernement possède déjà à ce sujet.

Disparition de la petite école

Le ministère de l'Education, l'hon. George Johnson, a exposé son plan concernant l'absorption par les grandes divisions scolaires, des écoles élémentaires comprises dans chaque division. Le but de ces modifications, c'est d'éliminer les 1,000 petites écoles qui donnent l'enseignement au niveau élémentaire.

Selon le ministre, la méthode la plus simple à suivre, c'est que la commission en fasse la demande ou 20 pour cent des électeurs. Cette requête sera considérée par une commission, après une enquête publique, et cette demande sera acceptée ou rejetée selon le cas. Cette procédure faciliterait aux districts scolaires de s'insérer sans heurt dans la plus grande division.

La deuxième méthode fait appel à un référendum tenu parmi les électeurs de la grande division scolaire. Ce référendum peut avoir lieu à la demande du ministre ou d'au moins 20 pour cent des électeurs de la division. Si la majorité des électeurs acceptent cette nouvelle formule administrative, la commission scolaire divisionnaire dirigera alors toutes les écoles de sa division aux deux niveaux: secondaire et élémentaire. Pour mieux éliminer le système des petits districts scolaires, la consolidation ne sera plus permise sans le consentement du ministre.

Nouvelles bornes à fixer

Le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, fait remarquer au gouvernement que le bill concernant la revision des limites des municipalités et confiant cette enquête à une commission spéciale n'était qu'un moyen de rejeter la responsabilité du gouvernement sur les épaules d'un autre.

Cette tactique ressemble à celle que le gouvernement Roblin a suivi quand il a imposé aux municipalités le gouvernement métropolitain. Après deux ans d'administration, la province a dû en reviser, en partie, son fonctionnement. En sera-t-il de même avec cette nouvelle commission?

A son tour, M. Molgat a demandé de noter que l'efficacité ne doit pas servir uniquement de base à toute organisation. Il faut tenir compte des intérêts locaux et garder le citoyen le plus rapproché possible de son gouvernement. Sans quoi, il perd intérêt à la vie communautaire. Le ministre a fait savoir que cette commission devrait accomplir sa tâche probablement dans un délai de deux ans.

Quelques projets en cours

Tous les partis de la chambre ont adopté, en deuxième lecture, la formation d'un conseil de la production agricole, dont le but est d'étudier les meilleurs moyens à prendre afin d'accroître le rendement agricole. Tous les secteurs seront représentés au sein de ce bureau: les fermiers, les fabricants, les marchands, les organismes préposés à la recherche et les administrateurs nommés par le gouvernement. Cette collaboration devrait produire de meilleurs résultats et mieux avantager les fermiers.

Les députés ont également accepté en principe l'incorporation de la ville de Thompson qui actuellement est gouvernée par un administrateur local nommé par la province. D'après cette loi, les citoyens se choisiraient un maire et six échevins pour diriger les affaires de leur ville.

Le bill créant un bureau, dont les membres seront désignés par le gouvernement, en vue de régler les différends que soulève l'expropriation des terrains, à sa deuxième lecture, a soulevé certaines protestations. Le règlement de ces cas par une agence gouvernementale quand le gouvernement lui-même est directement impliqué, constitue un empiètement des droits de l'individu et laisse ce dernier sans recours, à la merci de cette commission. Le ministre a admis que les droits des citoyens devraient être sauvegardés avec plus de précision, mais que ce n'était pas l'intention de cette loi de restreindre ces droits.

Y. R.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Bonin-Verhaeghe

Le samedi 16 avril, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Germaine Verhaeghe, fille de M. et Mme Gustave Verhaeghe à M. Adélard Bonin, fils de M. et Mme Damase Bonin.

Mlle Yvonne Verhaeghe était demoiselle d'honneur, acompagnée de M. Léo Bonin.

Après la messe, il y eut réception et souper à la salle d'amusements suivi d'une soirée dansante. Après leur voyage, M. et Mme Adélard Bonin demeureront sur leur ferme au nord de Ste-Rose du Lac.

Soirée d'étude

Le vendredi soir 22 avril, avait lieu à l'auditorium de l'école élémentaire, une soirée d'étude organisée par le Conseil de la Coopération du Manitoba, pour les différents comités des Caisses Populaires de Laurier, Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac.

M. Jubinville était en charge des directeurs et gérants. M. Chabalier s'occupa de la commission de crédit et M. Toupin, des comités de surveillance.

Le but de la réunion était de discuter et étudier les problèmes coopératifs et faire la revue des devoirs des officiers envers les caisses locales. L'assistance était presque complète.

Tous s'en retournèrent satisfaits et plus encouragés à la pensée que chacun travaille "tous pour un et un pour tous." La soirée se termina par le goûter.

On tient à remercier ces visiteurs pour leur entraide et leur dévouement à la cause coopérative.

Un député-pilote du Grand-Nord continue l'épopée des "Voyageurs"

(Suite de la première page)

rissait en lui son désir de toujours mieux connaître le Nord. C'est sans doute ce qui l'incitera un jour à décrocher son brevet de pilote et à acheter son propre avion pour voyager toujours plus haut et plus loin. De fait M. Jeannotte possédera successivement 5 avions et il saura s'en servir à bon escient.

En 1941 il épousait Annette Burelle, de Meadow Portage. Ce fut toute une fête en cet endroit, qu'un Capucin de Toutes-Aides (22 milles au sud) ne peut visiter que deux fois par mois pour y célébrer la sainte messe. Aujourd'hui les heureux parents ont trois grandes filles, toutes anciennes élèves de l'Académie St-Charles: Jeanette, qui se mariera le 4 juin prochain, travaille au bureau des "Statistiques démographiques" du ministère provincial de la Santé: Dolorès enseigne à Meadow Portage; Irène doit parcourir 50 milles par jour en autobus pour terminer sa 12e année à l'école secondaire de Rorketon.

C'est en 1958 que la population choisit, par une immense majorité, M. Joseph Jeannotte comme député de Rupertsland à la législature manitobaine. Ne peut-on pas dire que les quelque 30,000 habitants de cette immense circonscription, qui commence à 20 milles au nord de Pine Falls et s'étend jusqu'à Oxford House en longeant la frontière ontarienne, connaissent personnellement cet "homme de chez nous"? En tout cas, dans son discours en réponse au discours du trône le 20 janvier 1960 il prouva, pour sa part, qu'il connaissait ses gens, leurs besoins, et qu'il entendait tout mettre en oeuvre pour qu'un développement rationnel des immenses richesses naturelles du comté serve cette population ... de pêcheurs, de ranchers, de mineurs.

De fait, M. Jeannotte n'est pas l'homme des grands discours. Aussi n'intervient-il que rarement en Chambre dans les discussions politiques. Mais il a le don du vrai travail de "coulisse", il sait jouer avec compétence le jeu du vrai travail en comité, il obtient pour ses gens plus que des miettes par ses relations suivies auprès des fonctionnaires des ministères des Travaux Publics et du Bien-être, des services des Utilités Publiques (Manitoba Telephone System, Manitoba Hydro), et même auprès des fonctionnaires du département fédéral des Affaires indiennes.

Aussi, même si la fermeture actuelle de la mine d'or de Bissett apporte quelque tristesse dans Rupertsland (les gouvernements fédéral et provincial, conjointement, mettent à l'épreuve une politique de main-d'oeuvre susceptible de transporter les mineurs éprouvés vers Flin Flon, Thompson, etc.), il reste que depuis quelques années certains progrès se font sentir un peu partout: les immenses installations hydro-électriques de Grands Rapids promettent énormément, quelques nouvelles route d'accès aux mines laissent espérer des progrès, l'annonce récente des projets de développement des rapides de la Nelson et du grand complexe industriel de pâte et papier de Le Pas donne confiance aux ouvriers...

Mais on peut dire que la grande préoccupation du député Jeannotte, c'est le bien-être des habitants des 15 réserves indiennes du comté. Convaincu qu'il faut tout faire pour garder les Indiens chez eux, au lieu d'encourager leur émigration hors des réserves et vers les villes et industries du sud de la province, M. Jeannotte veut qu'on apporte sur les réserves mêmes des projets de travaux, et même des petites industries, qui permettent à ces populations indigènes de rester chez elles et de s'y développer. Voilà pourquoi il réclame sans cesse et obtient annuellement des milliers de dollars du fédéral et du provincial pour la construction de routes sur les réserves mêmes, en attendant le jour où il sera possible de prolonger ces routes et de relier entre elles ces diverses réserves aux noms si connus: Bloodvein, Berens River, Norway House, Cross Lake, Oxford House, God's Lake, Island Lake, etc. Et puis, le député est actuellement en relation avec certaines compagnies qui pourront éventuellement installer sur certaines réserves des petites industries de couture, comme à St-Malo, Man. Les Indiennes sont d'expertes couturières, et les revenus supplémentaires aideront à améliorer la vie de la réserve. Enfin, le député est en relation constante avec les missionnaires de son comté, particulièrement les Oblats de Marie Immaculée qui exercent leur ministère dans les pensionnats indiens, sur les réserves, partout. D'ailleurs, une visite à ces missionnaires vaut parfois d'inoubliables moments. On n'a qu'à écouter M. Jeannotte raconter ses visites à la mission catholique Ste-Thérèse, chez le R. P. Louis Fleury, O.M.I., pour se convaincre qu'à Island Lake on peut jouir des meilleurs attraits touristiques de la pêche: ce lac, en effet, se compare avantageusement au lac des Bois avec ses quelque 3,500 îles. Précisons que Rupertsland est en son entier le paradis des touristes qui y viennent par milliers chaque année pour la pêche ou la chasse à l'orignal ou au canard.

Dans son discours en chambre le 20 janvier 1960, M. Jeannotte avait rappelé le souvenir des "Voyageurs", des coureurs des bois canadiens-français qui parcoururent autrefois ces régions nordiques de Rupertsland. Il continue aujourd'hui cette épopée à sa manière, en se servant de l'avion au lieu du canot, en usant de son influence pour que l'Indien trappeur obtienne de meilleurs prix pour sa fourrure, en aidant les missionnaires qui apportent là-haut la vraie civilisation, en donnant lui-même l'exemple du marchand, du "rancher", du manipulateur de poisson honnête et progressif. C'est ainsi qu'il continue l'épopée "française" du Nord en plein 20e siècle.

Décès de Dom Gaspard Lefebvre

BRUGES — Dom Gaspard Lefebvre, connu dans le monde entier pour ses missels et ses publication liturgiques, est décédé à l'âge de 85 ans à l'abbaye bénédictine de Loppen, près de Bruges.

De nationalité française, Dom Gaspard Lefebvre s'était retiré à l'abbaye de Loppem, dont il avait été le prieur.

La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis. (Jac 5, 15)

Mlle Lucille Desmarais, de Vawn, gagne la palme au concours oratoire régional de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 24 avril eut lieu une très intéressante et importante séance de joute oratoire entre les gagnants des écoles de la région (7e à 12e années). Les concurrents des 7e et 8e années débutèrent par des déclamations: Denise Blanchette, de Vawn, Louise Gaudet, de l'école St-Paul de Prince-Albert, Denis Blain, de Prud'homme, Lynne Paquette, de Debden, et Gérald Taillefer, de Domremy, qui fut le gagnant de ce groupe avec sa déclamation "Mon aventure de la nuit dernière".

Comme intermède, Louis Nobert, du collège Notre-Dame, exécuta un chant intitulé "Le soleil brillera demain". Suivirent des discours des 9e et 10e années: Louise Béliveau, de Vawn, "Ma langue"; Denise Rivard, de Vonda, "L'Action catholique"; Louise Benoit, de St-Louis, "Le Sourire"; Colette Ruel, de Léoville, "Les parents et les adolescents"; Lorraine Guillet, de St-Brieux, "La Paix", et Pauline Gareau, de l'Académie de Prince-Albert, qui fut la gagnante de ce groupe avec sa composition "La Curiosité".

Les demoiselles de l'Académie firent entendre le chant si populaire "Au clair de la lune", sous la direction de la Rév. Sr Cécile-Yvonne. "Au clair de la lune", oui! mais tout à fait transformé, car, avec les mêmes mots, la version en était fort différente. Vint ensuite la dernière partie, les 11e et 12e années qui déclamèrent leur propre composition de telle sorte que les deux juges, M. Marcel Simonot et le R. P. Clément Latour, O.M.I., eurent de la difficulté à choisir. Les concurrents étaient: Ella Gareau, de St-Isidore de Bellevue, "Je suis Canadienne française, j'en suis fière"; Thérèse Lepage, de Vonda, "Cours de préparation au mariage"; Clément Breton, de St-Brieux, "Les accidents de la route"; Bernard St-Pierre, de Debden, "Toujours plus haut", et Gilbert Gagnon, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, "Le Canada dans le monde moderne".

Puis ce fut le tour de la gagnante, Lucille Desmarais, de Vawn, avec son chef-d'oeuvre "Qu'allons-nous devenir", un sujet où elle mit beaucoup d'emphase sur le français: "Parlons-le, n'ayons pas peur de nous affirmer, soyons fiers d'être bilingues, mais, dans notre langue française, soyons des perfectionnistes, et nous saurons ce que nous allons devenir et où nous irons". Son émotion gagna l'auditoire. Mme Papen, au nom de M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS, lui présenta le chèque de $100 et la lettre de félicitations.

Comme gagnante de ce concours, Mlles Desmarais fera un voyage dans la belle province de Québec, organisé par l'AFCIS et réalisé par le poste CFNS. M. l'abbé Jean Papen adressa quelques mots de félicitations à tous les participants, à la gagnante; il remercia l'auditoire et la dévouée Mlle Dupont, de North Battleford, qui était l'organisatrice de ce concours oratoire; les religieuses qui, encore une fois, prêtèrent l'auditorium de l'Académie comme place de rencontre.

M. l'abbé Papen termina avec les paroles "Si nous voulons du français demain, il nous faut en mettre aujourd'hui".

Concert

A l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert, le dimanche après-midi 24 avril, ainsi que le soir, avait lieu une présentation du choeur de chant du R. P. Sisson, de Saskatoon, composé de 35 jeunes filles et jeunes gens. Leur costume: pantalon ou jupe noire, chemise blanche et veston rouge, ajoutait encore à la gaieté de l'atmosphère. Ils furent présentés à l'auditoire par Mme Clavier.

Le concert débuta par le gai "Valderi", suivi d'un air allemand, mots anglais de "Four Strong Winds", "Hi Lili Hi Lo", "Yellow Bird", "By the light of the silvery Moon" et beaucoup d'autres jolis et joyeux airs bien connus.

Pour mettre encore plus d'entrain, la foule chanta, sous la direction du R. P. Konlup, "It's a long way to Tipperarry", "Blue tail Fly", "Marching to Pretoria" et quelques autres. Ce fut en somme une journée très agréable. Merci à ces visiteurs de Saskatoon.

Initiation de Squirettes

Dix-sept demoiselles furent initiées dans l'ordre des "Squirettes de Marie" à la cathédrale de Prince-Albert, le dimanche 17 avril. Ce sont: Elaine Gaudet, Suzanne Pelletier, Suzette LeFrançois, Gloria Boyer, Sandra Diemert, Lorie Roche, Leslie Garson, Linda Zurowski, Pauline Garault, Bunny Zakus, Kathy Craddock, Rosalie Receveur, Barbara Kowalzyk, Sharon Mackenzie, Heather Gaboreau, Sharon Slater et Sandra Laliberté.

L'exécutif des Squirettes comprend: Mary Lynne Slater, Barbara Boulding, Mary Alice Fournier, Donna Staszenski, Roberta Bundon, Rianne Mahon et Marilyn Tomney.

La journée débuta par la célébration du saint sacrifice de la messe, suivie d'un déjeuner-communion où les "Papas Chevaliers de Colomb" des Squirettes furent les invités. Au cours de la réception, Mme P. A. Mahon, cheftaine conseillère, présenta une épinglette à Mme A. Laliberté, qui vient de compléter sa première année comme conseillère, et présenta la nouvelle conseillère, Mme J.-B. Gaudet.

Mme Laliberté souhaita la bienvenue aux jeunes Squirettes. M. G. Slater, qui représentait les Papas, félicita aussi les jeunes demoiselles. Margie Smiley, membre des Squirettes depuis 3 ans, et Suzanne Pelletier, nouvelle initiée, prononcèrent chacune un bref discours sur les avantages d'être Squirettes. M. l'abbé R. St-Pierre termina par la prière.

Il y eut une belle et touchante cérémonie durant la veillée à laquelle participèrent les nouvelles et les anciennes Squirettes. Les nouvelles, vêtues de robes simples de couleur très pâle, montèrent sur le théâtre, bougie à la main, et on leur présenta une épinglette et une bannière.

Prenant la parole, Mgr M. Leblanc mit l'emphase sur le rôle des jeunes dans le monde futur. M. l'abbé C.-J. Tremblay, aumônier de l'hôpital Ste-Famille, souhaita la bienvenue aux nouvelles Squirettes, leur rappelant que, comme Squirettes de Marie, elles doivent imiter Marie dans toutes leurs oeuvres.

M. Y. Ménard, au nom des Chevaliers de Colomb, félicita les Squirettes. Mme G.-R. Clavier donna un message au nom des Mères. Puis suivit un goûter servi par Louise Duval, Eileen Wilson et Reva Clavier, assistées par leurs mamans. Mme J. Kawula, citoyenne de l'année, et Mme J. Boulding versèrent le thé.



M. le docteur Hugo Gross, de la Ferme expérimentale de Brandon, Manitoba est le président du Comité des bourses pour les écoles secondaires, du conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba. Comme par les années passées, ce conseil offrira des bourses à tout garçon catholique devant pensionner loin de son foyer afin d'obtenir son éducation dans une école secondaire catholique. Les bourses sont pour les années 9 à 12 inclusivement et elles sont accordées selon le besoin et le mérite. Ce programme de bourses existe depuis 1958 et plus de $21,000 a été déboursé pour venir en aide à 60 garçons.

L'année dernière la somme de $3,500 a permis à 10 garçons de fréquenter six écoles différentes. Les garçons du Grand Winnipeg ne sont pas éligibles puisqu'il y a des écoles à leur disposition.

Les demandes, par écrit, doivent être faites à: Hugo Gross, Ferme expérimentale, Brandon, Man., et doivent être mises à la poste avant le 15 mai 1966.

Assemblée importante à Ste-Anne-des-Chênes

La "Centralisation" de l'administration scolaire sera le sujet de discussion à une assemblée publique qui aura lieu à Ste-Anne, à 8 h. 30 p.m., le vendredi 29 avril, à l'auditorium de l'Institut Collégial. Ceux qui y assisteront examineront la nouvelle législation passée il y a quelques jours, qui projette une seule commission scolaire pour chaque division. Celle-ci administrerait l'éducation aux niveaux élémentaire et secondaire.

Parmi les orateurs invités qui expliqueront la nouvelle loi et répondront aux questions de l'auditoire sont MM. N. S. Toms, inspecteur de la division de la Rivière-Seine, John Kastrukoff, surintendant des écoles à Swan River, et le docteur Glen Lowther, président de la commission scolaire des écoles élémentaires de Portage-la-Prairie.

Tous les résidants de la division scolaire de la Rivière-Seine sont invités à assister à cette assemblée.

St-Lazare

Visiteurs

MM. et Mmes Léo Levack et Robert Fillion, de Gravelbourg, se rendaient à St-Lazare où ils visitèrent leur parenté.

Les membres de la famille Lucien Péloquin, de Brandon, passèrent la fête de Pâques chez leur grand-mère, Mme Laetitia Chartier.

Les collégiens partirent avec M. l'abbé Gérard Régnier pour reprendre leur classe après un séjour dans leurs familles. Parmi ceux-ci étaient: Damien et Clément Perreault, Jean et Guy Fouillard et Emile Huberdeau.

Mlle Maria Chartier et une amie, Mlle Florence Picton, du Collège commercial, se rendaient chez M. et Mme Albert Chartier pour les vacances de Pâques.

Hockey

Les "Pee-Wee" de St-Lazare remportèrent le championnat au tournoi de hockey à Weyburn, Sask. Celui-ci, en effet, est le plus gros tournoi de cet âge en ce pays. Bien fait, les gars! Félicitations à M. Raymond Dupont, l'entraîneur.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Notre dernière soirée de bingo eut lieu le dimanche 17 avril. Voici les noms des gagnants: prix de $25: Mme I. VanActhe, de Swan Lake; $10: Mlles Marie-Ange Pantel et Paulette Aminot, Mmes Antoine Chanel, Juliette Mabon, Hélène Brouzes, Marie Luten, MM. Pierre Droux et I. Carswell, tous deux de Manitou, L. Cox, de Winnipeg, MM. Fernand Bazin et M. Beaudry, de Swan Lake; $5: Mmes Pierre Delaquis et Ernest Jarnouin, MM. Louis Brouzes, Victor Pantel, Napoléon Faucher, et Mel Murdy, de Manitou; les prix d'entrée de $5 furent attribués à Mmes Auguste Cénérini et M. Louis Brouzes, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 1er mai à 8 h. p.m.

St-Hubert

Décès

Mme J. Angé, née Lucille Jeannot, est décédée le dimanche 17 avril, à Canoga Park, Californie, E.-U. Mme Angé naquit à St-Hubert le 21 février 1897; le 24 juin 1914 elle épousait M. Jules Angé, de Bengough et en 1921, ils allaient s'installer en Californie.

Mme Angé laisse dans le deuil, son mari, trois fils: Maurice, Paul et Robert; trois filles: Hélène (Mme Welsh), Bernadette (Mme Langurn), et Vivianne (Mme Fontaine); 18 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; une soeur, Mme M. Boutin, de St-Hubert, et un frère, M. Lucien Jeannot, de Whitewood.

Assemblée

A la réunion des dames d'autel tenue le 20 avril, neuf membres étaient présents et plusieurs projets y furent élaborés. Une partie de cartes est organisée pour le 6 mai à la salle paroissiale.

La prochaine assemblée sera tenue le 18 mai, celle-ci étant l'assemblée annuelle. Mmes V. Brulé et R. Paquin servirent le goûter.

Çà et là

La petite Denise Brulé est sous traitement à l'hôpital général de Regina.

Il y eut plusieurs visiteurs dans la localité en fin de semaine: MM. et Mmes Louis et Léo Dureault et leurs familles, de Wolseley; Mme J. Hopkins, de Whitewood; MM. et Mmes J. Dartige et C. Fleck, d'Esterhazy, et M. Albert Gatin, de Regina.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

5-554-SC.

La principale de l'école Stobart est décédée subitement à Duck Lake

DUCK LAKE — La Rév. Sr Marie-de-la-Charité, principale de l'école secondaire Stobart de Duck Lake, est décédée subitement le mardi 15 mars au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie de cette localité. Elle était la fille de M. et Mme Willie Doucette, de Duck Lake. Née le 23 mars 1931, elle fit ses études à l'école Stobart et entra au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie en 1949; devenue professe en juillet 1953, elle prononça ses derniers voeux en août 1958. Elle enseigna à Le Pas, Laurier et St-Lazare, au Manitoba, et fut principale de l'école secondaire Stobart de Duck Lake durant les trois dernières années de sa vie.

Outre ses parents, Sr Marie-de-la-Charité (Géraldine) laisse trois frères, M. l'abbé Gilles Doucette, curé de Carrot River, Aurèle, de Prince George, C.-B., et Léonard, de Duck Lake; six soeurs, Mmes Alexandre Baribeau (Cécile), Gérard Perret (Florence) et Camille Doucette (Majella), toutes de Duck Lake, Homer Traves (Yvette), de North Battleford, et Alphonse Forseille (Rosemonde), de William's Lake, C.-B., et la Rév. Sr Marie-des-Neiges (Raymonde), de la congrégation des Missionnaires des Anges, d'Union City, E.-U.

Le service funéraire de Sr Marie-de-la-Charité eut lieu en l'église paroissiale St-Sacrement le samedi 19 mars, à 10 h. a.m. M. l'abbé Gilles Doucette célébra la sainte messe, assisté de M. l'abbé Roland Gaudet, curé de la paroisse, comme diacre, et du R. P. A. Duhaime, O.M.I., principal de l'école St-Michel de Duck Lake, comme sous-diacre. On remarquait aussi au sanctuaire Mgr M. Leblanc, de Prince-Albert, le R. P. G. Gauthier, O.M.I., de Duck Lake, M. l'abbé G. Pouliot, curé de St-Louis, et M. l'abbé A.-J. Paradis, curé de St-Isidore de Bellevue.

Les dernières prières à l'église et au cimetière South Hill de Prince-Albert furent récitées par M. l'abbé G. Doucette. La dépouille mortelle fut déposée dans le lot des Soeurs de la Présentation de Marie.

Les porteurs actifs furent MM. Omer Ranger, de Saskatoon, Daniel Perret, de North Battleford, Robert et Paul Lemauviel, Clarence Lanovaz et Laurent Perret, tous de Duck Lake; les porteurs honoraires, MM. André Gauthier, Bert Rudyck et Eugène Perrillat, tous de Duck Lake, Auguste Robin et Henri Leduc, de Carlton, et Peter Worobetz, de Saskatoon.

Le vendredi 18 mars, il y eut aussi un service en l'église paroissiale, célébré par M. l'abbé G. Doucette, où les élèves du district Stobart assistèrent. Aux deux services, l'église se remplit, ce que démontre l'estime dont jouissait cette religieuse institutrice: Sr Marie-de-la-Charité s'est toujours montrée à la hauteur du nom qui lui fut donné lors de son entrée en religion; que Dieu la récompense abondamment pour avoir si bien pratiqué cette reine vertu.

Les parents qui sont venus de l'extérieur pour assister aux funérailles sont: MM. et Mmes Aurèle Doucette et leur fille, Michelle, de Prince George, C.-B., Homer Traves et leurs enfants, Ernest et Gilles, de North Battleford, et A. Courchêne, de Wakaw, Mmes A. Forseille, de William's Lake, C.-B., O. Loiselle et R. Brecknell, de Saskatoon, Alma Courchêne et George Klein, de Debden, Mlle Ginette Courchêne, de Prince-Albert, et beaucoup d'amis de Carlton, Rosthern et Titanic.

Les plus sincères condoléances vont à la famille éprouvée et aux religieuses de la congrégation des Soeurs de la Présentation de Marie.

Remerciements

Les membres de la famille Doucette et les Soeurs de la Présentation de Marie désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit lors de cette cruelle épreuve.

Une amie de la famille.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Eddie Hyde, de Castlegar, C.-B., sont venus visiter leurs mères, Mmes Clara Hyde et Georgine Zébière, leurs frères et soeurs, M. et Mme Harry Hyde, d'Alida, M. et Mme Robert Jacques et M. et Mme Maurice, de Dumas, et leurs neveux et nièces. De passage à Regina, ils allèrent visiter leurs fils et bru, M. et Mme Gerry Hyde, et leur petite fille, Lisa-Yvette.

M. et Mme G. Monro et leurs enfants, de Kennedy, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Zébière.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de St-Boniface, Man., sont venus visiter leurs parents à Vandura.

M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs enfants, de Regina, étaient en visite chez Mme Georgette Lemoine et chez M. et Mme Maurice Zébière.

M. et Mme Doug Greig, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Albert et Robert Jacques.

M. et Mme Eddie Hyde, de Castlegar, ont visité leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Zébière, ainsi que leurs enfants, M. et Mme G. Monro, de Kennedy.

Gravelbourg

Décès de M. E. Auger

Le mercredi 6 avril est décédé à l'hôpital de Regina, M. Edmond Auger, âgé de 72 ans. Né dans la province de Québec le 5 novembre 1893, il est venu s'établir dans l'Ouest en 1914. Sa première femme, née Marguerite Soucy, ainsi que son père et sa mère, deux frères, une soeur et une fille, l'ont précédé dans la tombe.

M. Auger laisse dans le deuil son épouse, née Irène Smith; huit filles, Mme R. Yoneda (Germaine), Mme Bearss (Clarella), Mme Philip Graff (Dianna), Mme G. Arnold (Juliette), Marie, Linda, Leah et Dale; cinq fils, Aimé, Armand, Donald, Georges et Léon; deux frères, Joe et Jim; trois soeurs, Mmes Estelle Lavoie, Henriette Lamothe et Olive Lamothe; 34 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le lundi 11 avril en la cathédrale de l'Assomption. M. l'abbé L. Roy officiait. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs furent MM. G. Arnold, R. Bearss, R. Yoneda, Paul et Edouard Auger et Kenneth Hansen.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Albert Sylvestre visitèrent Mmes Marie-Anne et Suzanne George, récemment.

Mlle Velia Moreau, de Montmartre, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Louis Moreau.

M. et Mme Stanislas Paulhus et leur fille, Huguette, accompagnés de Mme Copet, Jeannette Poirier et Mme Louis Bauche, passèrent trois jours à Minot, N.D., E.-U.

Le R. P. Pierre Dumaine, P.B., de St-Boniface, Man., était de passage au presbytère.

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Louis Bauche, patiente à l'hôpital de Redvers.

Félicitations à Mme Gilbert Bauche, élue nouvelle présidente de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Roméo Perreaux est revenu à Bellegarde après avoir passé l'hiver à Edmonton, Alta.

Cercle missionnaire

Le Cercle missionnaire, composé d'un petit groupe de dames, travaille plus spécialement pour les lépreux. Voici un rapport de ses activités: déjà 4,275 morceaux de linge furent distribués en divers pays d'Afrique (Rhodésie du Nord, etc.), d'Amérique du Sud (Chili, Brésil, Pérou), ainsi qu'au Japon. Bandelettes et bandages sont faits avec des draps et taies d'oreillers usagés.

De plus, les dames fabriquent des chapelets qu'elles envoient aux missionnaires pour être distribués gratuitement à leurs paroissiens. Outre les pays déjà mentionnés, l'Equateur, la Bolivie, les Philippines et l'Inde ont bénéficié de ces 5,025 chapelets.

Les journaux et revues catholiques, cartes de Noël usagées, petites bouteilles de plastique font partie de ces envois.

Plusieurs ornements d'église usagés et toiles d'autel furent donnés aux Pères Blancs d'Afrique; 23 boites de vêtements usagés, envoyées au Juniorat pour les missions du Nord.

Le Cercle remercie toutes celles qui ont fait parvenir de ce linge usagé permettant ainsi de continuer cette aide missionnaire.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme F.-Xavier Bouchard ont eu récemment la visite de trois de leurs filles, Marie, et son fiancé, Hilton White, tous deux de Saskatoon, Mme Joe Dufault (Thérèse) et ses deux enfants, de Winnipeg, et M. et Mme Johnny Mentenko (Mathilda) et leurs deux enfants, de Moose Jaw.

MM. et Mmes Roland St-Amand et Maurice Moyen ainsi que Jules Moyen, tous de Prince George, C.-B., sont arrivés le 7 avril pour une semaine de vacances et visiteront Mme Marie Moyen, MM. et Mmes Maurice Bussière, Georges Plamondon, et M. et Mme Henri Moyen à Spalding.

MM. et Mmes Maurice et Lucien Bussière ont assisté au mariage de leur neveu et cousin, Conrad Bussière, fils de M. et Mme Léon Bussière, de Vonda. La cérémonie nuptiale ainsi que la soirée dansante eurent lieu à Spiritwood.

M. Henri Quessy, de Saskatoon, est arrivé sur sa ferme le 12 avril afin de préparer la maison avant que Mme Quessy vienne le rejoindre le 19 avril.

M. et Mme Eugène Messier et leurs enfants ont passé la fin de semaine de Pâques à Zenon Park, chez M. et Mme Narcisse Vaillancourt, parents de Mme Messier.

M. et Mme Marcel Chainière, stationnés à la base de l'A.R.C., à Winnipeg, Man., ont visité la soeur de M. Chainière et son époux, M. et Mme Simon Cappers, à Quill Lake. Tous quatre se sont rendus à St-Front, leur lieu de naissance, et ont rendu visite, le 12 avril, à M. et Mme P. H. Proulx.

MM. et Mmes Aurèle Syrenne, Lucien Richard et J. O. Lanouette ont eu, le 13 avril, l'heureuse surprise de la visite de leurs frère et neveu, M. Léo Richard, de North Surry, C.-B., et son épouse.

Mme Elise Moisan a accompagné son beau-frère, M. Maurice Moisan, de Rose Valley, à Saskatoon, où ce dernier a subi une opération oculaire. Pendant ce temps, Mme Elise Moisan a visité ses soeurs et frère de la ville.

MM. Julien et Alain Strat sont partis, le 12 avril, pour Saskatoon, où ils ont demeuré trois jours pour affaires, et ont visité leurs parents et amis.

M. André Quessy est arrivé le 13 avril de Thompson, Man., et a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Donat Quessy avant de continuer son voyage vers Fort St-John, C.-B., où il a trouvé un emploi.

M. et Mme Albert Nivon sont heureux d'annoncer la naissance de leur 3e fils, Luc, né le 15 avril à l'hôpital de Rose Valley. Les parrain et marraine furent M. et Mme Wayne Wallaker, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joffre Thevenot et leur fils, Philippe, ont passé la fin de semaine du 15 avril à Saskatoon, où ils ont visité MM. et Mmes Gilles Chiasson et Marius Syrenne.

Prompt rétablissement à Mme Léo Syrenne qui fut hospitalisé le 15 avril à Spalding.

M. et Mme Charles Beaudry, de Bellsite, Man., ainsi que Sr Marie-Odile, ont rendu visite à MM. et Mmes J. O. Lanouette et J.-B. Beaudry.

M. et Mme P. H. Proulx ont passé la fin de semaine du 16 avril à visiter leurs parents de Saskatoon.

M. et Mme Emile Dufault, et leurs fils, Jules et Jos., de Winnipeg, Man., ont rendu visite, le 16 avril, à Mme Marie Vaillancourt et M. et Mme F.-X. Bouchard.

Quatre-vingts personnes ont pris part, le 15 avril, à la soirée de bienvenue en l'honneur de M. et Mme Donald Sunderland et leurs trois fils, qui ont récemment fait l'acquisition de la ferme de M. et Mme Henri Moyen. Ces derniers demeurent maintenant à Spalding.

Le 17 avril, M. et Mme Marcel Ray ont ramené M. et Mme Marcel Samson qui avaient passé la semaine avec eux à Nipawin.

M. le Docteur et Mme Scott, de Spalding, ont rendu visite, le 17 avril, à M. et Mme F.-X. Bouchard.

Partie de cartes

Une partie de cartes, organisée par le "Skating Rink Club" eut lieu le 17 avril au sous-sol de l'église. Les gagnants des premiers prix furent M. André Plamondon et Mme Doris Syrenne; prix de consolation, M. Wayne Wallaker et Mme Bertha Plamondon. Les billets de la loterie furent tirés et le prix de $10 fut décerné à Auguste Syrenne et celui de $5 à M. Bell, de Quill Lake. La secrétaire du club, Mme Claudette Sunderland, est très heureuse du succès de la soirée qui a rapporté la somme de $60.

Assemblée scolaire

L'assemblée annuelle de l'école de St-Front a eu lieu le 16 avril avec 11 contribuables présents. M. Eugène Messier fut élu commissaire, remplaçant M. J.-Ben Beaudry, dont le terme était échu.

Chronique de CFRG

Horaire en vigueur à partir du lundi 29 avril. Nous nous excusons de publier notre nouvel horaire avec une semaine de retard. Des changements survenus à la toute dernière minute nous ont obligés à différer sa publication. Par ailleurs, ce présent horaire est susceptible de changements pouvant survenir dans le courant de l'été.

Nous espérons que nos auditeurs n'auront pas été trop "déroutés" la semaine dernière, et nous leur souhaitons bonne écoute durant la belle saison qui s'amène . . .

Bonnes vacances en perspectives, bonnes récoltes, et tout ce que vous désirez sous le beau ciel bleu de la Saskatchewan avec CFRG comme compagnon de tous les jours.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
10.00—Musique pour un dimanche matin
10.20—Revue de la semaine
10.30—Messe dominicale
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio Journal. Sur quatre roues
2.00—Sur toutes les scènes du monde
3.30—Loge à l'opéra
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio Journal
4.10—D'un océan à l'autre
4.30—Choeurs universitaires
5.00—L'esprit souffle où il veut
5.30—Bel Canto
6.30—Le cabaret du soir
8.00—Radio Journal
8.10—Tour des capitales
8.25—Sports
8.30—Le cabaret du soir
10.00—Radio Journal

LUNDI AU VENDREDI
6.30—Soleil Levant
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Bonjour Saskatchewan
9.00—Radio Journal, Mariel Tellier
9.15—Vie de femmes
9.30—Let's learn French
9.45—Pour vous Mesdames
10.00—Radio Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio Journal
11.15—Nouvelles du sport
11.20—Au hasard
11.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
12.00—L'air et la chanson
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—Les chansons de la maison
12.45—Témoignage
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
1.30—Requêtes et succès
2.23—Nos malades
2.30—Présent
3.00—Radio Journal. Nos plus beaux disques
3.30—Une demi-heure avec
4.00—Radio Journal et commentaire
4.20—Nouvelles locales
4.25—Nouvelles du sport
4.30—Radio Transistor
4.45—Folklore et chansonniers
5.00—Radio Journal
5.02—710 à Go-Go
6.00—L'Angélus
6.30—Coin des tout-petits
6.45—Chapelet
7.00—Marchand de sable
7.15—Musique Sud américaine

LUNDI
2.00—A ciel ouvert
7.30—La revue des arts et des lettres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—La chanson de toujours
9.30—L'art du Clavecin
10.00—Radio Journal

MARDI
2.00—Un chansonnier et sa muse
7.30—Capital et travail
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Musique seulement
8.45—Divertissement musical
9.00—Concert symphonique
10.00—Radio Journal

MERCREDI
2.00—Toute la gamme
7.30—Mémoire de femmes
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Concert du mercredi
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Radio Journal

JEUDI
2.00—De par le monde
7.30—A la rencontre des illustres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Théâtre de poche
9.00—Orchestre symphonique
10.00—Radio Journal

VENDREDI
2.00—Pourquoi pas
7.30—Orchestre de Québec
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Musique de danse
9.00—Le temps des refrains
9.30—La passerelle
9.45—Musique d'orgue
10.00—Radio Journal

SAMEDI
6.30—Soleil Levant
7.00—Radio Journal
7.05—Soleil Levant
7.30—Bonjour Saskatchewan
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.30—Pipandor
9.00—A votre santé
9.15—Commentaire agricole
9.30—Tante Lucille
10.00—Parents et enfants, nouvelle vague
10.30—L'homme et le sol
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Radio Journal
11.15—Au caprice de l'heure
11.30—Les Forains du 20e siècle
12.00—L'heure de l'opéra
4.00—Radio Journal
4.10—Nouvelles du sport
4.15—La parole est d'or
4.45—Jazz Hot
5.00—Récital du réseau
5.30—Musique des îles
6.00—Radio Journal, Les écrivains canadiens
6.30—Musique semi-classique
6.45—Chapelet
7.00—Musique légère
7.30—Musique de piano
8.00—Radio Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—Elle et Lui
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Musique pour vous
10.00—Radio Journal

Willow-Bunch

Va-et-vient

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Saskatoon, visita ses parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, à Pâques.

Sont venus pour Pâques: Mme Cécile Rivard et ses cinq enfants, M. et Mme Lucien Raboud et M. Fernand Raboud, tous d'Edmonton, ainsi que M. et Mme Marc Raboud et leurs enfants, de Lancer, Sask., chez leurs parents, M. et Mme Jacques Raboud; M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Saskatoon, M. Emile Rodrigue et sa famille, de Weyburn, chez M. et Mme François Rodrigue; M. et Mme Danny Maxim, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Paul Lapaire (leur autre fille, son mari et leur fils, de Regina, vinrent passer la fin de semaine de Pâques chez leurs parents); M. et Mme Ted Maynihan et leurs cinq enfants, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme Auguste Allard.

Mlle Gabrielle Granger, de Regina, garde-malade et en 3e année à l'université, passa une semaine chez sa soeur et autres parents à Willow-Bunch.

Mlle Jeannette Champigny et sa cousine, Mlle Louanne Mondor, de New Westminster, C.-B., passèrent une couple de semaines chez les parents de Jeannette, M. et Mme Orphis Champigny, et autres parents.

M. et Mme Johnny Beattie et leurs trois enfants, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, pour le congé de Pâques.

Gilbert et Irène Verhelst, de Regina, ont passé quelques jours chez des amis.

M. et Mme André St-Yves, de Regina, passèrent le jour de Pâques chez leurs frères et soeurs et visitèrent aussi leurs oncle et tante, M. et Mme Henri Cayer.

M. et Mme Edouard Dionne eurent, pour Pâques, la visite de tous leurs enfants: M. et Mme Denis Dionne et leurs enfants, de Dawson Creek, C.-B., M. et Mme Robert Dionne et leurs deux enfants, de Winnipeg, Mlle Claudette Dionne et son fiancé, M. André Leclair, de Regina. M. R. Dionne est retourné à son travail à Winnipeg, mais son épouse et ses enfants sont demeurés dans cette paroisse jusqu'à ce que le danger de l'inondation soit fini.

M. et Mme Georges Colpron et leurs deux enfants, d'Edmonton, M. le Dr et Mme Louis Piché et leurs trois enfants, de Shaunavon, ont visité Mme Albert Martin et ses filles.

M. et Mme Raymond Fafard et leurs six enfants, de Scout Lake, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages. Le fils de ces derniers, Robert Bourdages, revint de la Colombie-Britannique pour passer quelque temps chez ses parents.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leur famille allèrent passer le jour de Pâques avec leur fils, Albert, étudiant à l'Université de Regina.

Mlle Donna Fenner, ayant terminé ses études de garde-malade, est employée à l'hôpital de Bengough.

M. et Mme Jos. Pelé et leurs quatre enfants ont passé le jour de Pâques chez leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

M. et Mme Jean-Charles Lambert, accompagnés de leurs enfants, se rendirent à Ste-Anne-des-Chênes, Man., où ils laissèrent ces derniers chez M. et Mme Alfred Lambert pour continuer leur route, par avion, jusqu'à Montréal où ils rencontrèrent les parents de Mme Lambert, qui arrivaient du Nouveau-Brunswick pour passer Pâques à Montréal.

M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Gravelbourg, étaient en visite chez des parents pour Pâques.

Mme Aurèle Lapointe et sa fille, Berthe, passèrent quelques jours chez Mme Catherine Paulhus, à Weyburn.

Mlle Carmel Bilodeau, de St-Albert, Alta, passa une semaine chez ses grands-parents, M. et Mme Albert Bilodeau, et autres parents.

M. Jean-Claude Giraudier et ses filles, Denise et Colette, allèrent à Saskatoon pour y visiter leur fils et frère, Maurice, étudiant en médecine à l'université.

M. l'abbé Lucien Roy et son frère, Gérard, de Gravelbourg, ainsi que Mlle Marguerite Roy, de Weyburn, vinrent visiter leur mère, Mme Léo Roy, pour Pâques.

M. et Mme Léon Marcotte et leurs trois enfants, de Calgary, visitèrent M. et Mme N. Lalonde, ainsi que M. et Mme Earl Fitzpatrick. Ces derniers eurent la visite de leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Victor Gustafson, de la Colombie-Britannique.

Décès

M. Alphonse Lafrenière est décédé subitement le mercredi 20 avril à l'âge de 62 ans. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Montmartre

Religieuse en Afrique

La Rév. Sr Claudia, religieuse de Notre-Dame de la Croix et ancienne directrice de l'hôpital de Montmartre, se dévoue maintenant comme garde-malade dans une colonie de lépreux à Burundi en Afrique centrale où les religieuses, à cause de la grande pauvreté de cette colonie, doivent affronter de multiples difficultés, telles que décrites par Soeur Claudia dans une lettre adressée à ses nombreux amis de Montmartre.

Touchées par la pauvreté qui régnait dans ce coin de pays, des personnes de Montmartre et des villages environnants se sont organisées afin de recueillir vêtements, argent ou articles variés. Le 15 avril, quelque 3,000 livres de dons: vêtements pour homme, femme, enfant et bébé, du linge de lit, lanières de linge servant en chirurgie, une machine à coudre électrique avec tous les accessoires, des cahiers, des plumes, des crayons de couleur, des aliments pour bébés, etc., ont été expédiés en Afrique.

Le comité de Montmartre désire, au nom de Soeur Claudia et de la colonie, remercier sincèrement tous les villages qui ont contribué à cette bonne oeuvre.

Cut Knife

Va-et-vient

Mme J.-O. Foust a reçu la visite de son fils, Théo, d'Edmonton, de sa fille, Mme H. D. Rak, de Sintaluta, et d'une petite-fille, Mme Paul Crulman, et ses enfants, Richard et Patricia, de North Battleford.

Etaient chez M. et Mme Clément Grosjean pour les vacances de Pâques: leur fils, Paul, de Jasper, et leur fille, Irène, de Regina.

Mlle Evangeline Leboeuf est retournée à sa demeure, la semaine dernière, après avoir passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme René Leboeuf.

Mlle Paulette Foisy est arrivée le 6 avril pour passer les vacances de Pâques avec ses parents.

Mme R. Dion est revenue chez elle, le jour de Pâques, après avoir passé quatre mois et demi à Weslaco, Texas, E.-U., où elle accompagnait Mme Rowat, de Vancoy, Sask. Ensemble elles ont visité des amies à Moose Jaw.

Angel, Alphonse et Laurent Dupuis, de Spiritwood, ont passé les vacances de Pâques avec leur père. Le jour de Pâques, ils ont visité M. et Mme Wilbrod Lessard, de Delmas.

Bernard Dupuis, de Prince-Albert, et Thérèse Dupuis, de St-Louis, sont venus passer les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Lucien Dupuis. Le dimanche de Pâques, ces derniers recevaient la visite de M. et Mme Antoine Desmarais et de M. et Mme B. Weber et leur famille, tous de Vawn.

M. René Leboeuf est parti dimanche dernier pour Saskatoon où il suivra un cours éducatif au Collège des coopératives, du 11 au 15 avril.

Les adultes de Ferland terminent leurs études

FERLAND — Le 15 avril dernier, les étudiants des Cours d'adultes se réunissaient une dernière fois pour résumer le programme suivi depuis trois ans. Cette réunion prit une tournure toute particulière, car un panel fut organisé avec la participation des étudiants adultes eux-mêmes.

M. Lucien Beaudoin donna un aperçu général de la Philosophie. M. René Couture résuma les données de la Logique et de la Cosmologie. Mme Alfred Chabot présenta les traits de Métaphysique et de Psychologie. Mme Antonio Chabot conclut en parlant de la Théologie morale. C'est à regret que M. Valmore Couture, retenu à domicile par la maladie, n'a pu donner son travail sur la Théologie dogmatique. M. l'abbé Joseph Bernier, curé, dirigeait le panel.

Plusieurs visiteurs étaient présents, dont le R. P. Benoit Paris, O.M.I., professeur de Français à l'Université de la Saskatchewan, campus de Regina, accompagné de M. et Mme Albert Dubé, de Regina, et MM. les abbés Ducharme, professeur au Collège Mathieu de Gravelbourg, et Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg. Plusieurs "professeurs" ne purent venir ce soir-là et ont motivé leur absence: Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, MM. les abbés Maurice Minne, chancelier du diocèse, et J.-B. Pouliot, professeur au Collège Mathieu, ainsi que les RR. PP. Roméo Bédard et Albert Fournier, O.M.I., respectivement rédacteur de La Liberté et le Patriote et professeur au Collège Mathieu.

Après les exposés des élèves et la période de questions-réponses, un vin d'honneur fut servi, ainsi qu'un succulent goûter. La quarantaine d'invités et d'élèves put jouir ensuite d'une soirée récréative, au cours de laquelle il y eut présentation d'un chant spécialement composé pour la circonstance.

C'est fini pour cette année, mais les "élèves" espèrent bien continuer leurs études l'an prochain sous la direction lumineuse de leurs professeurs à qui ils redisent Merci et Au revoir.



Ces quatre photos ont été prises le 15 avril dernier lors de la dernière classe de philosophie et de théologie pour les adultes de Ferland, Sask. En haut à gauche: M. Lucien Beaudoin expose ce qu'est la philosophie en général et l'on voit à ses côtés, dans l'ordre habituel, Mme Antonio Chabot, M. le curé Joseph Bernier, directeur de ces cours, Mme Alfred Chabot et M. René Couture. En haut à droite: M. René Couture résume la logique et la cosmologie, sous l'oeil attentif du président du panel qui surveille l'expression juste et concise des concepts. En bas à gauche: voici une partie de l'auditoire pendant l'exposé de Mme Alfred Chabot sur la métaphysique, et il est évident que MM. Albert Dubé, de Regina, et Alfred Chabot, de Ferland, veulent tout assimiler, car "quidquid recipitur ad modum recipientis recipitur". En bas à droite: on voit que les prêtres comprennent bien l'exposé de théologie morale de Mme Antonio Chabot, exposé qui devait susciter de chaudes questions de la part de l'auditoire et, particulièrement, de MM. les abbés Roger Ducharme et Dominique Dugas et du R. P. Benoit Paris, O.M.I., qui, tour à tour critiques, approbateurs, diront avec enthousiasme: "Nous apprenons beaucoup".

Lac Marguerite

MM. et Mmes Roger Lerminiaux et Omer Gendron sont allés à Regina visiter leur belle-mère et mère, Mme Charlotte Gendron, qui fut transportée à la clinique pour recevoir des traitements thérapeutique après avoir passé plusieurs mois à l'hôpital d'Indian Head après s'être fracturé la hanche en tombant.

M. Jean Français et ses deux filles, Claire et Annette, sont allés à Weyburn pour affaires; ils se sont arrêtés aussi à Cédoux pour rendre visite à M. et Mme Maurice Coueslan.

Mme Louis Douan a eu la visite de ses parents, M. et Mme Jos. Labrèche, et de Mme Marguerite Ecarnot, de Montmartre; en retournant, ceux-ci ont fait une visite à leurs amis, M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta.

M. et Mme Jos. Labrèche revenaient d'un voyage d'un mois dans l'Est, heureux de leurs visites chez leurs nombreux parents et amis de Joliette et de St-Hyacinthe et de leurs promenades à Notre-Dame du Cap et à Montréal où ils ont visité l'immense terrain de l'Expo '67.

Sécurité familiale

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 2 mai, Adolphe Lalonde, Meyronne, et Raymond Desjardins, Marcelin; le 3 mai, Emery Allard, Gravelbourg, et Albert Gofflot, Storthoaks; le 5 mai, Daniel Choquette, Périgord, et Guy Tremblay, Debden; le 6 mai, Charles Pelletier, Willow-Bunch, Lucien Garnier, Redvers, Amable Coupal, Montmartre, Philippe Bussière, Vonda, et Jean-Joseph Martine, Antler; le 7 mai, Charles Fournier, Ferland, Ghislaine Couture, Debden, et Wilfrid Labrecque, St-Denis.

Zenon Park

Çà et là

Malgré l'inclémence de la température dans la dernière partie de 1965, l'installation d'eau courante, complétée en décembre dernier dans le village, semble donner satisfaction. Le réservoir de 110 pieds de hauteur érigée dans la partie sud est toujours remplie d'une eau très claire et sans goût étranger. Cette eau vient d'une source à fond de gravier et pierre située à un mille et demi de la limite sud du village. Deux résidents de la localité font des visites journalières à cette installation et voient à ce que tout fonctionne à la satisfaction des contribuables qui reçoivent l'eau.

Mme André April (née Dolorès Chartier) et un de ses enfants, de Prince George, C.-B., ont passé quelques jours chez M. et Mme Louis Chartier.

M. et Mme Roland St-Amand, de Prince George, C.-B., étaient en visite ces jours derniers chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Jean-L. Courteau. Ils se rendaient aussi à St-Front pour saluer Mme Marie Moyen, mère et belle-mère des visiteurs. M. et Mme Maurice Moyen et M. Jules Moyen, aussi de Prince George, visitèrent leur parenté dans cette localité, la veille de Pâques.

M. Alphé Poulin et Mlle Laurette Vigeant, professeurs à Lake Lenore, visitaient leurs parents à l'occasion des vacances de Pâques.

M. l'abbé Henri Renaud, recteur du Collège Notre-Dame de Prince-Albert, était de passage chez sa mère, Mme Louis Renaud, et prêtait main-forte au R. P. G. Massé, P.S.M., curé, lors des cérémonies du Vendredi saint.

M. et Mme Léonard Carpentier, de Kinuso, Alta, ont visité Mme Clara Carpentier et M. et Mme Wilfrid Carpentier.

Chevaliers de Colomb

Au cours de l'assemblée du 13 avril, le Conseil de Zenon Park des Chevaliers de Colomb avait le plaisir d'initier au premier degré huit nouveaux aspirants: MM. Etienne Potié, Raymond Larochelle, Gérard-J. Leblanc, Louis Favreau, Armand Dion, Jerry Dierker, Marc Bernard et Fernand Rémillard, tous de la localité. Cette cérémonie, forte de si belles leçons pour anciens membres et pour tout nouveau candidat, fut fort appréciée de tous.

Le dimanche 17 avril, ces candidats se rendaient à St-Brieux où eut lieu l'initiation des 2e et 3e degrés de l'Ordre. Un bon nombre de membres du Conseil local, dont plusieurs accompagnés de leur épouse, se rendirent aussi à cet endroit pour les cérémonies et banquet, suivis d'une soirée sociale. Dans l'après-midi, les dames de la localité furent conviées à un thé organisé en leur honneur par un groupe d'autres dames de St-Brieux.

Au cours de cette même assemblée, les membres, sous la direction du Grand Chevalier, M. Jean-L. Courteau, présentèrent leurs remerciements au secrétaire-financier, M. Jean-Marc April, qui doit quitter la paroisse bientôt avec sa famille. M. April, agent de la station du Canadien National de la localité depuis quelques années, vient d'être transféré à Roblin, Man., où il entrera en fonction le 1er mai. M. April était aussi secrétaire-financier du Conseil local des Chevaliers de Colomb depuis plusieurs mois et c'est avec regret que tous le voient partir, ainsi que son épouse et ses enfants. Meilleurs voeux de succès pour l'avenir à cette famille.

Visiteuses

A l'occasion des quelques jours de vacances après la fête de Pâques, la paroisse avait le bonheur de recevoir la visite d'une vingtaine de religieuses de Notre-Dame de Chambriac dont la maison-mère pour l'Ouest canadien est à Ponteix, Sask. Les Soeurs de cette communauté ont la direction de l'hôpital du village qu'elles administrent avec dévouement depuis plusieurs années. Le jeudi soir 14 avril, les visiteuses donnaient un concert de chants et musique dans la salle paroissiale remplie à capacité. Elles furent remerciées par le R. P. G. Massé et par M. Raymond Poulin, au nom des paroissiens.

Cinq de ces religieuses sont nées dans la localité et reçurent leur éducation primaire dans les classes du village dont l'enseignement est donné par les Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron. Elles profitèrent de leur passage pour visiter plusieurs parents et autres personnes qu'elles avaient connues avant leur entrée dans la communauté.

Ferland

Décès

M. Paul Couture, cousin de M. et Mme Paul Morin et des familles Couture, de Ferland, est décédé subitement la semaine dernière à Berlin, N.H., E.-U. Il était âgé de 53 ans.

Çà et là

Mme Alphonse Rouleau, M. et Mme Lionel Legault et leur famille, de Ponteix, ont visité M. et Mme Gérard Desharnais, le dimanche 17 avril.

Mme Donat Liboiron, de Ponteix, a visité ses fille et gendre, M. et Mme Viateur Chabot, pour quelques jours.

Dix-sept dames de Ferland se sont rendues à l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques au couvent de Gravelbourg, le dimanche 17 avril. C'est au retour que M. Médelger Chabot eut un accident en frappant une vache sur la route 19 près de chez M. Louis Fournier. Mme M. Chabot eut deux points de suture à une jambe, tandis que M. et Mme Lucien Beaudoin n'eurent presque rien; il en fut de même pour M. Chabot, mais son automobile Cadillac eut des dommages considérables.

Mlle Camille Chabot a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Antonio Chabot, avant d'écrire ses examens à l'Université de Regina.

M. Adrien Brisebois est revenu sur la ferme pour les semailles. Il était entraîneur sportif au scolasticat de Lebret.

Mme Alex. Laberge et son fils, Jean, sont allés à St-Victor et à Willow-Bunch, le 19 avril, où ils ont visité leur fille et soeur.

M. l'abbé Lionel L'Heureux, Mme Napoléon L'Heureux, M. et Mme Ovide L'Heureux, MM. Ovide et Elie Dion ont visité M. et Mme Edmond Chabot, le 21 avril.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés reconduire Denise et Rita Beaudoin à Cadillac, d'où M. Vermette, de Val Marie, les a conduites à l'Académie de Prince-Albert. M. et Mme R. Chabot se sont rendus à Ponteix.

M. Marcel Chabot, sa fiancée et sa soeur sont allés à Calgary, en fin de semaine.

Mme Cécile Hamel, de Frenchville, et M. et Mme Jules Gautier, de Meyronne, ont visité la famille Lucien Beaudoin, les 23 et 24 avril.

Plusieurs religieuses de Ponteix ont rendu visite aux religieuses de Ferland.

Mmes Valmore et René Couture sont allés à Gravelbourg pour affaires, cette semaine.

M. et Mme Médelger Chabot sont allés à Ponteix pour affaires, le mercredi 20 avril.

Vawn

Va-et-vient

Plusieurs autres personnes vinrent chez leurs parents à l'occasion de Pâques: chez M. et Mme Walter Dion pour l'anniversaire de naissance de M. Dion, M. et Mme G. Bosser et leur famille, M. Robert Dion et sa famille et M. Lionel Dion, tous d'Edmonton, Mlle Germaine Dion, de Red Deer, Alta, Mlle Berthe Dion, de Saskatoon, M. et Mme A. St-Amant, de Paradise Hill, et M. Jean Couture, de Debden, M. et Mme Paul Dion et leur famille, de Hardisty. Ceux-ci ont aussi visité les parents de Mme Dion, M. et Mme Dave Weber.

Mlle Jeanne Beaudoin, institutrice à Quinton, vint chez ses parents, M. et Mme W. Beaudoin.

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Beaudoin, qui a passé plusieurs jours à l'hôpital d'Edam.

— No 474 —

HORIZONTALEMENT

1—Appareil propre à empêcher le contact de l'air avec le vin nouveau, tout en permettant au gaz de se dégager.
2—Se dit de composés chimiques dont les molécules sont formées des mêmes atomes, mais différemment disposés. — Foyer de la cheminée.
3—Ville du Chili. — Chevaux entiers.
4—Grande plaine américaine. — Pareilles.
5—Agent de Louis XV. — Reconnu vrai.
6—De gésir. — Sienne. — Terminaison. — Fin d'infinitif.
7—Invite rarement. — Admirer. — Ante. —
8—Plaças. — Terminé.
9—Bac muni d'une voile. — Wagons de l'eau et du combustible.
10—Tirer parti de. — En les.
11—Outil. — Métal.
12—Epoque. — Action d'enlever l'humidité d'une matière.

VERTICALEMENT

1—Séjour à la campagne.
2—Support non conducteur. — Enlever.
3—Remarquant. — Né après.
4—Ministre mahométan. — Plat de cuisine.
5—Enfer. — Endroit dans le désert qui peut être cultivable. — Verbe latin.
6—Colère. — Peintre italien. — Saints.
7—Adjectif démonstratif. — Intentées en justice.
8—Donner de l'air. — Terminaison.
9—Pousser des talles. — Enfin. — Maintenant.
10—Ornement sacerdotal. — Assistera.
11—Vase. — Que nous apportons en naissant.
12—Résulter, déduire. — Equerre.

SOLUTION DU PROBLEME No 473

■ **Horizontalement:** 1. Trimorphisme; 2. Hésiter — In; 3. Epode — Ithos; 4. Ra — Irisée — Et; 5. Mie — Alentira; 6. Ore — Rare; 7. Géline — Censé; 8. Edenté — Aïn; 9. Affétée — St; 10. Pair — Itu; 11. Hon — Avéneron; 12. En — Anatomise.

■ **Verticalement:** 1. Thermographe; 2. Repaire — Faon; 3. Iso — Eglefin; 4. Midi — Eider; 5. Otera — Net — An; 6. Ré — Il — Enerva: 7. Priser — Té — Et; 8. Tenace — Ino; 9. Hêtre — Item: 10. Iena — Uri; 11. Miser — Sis — Os; 12. En — Tarentine.

St-Brieux

Décès de M. J. Aubin

M. Jérémie Aubin, pionnier âgé de 78 ans, est décédé le 14 mars à l'hôpital de Humboldt après une longue maladie.

M. Aubin est né le 25 mars 1888 à Lambert, Minnesota, E.-U. Il arriva au Canada en 1904 et s'installa à Hoodoo, maintenant St. Benedict, avec sa mère, deux frères et une soeur. En 1909 il vint prendre un homestead à St-Brieux où sa mère et un frère le rejoignirent en 1913.

Il épousait Mlle Marie Carfantan en 1916 et de cette union naquirent six enfants. En 1920 M. Aubin et sa famille s'établirent au village. Il prit l'agence des élévateurs "Farmers" pour deux ans, puis du "Alberta Pacific" pour 23 ans. Il fut aussi agent de machineries agricoles de la compagnie "John Deere" de 1928 à 1950. M. Aubin se dépensa beaucoup aussi au service du public. Il fut nommé conseiller du village en 1923, puis quelque temps plus tard maire du village jusqu'en 1950. De 1923 à 1951, il fut commissaire d'écoles. A part d'un an, il fut marguillier de 1921 à 1951. M. Aubin était aussi un des premiers joueurs de curling de St-Brieux et un des plus ardents.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Albert, de Kelowna, C.-B., et Thomas, de Lethbridge, Alta; quatre filles, Mme A. Gruending (Olive), de Léoville, Mme Hervé Loiselle (Rose), de Winnipeg, les Rév. Srs Madeleine-de-Pazzi (Marie), de Le Pas, Man., et Ste-Cécile-de-Marie (Angèle), de l'école indienne de Duck Lake, toutes deux de la congrégation de la Présentation de Marie, et douze petits-enfants. Lui survivent aussi un frère, Noé, de St-Brieux, et une soeur, Mme Henri Poulin (Joséphine), de Yakima, Washington, E.-U.

La messe des funérailles fut chantée par le R. P. Joseph-A. Rivard, P.S.M., le 17 mars, en l'église de St-Brieux. Les porteurs étaient MM. Alfred, Joseph, fils, et Eugène Carfantan, William Aubin, Etienne Massé et Antoine Fau.

Sont venus pour les funérailles: M. et Mme Harold Marsonnette, d'Armley, MM. Henri et Antoine Aubin, Mlle Vivianne Carfantan et Mme S. Peesker (Lucille Carfantan), tous de Saskatoon.

Décès de M. J.-P. Bédard

M. Joseph-P. Bédard, doyen de St-Brieux, est décédé le 25 mars à l'hôpital de Melfort, à l'âge de 103 ans.

La messe des funérailles fut célébrée le mardi 29 mars par le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M. Les porteurs étaient MM. Nelson Wright, Brieux Gallais, André Rudulier, Allan Stuckel, Joseph Boulanger et Roger Bédard.

M. Bédard naquit en France en 1863 et vint aux Etats-Unis avec ses parents alors qu'il avait 16 ans. Il vint s'établir à Beauséjour, au Manitoba, avec sa famille en 1905.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Louis, de Meadow Lake, Geoffraid, de St-Brieux, Jean, de Port Coquitlam, C.-B., Philippe, d'East Angus, Qué., Joby et Antoine, de St-Brieux; six filles, la Rév. Sr Elisabeth (Béatrice), de Winnipeg, Mme R. Choquette (Lorette), de Fahler, Alta, Mme W. Stuckel (Marie), de Lake Lenore, la Rév. Sr Marie-Eustelle (Madeleine), de Prince-Albert, Mme Jim Connor (Cécile), de Melfort, et Mme Russell Cavanaugh (Kit), de Carrot River, et trente petits-enfants. Ses douze enfants étaient présents aux funérailles, ainsi que le R. P. Alfred Angle.

Décès de M. J. J. Rice

Un autre décès venait attrister les paroissiens de St-Brieux lorsque le 4 avril mourait M. John J. Rice à l'hôpital de Melfort après huit mois de maladie.

M. Rice naquit au Minnesota, E.-U., le 20 août 1880. Il unissait sa destinée à Mlle Florentine Lefebvre en 1911, et vint s'établir à St-Brieux en 1920 avec sa famille. Il fut propriétaire d'une boucherie pendant quelque temps, puis de l'hôtel de St-Brieux jusqu'en 1946.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Sydney, de St. James, et Mark, de Pathlow; une fille, Mme Léo Pirart (Eleonore), de Winnipeg; treize petits-enfants et dix arrière-petits-enfants; une soeur, Mme M. Jeweski (Sadie), de Winona, Minn., E.-U., et trois frères, Osman, de Frazees, Olaf et Ralph, de Bagley, tous du Minnesota.

La messe des funérailles eut lieu dans l'église de St-Brieux le mercredi de la semaine sainte. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., officiait. Les porteurs étaient MM. François Gaillard, Bernard Tétreault, Georges Froc, Athanase Lavoie, Louis Dubé et Médard Lefebvre.

Aux familles éprouvées, tous offrent leurs sincères condoléances.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Rémi Buan, M. John Gessner et Mlle Jeanne Thomas, tous patients à l'hôpital de Melfort.

Prince-Albert

Réunion mensuelle

Lors de l'assemblée régulière de la branche no 2 de la Légion Royale Canadienne, 44 membres étaient présents. Le camarade Hodeweide, du comité de la nouvelle bâtisse, déclare que les travaux se poursuivent même plus rapidement que l'on s'attendait. L'extérieur est pratiquement complété et les travaux de l'intérieur se continuent similairement, tels les armoires, partitions, etc.

Si l'on en juge par l'aspect actuel, on aura raison d'en être fier, et la firme de Len. Houle Construction Co. mérite des félicitations. Tout marche à merveille à la grande satisfaction de tous les vétérans. Une partie de l'ameublement fut commandée et la livraison est attendue bientôt.

Trois nouveaux membres furent initiés. Voici leurs noms: les frères Neil et Allan McKenzie et Thomas Bennett.

Le camarade J. Puckett rapporte qu'il a visité quatre patients au Mont St-Joseph et quatre au Pineview Lodge; le camarade Tom Kennedy, 24 à l'hôpital de la Ste-Famille; le camarade J. Turner, 31 à l'hôpital Victoria-Union.

Concours d'essai

Comme par les années passées, la branche locale contribuera encore $25.00 et une médaille avec inscription pour le gagnant des essais, un garçon, élève de 9e année de l'Institut Collégial Riverside. Cette présentation aura lieu probablement le 13 mai.

Jeux

Au curling, M. G. Leachman gagna le prix de la ligue et M. S. Bremner, celui des finales; aux quilles, les vainqueurs furent MM. J. Thorn et W. Cantin.

La prochaine réunion de la Légion aura lieu le mercredi 11 mai.

Val Marie

Dames de Ste-Anne

Le 30 mars eut lieu une assemblée des Dames de Ste-Anne à Ponteix. L'aumônier, M. l'abbé Oscar Lemay, curé, y assistait, ainsi que les dames suivantes: Mmes Hermine Syrenne, Azilda Larivière, Diane Legault, Rose-Alma Bergeron, Lise Perrault et C. Wanlin.

Le dimanche 17 avril, ce fut l'assemblée mensuelle à laquelle onze membres seulement assistèrent.

Avis aux dames: si elles veulent que leur congrégation survive, qu'elles assistent donc aux assemblées aussi souvent que possible.

Çà et là

M. Gustave Anderson, qui était gravement malade à l'hôpital de Swift Current, est revenu chez lui en bonne voie de guérison. On lui souhaite un prompt rétablissement.

M. et Mme Alfred Duquette sont retournés dans l'Est pour y demeurer; leur fils, Claude, au collège de Gravelbourg, et leur fille, Nicole, au couvent de Val Marie, les rejoidront l'année scolaire terminée. A M. et Mme Duquette, on souhaite bonne chance dans leur nouvelle demeure.

Radville

Décès de Mme R. Derouse

Le 15 avril, Mme René Derouse, de Ste-Colette, âgée de 66 ans, a rendu son âme à Dieu après une courte maladie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, onze enfants. Une fille la précéda dans la tombe.

Le service funèbre eut lieu à l'église St-Joseph de Ceylon et fut chanté par M. l'abbé S. Ripplinger, assisté de MM. les F. McKenna, de Weyburn, et N. Marcotte, de Radville, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. René Rivière, Albert et Olivier Derouse, A. Verbeurgt et Bob Nimeger. L'inhumation eut lieu au cimetière de Ceylon.

Va-et-vient

M. et Mme Odof Jossonnier, accompagnés de Mme Morrissette, sont revenus de leur voyage en Californie où ils ont passé l'hiver et visité plusieurs endroits historiques. Au cours de leur voyage, ils ont aussi rencontré plusieurs parents: MM. et Mmes Eddy St-Hilaire (Annette Hébert), Ernest Olivier (Maria Nolette), Marcel Hébert et Jos. Robidoux (Alice Labbé).

Le 17 avril, Mme T. Martin, de St-Boniface, accompagnée de son fils, a fait une courte visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Cobbe.

Mme Médéric Bourassa, de Sedley, est venue passer quelque temps chez ses enfants et a visité sa parenté et ses amis de Radville.

Anniversaire de mariage

Le 11 avril, M. et Mme Pierre Bourassa ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs enfants et amis.

Une messe d'action de grâces fut chantée par M. l'abbé N. Marcotte en l'église de la Ste-Famille. Les clercs-servants étaient Michel et Hervé Bourassa.

Après la cérémonie religieuse, la famille et les amis se rendirent à la salle, décorée de ruban rose et argent, pour la réception. Le centre de la table était orné d'un gâteau entouré de chandelles et de fleurs naturelles. La soirée se passa en danses et jeux de cartes.

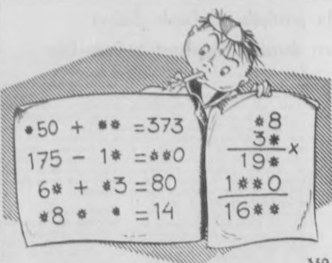
A minuit, le fils des jubilaires, Michel, présenta à ses parents, au nom des enfants, un service à thé en argent. M. Vincent Hemball leur présenta une caméra Poloroid et plusieurs autres cadeaux de la part de la famille et des amis.

Un grand nombre de cartes de félicitations, ainsi qu'une lettre de Son Exc. Mgr Michael C. O'Neill, de Regina, souhaitant bonheur et longue vie aux jubilaires, furent lues.

Un banquet, servi par Mmes Jean et Georges Mazenc et la famille, à 110 invités mit fin à cette joyeuse soirée.

Parmi les invités venus pour l'occasion, on remarquait des gens de Prince George, C.-B., Regina, Wynyard et Sedley.

M. et Mme Pierre Bourassa remercient les organisateurs de cette belle fête et tous ceux qui ont contribué à sa réussite.



359

Aujourd'hui vous avez des problèmes à résoudre. Les petites étoiles doivent être remplacées par des chiffres, excepté une où un moins ou un plus doit être écrit.

Solution: 350 + 23 = 373; 175 – 15 = 160; 67 + 13 = 80; 18 – 4 = 14

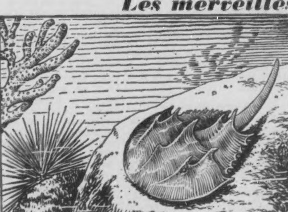
48 × 34 = 192 + 1440 = 1632



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





L'océan abrite nombre de créatures étranges qui présentent des couleurs et des formes singulières. Les régions tropicales excellent à produire des espèces exotiques qui vivent et sur terre et au fond de l'océan. Parmi les habitants de l'océan, il faut relever la petite écrevisse des (îles) Moluques; elle passe sa vie à ramper au fond de la mer, en quête de nourriture. Il y a lieu de parler d'une bête "étrange". Bien cuirassée, pourvue "d'épines" assez grandes, elle est protégée contre les dangers multiples qui la guettent partout dans les eaux côtières abondamment peuplées.

Mais il faut bien se rendre compte que l'écrevisse n'est pas seule à circuler dans ce monde sous-marin. Elle fait songer à un char d'assaut en miniature qui bouge parmi les rochers et qui recherche les endroits éclairés par la lumière solaire et présentant une flore abondante. Afin d'échapper à l'animation qui règne ici, l'écrevisse met en jeu une possibilité toute particulière: Lorsque les eaux sont bien calmes et rendues transparentes grâce à la lumière solaire, elle monte à la surface de l'eau. D'un mouvement rapide, elle se retourne et flotte sur sa cuirasse d'écailles, maintenue par l'eau. Elle avance ses pattes qui font fonction de rames. Et voilà... l'écrevisse s'en va — au gré des eaux et du soleil!

PLAN COMMUNISTE

Tous les Catholiques savent que le Communisme athée est l'ennemi de l'Eglise. Il y en a peu qui connaissent ce plan diabolique des Communistes: non pas faire une guerre ouverte contre l'Eglise, mais s'emparer d'elle par la subversion, l'infiltration et la propagande, puis utiliser l'Eglise pour les fins communistes. Afin d'informer les Catholiques sur la nature véritable de leur ennemi, nous allons révéler ici le texte d'un document secret qui donne les détails de ce plan. Il fut publié en Chine rouge en 1959, mais écrit en espagnol; sur la page de garde de ce document, on lit l'avertissement suivant:

"L'EGLISE CATHOLIQUE ET CUBA: PROGRAMME D'ACTION par Li Wei Han. Publié par la Presse de Langues étrangères de Pékin, pour l'usage exclusif de la Section d'Amérique latine du Département de Liaison du Parti Communiste Chinois. Printed in the People's Republic of China."

D'après le journal du Vatican, L'OSSERVATORE ROMANO, ce plan a été utilisé contre l'Eglise catholique en Chine, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Pologne et à Cuba. Les Communistes ont fait tout leur possible pour garder ce plan secret. Nous devons nous efforcer de le faire connaitre parmi les Catholiques, afin de montrer la méchanceté et l'habileté de notre ennemi.

Voici le texte complet de ce document communiste authentique:

L'Eglise catholique, dont les quartiers généraux sont à Rome, est une organisation réactionnaire qui encourage les activités contre-révolutionnaires dans les Démocraties populaires. Si les Démocraties populaires veulent continuer à progresser vers le Socialisme et le Communisme, elles doivent d'abord et avant tout mettre fin à l'influence de l'Eglise catholique et aux activités qu'elle favorise. L'Eglise catholique est puissante et féconde en oeuvres, il faut le reconnaitre, et nous devons prendre des mesures pour la neutraliser.

Lorsque le combat politique aura atteint un haut degré d'intensité et lorsque les formes de production auront atteint un rendement élevé, nous serons capables de **détruire l'Eglise.** Voilà le but vers lequel tous nos efforts doivent tendre. Mais si nous l'attaquons de front et si nous la frappons ouvertement, tandis que nous sommes mal équipés et sans avoir éduqué les masses à point, le seul résultat sera de donner à l'Eglise une plus grande autorité sur les masses; en effet, les masses se mettront alors du côté de l'Eglise et elles appuieront secrètement ses activités contre-révolutionnaires.

Nous devons aussi éviter de donner aux dirigeants contre-révolutionnaires l'occasion de poser aux martyrs. Notre plan d'action consiste à instruire, éduquer, persuader, convaincre le peuple, et peu à peu éveiller et développer la conscience politique des Catholiques, en les faisant participer à des cercles d'études et des activités politiques. Par nos organisateurs, nous devons pousser le combat dialectique jusqu'à l'intérieur de la religion; et progressivement, nous remplacerons les éléments religieux par des éléments marxistes; nous transformerons graduellement la fausse conscience des Catholiques en une conscience vraie, de sorte qu'ils seront conduits finalement à détruire eux-mêmes les images divines qu'ils avaient créées. Voilà notre plan d'action, dans le combat pour remporter la victoire sur l'Eglise catholique contre-révolutionnaire.

Tactiques opposées au Vatican

Nous allons esquisser le programme des "tactiques qui ont été employées avec succès dans la République populaire de Chine", pour libérer le peuple chinois de l'Eglise impérialiste de Rome.

L'Eglise avec ses fidèles doit être amenée à faire sa part dans le régime de la Démocratie populaire, de telle sorte que les masses puissent exercer leur influence sur elle. On ne permettra pas que l'Eglise garde son caractère supra-national, qui la place au-dessus et au-delà de la volonté des masses. Dans le Gouvernement du Peuple, on organisera un bureau qui s'occupera des affaires religieuses et des organisations religieuses. Ainsi, en imposant à l'Eglise la procédure de centralisation démocratique, basée sur les activités des masses, on ouvrira la voie aux développements patriotiques qui affaibliront l'Eglise et finiront par détruire son prestige. Ce bureau organisera des associations nationales, régionales et locales, qui grouperont les Catholiques dans des organisations patriotiques. Chacune de ces associations prouvera publiquement sa soumission aux Lois de la nation et déclarera sa détermination d'obéir à ces Lois.

Une fois que ces associations auront été créées et auront proclamé leur obéissance aux Lois de la nation, les citoyens réactionnaires et contre-révolutionnaires vont émerger et s'identifier. Ce sont ces contre-révolutionnaires, qui se seront mis en évidence dans l'Eglise Catholique, que nous devrons d'abord déraciner fermement, mais sans employer la violence. Dans tous les cas, les mesures employées doivent être en conformité avec la Loi. Les aspirations des contre-révolutionnaires, par leur nature même, vont les pousser à agir contre le Gouvernement. Ce principe montre quelle sorte de lois on doit mettre en oeuvre contre ceux qui protestent. Ceux-ci doivent être traités comme des criminels anti-patriotes, qui obéissent aux instructions impérialistes qui émanent des quartiers généraux de l'Eglise catholique: LE VATICAN.

Un conflit psychologique

Pendant cette période, les masses vont faire l'expérience d'un conflit psychologique. Car, d'une part, elles voudront demeurer loyales envers l'Eglise et le clergé, et, d'autre part, leur patriotisme les pressera de soutenir le Gouvernement du Peuple. Ce conflit doit être étudié avec soin et bien approfondi. Une action précipitée, sans laisser le temps à ce conflit d'arriver à sa maturité, risquerait de couper notre Parti des masses populaires. Si les liens entre l'Eglise et les masses sont très forts, on suivra le principe: Deux pas en avant, puis un pas en arrière. Quand le Gouvernement du Peuple fait un pas en arrière, on doit proclamer qu'il défend la liberté religieuse, et qu'il le fait par déférence pour les désirs des masses.

(A suivre)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

De nos jours, c'est un atout pour la maitresse de maison que de savoir lire les étiquettes. Il existe tellement de produits sur le marché qu'il faut vraiment, pour acheter à bon escient, étudier ces bandes de papier muticolore qui, de fait, renferment plusieurs renseignements.

Lorsque vous désirez vous procurer un jus de fruits, assurez-vous que le produit est pur. Le jus de pomme remplit cette qualification car c'est un produit confectionné à partir de pommes fraiches. Le jus est "nature", c'est-à-dire qu'on ne l'a pas dilué et qu'on n'y a pas ajouté de sucre. Les règlements du gouvernement fédéral stipulent que le jus de pomme vitaminé doit contenir un minimum de 35 milligrammes d'acide ascorbique (Vitamine C) par c.c. Un verre de 3 onces de jus de pomme fournit donc toute la vitamine C nécessaire pour la journée et peut être employé au déjeuner à la place d'un fruit ou jus citrin.

✦ ✲ ✦

— Mon pauvre ami, soupire le missionnaire, pourquoi donc êtes-vous anthropophage? N'aimez-vous pas votre prochain?

Le Noir, dans un grand sourire:

— Si, mais avec de la sauce.

✦ ✲ ✦

Avec une goutte de citron, vous enlevez une tache de rouille sur le linge blanc, une tache de thé, d'encre, sur une nappe ou du linge.

✦ ✲ ✦

Pour bien conserver vos gants de peau blanche, rangez-les dans une boite contenant du talc.

✦ ✲ ✦

Pour personnaliser votre cabinet de toilette, embellissez votre glace qui est au-dessus du lavabo. Achetez un galon fleuri (dans n'importe quelle mercerie ou grand magasin). Cousez-le à gros points sur un ruban de plastique entoilé adhésif et collez le tout autour de votre glace.

✦ ✲ ✦

Une femme affolée pénètre en trombe dans un commissariat de police. Elle se jette sur l'inspecteur:

— Mon mari a disparu depuis 48 heures; je vous en supplie, faites quelque chose pour le retrouver.

— Vous avez une photo?

La femme tire une photo de son portefeuille et la tend à l'inspecteur. Celui-ci l'examine, dubitatif, puis interroge:

— Vous y tenez vraiment?

✦ ✲ ✦

Supposons que vous êtes à peindre une pièce à l'aide d'une peinture au latex et que vous devez soudainement suspendre votre travail quelques jours. Eh bien, vous n'aurez pas à laver vos outils si vous remplissez d'eau le plateau et si vous y déposer le rouleau enroulé d'étamine. De cette manière, il restera humide au moins une semaine.

✦ ✲ ✦

Un orateur, ou un auteur, n'atteint pas un succès tant qu'il n'a pas appris à se servir de mots moins grands que ses idées.

(R. W. Emerson).

✦ ✲ ✦

Les piqûres de guêpes ou d'abeilles sont venimeuses: 40 piqûres égalent une morsure de vipère. Aussi, commencez par retirer l'aiguillon s'il est resté dans la plaie, à l'aide d'une aiguille flambée ou passée à l'alcool.

✦ ✲ ✦

— Pourquoi t'es-tu disputé avec ta petite soeur?

— On jouait à Adam et Eve. Elle a triché. Au lieu de me tenter avec la pomme, elle l'a mangée.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Suite de cinq chambres.

Ce qu'on doit dire: Logement de cinq pièces.



Jo Collins a plissé un sharkskin d'Arnel pour créer cette robe-matelot dont les plis tombent d'une taille basse non marquée.

JE TUTOIE LE BON DIEU

Mon Dieu, ça me fait un drôle d'effet de te tutoyer comme de plus belle! Pour le moment, j'avoue me sentir un peu plus chez moi dans les prières qui se racontent sans réfléchir, parce qu'apprises si tôt dans la vie, et si souventes fois redites depuis! Je me demande bien quel effet ça te fait, à Toi, tous ces "tu" pas encore habitués à la prière? Nous crois-tu plus aimants, ou moins polis, comme c'est le fait des parents que leurs enfants secouent un peu trop! . . . Des parents que leurs enfants aiment surtout en raison de ce qu'ils en espèrent? Ils ne se souviennent jamais longtemps de ce qu'ils ont reçu, et leurs remerciements sont moins nuancés, plus expéditifs que leurs demandes. Il est assez humain de ne pas ménager les mots, quand il s'agit de causes que l'on tient à gagner! Tu en connais plus d'un, mon Dieu, qui flambe de ferveur, t'enveloppe de sollicitude, et ne se laisse guère oublier tant que tu n'as pas semblé l'entendre!

• • •

"Ne nous soumets pas à la tentation" . . . La tentation est grande de se passer de Toi quand la vie est belle. Pardonne-moi cette insolence, mais que de fois, mon Dieu, il serait souhaitable que tu nous oublies, pour être épargnés! Il semble que tu aies la caresse un peu rude, et il n'est pas facile de se croire aimés quand on a mal! Quelle foi ont donc les braves qui te recherchent toujours dans l'amertume de la vie, et louent la main de Dieu qui frappe parce qu'Il aime?

• • •

J'aime te sentir aimant dans la clémence de l'heure, dans la joie qui surgit, dans l'enfant qui chante et dans mon coeur qui savoure la trêve . . .

'Ne nous soumets pas à la tentation", dit le nouveau Pater. Et ça me plait, humainement, sans confusion, qu'on Te reconnaisse une part de responsabilités dans la faiblesse de l'humanité. Si tu nous savais forts, que ferais-tu de tes grâces, toi qui n'en as plus besoin? Souviens-toi du Jardin des Oliviers! Comme tu as crié vers ton Père, avec tout ce qu'il y avait d'homme en toi! Pourtant tu as mis en nous bien plus de l'homme que du Dieu. Puisque c'est toi qui as le beau rôle, aide-nous à t'aimer comme tu le veux, à te servir comme il n'est pas facile d'y arriver, et à savoir dire "merci", avec autant de convictions que, "pitié"!

• • •

Au fond, je crois que je m'habituerai très vite à te tutoyer, et comme nous serons plusieurs dans le même cas, il se pourrait bien, mon Dieu, que ton repos s'en ressente, même si ton coeur s'en porte mieux!

Françoise L. ROY.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

P.

Billet du jeudi

Ouvrage sur le roman canadien-français

Ceux qu'intéresse le roman canadien-français, l'ancien et le nouveau et aussi, un peu moins, celui qui se situe entre les deux, trouveront plaisir et profit à parcourir l'énorme ouvrage — plus de 450 pages, grand format — que lui consacre le Centre de recherches de littérature canadienne-française, de l'Université d'Ottawa.

On serait tenté de dire que le livre est le dernier volet d'un tryptique, mais cela ne se peut pas, un quatrième volume étant annoncé, qui traitera de la poésie canadienne d'expression française.

Les deux premiers racontaient l'histoire du **Mouvement littéraire québécois de 1860** et celle de **l'Ecole littéraire de Montréal.**

Les spécialistes et d'autres sont nombreux, qui collaborèrent à la préparation, la mise en oeuvre, la réalisation finale de l'un et des autres.

Ils forment une équipe que dirigent, sauf erreur, quatre professeurs attachés à l'Université d'Ottawa: Paul Wyczynski, Bernard Julien, Jean Ménard, Réjean Robidoux.

Le premier, d'origine polonaise, est fort connu dans le milieu intellectuel, et sa science des choses canadiennes, y compris la littérature, est remarquable.

Il ne néglige pas pour autant les aspects slaves de la vie au pays, comme on put s'en rendre compte à l'enquête de la Commission Laurendeau-Dunton.

Des quatre nommés, il est le seul à signer des études dans le bouquin présenté.

Les autres, même Jean Ménard, s'occupèrent surtout à la recherche et à la classification des matériaux utilisés, et des appendices.

C'est dommage en ce qui regarde Ménard, parce qu'il est un de nos meilleurs critiques, et qu'il aurait pu, le voulant, apporter ça et là des correctifs qui paraissent s'imposer, combler aussi des lacunes.

Il n'est pas facile d'analyser un ouvrage comme **Le Roman canadien-français,** (1) encore moins le résumer, en donner une vue d'ensemble.

Il est trop considérable et dense, touchant à trop de choses à la fois.

On s'en fait une idée, rien qu'à consulter la table des matières.

Ne propose-t-elle pas un **Panorama du roman canadien-français,** par Wyczenski, suivi des études suivantes:

Les origines du roman canadien-français, par David-M. Hayne; **Le roman historique du Canada français,** par Roger LeMoine; **Wenceslas-Eugène Dick, romancier inconnu,** par Soeur Saint-Bernard-de-Clairvaux; **Angéline de Montbrun,** par Soeur Jean-de-l'Immaculée; **Trente arpents,** par Pierre Angers; **Le monde romanesque de Roger Lemelin et Gabrielle Roy,** par Michel-Lucien Gaulin; **La société à travers le roman canadien-français,** par J.-S. Tassie; **Le prêtre dans le roman canadien-français,** par Romain Legaré; **Mythes et symboles de la mère, dans le roman canadien-français,** par Soeur S.-M. Eleuthère; **L'héroïne du roman canadien et l'expérience de l'amour,** par André Renaud; **La tentation du roman,** par Suzanne Paradis; **Le roman canadien-français,** par Réjean Robidoux; **Le roman canadien-anglais,** par Naïm Kattan.

Ajoutons à ces essais, qui ne sont pas d'égale valeur, une série de **Témoignages,** ou articles-confidences, obtenus d'une vingtaine d'écrivains, les uns d'importance première, les autres, de seconde ou moins.

On note que nombre de romanciers, qui comptent ou comptèrent dans un passé qui s'éloigne, ne jugèrent pas à propos d'apporter leur pierre, ou leur bout de madrier, à un pavillon commun.

Ou ils n'avaient pas le temps de répondre aux questions posées, ou ils se méfièrent des traquenards qu'elles pouvaient représenter, quand on connait la valeur des mots.

Qui, par exemple, risquerait avec sérieux de donner une définition du roman?

Ceux qui s'y connaissent, non les enfants jouant les grandes personnes, sont tentés de répondre avec Gilles Marcotte: "La définition idéale du roman, pour moi, c'est n'importe laquelle".

Est-ce pour les punir de leur silence que certains n'eurent pas l'honneur de la moindre mention, dans les nombreuses pages consacrées à nos romanciers?

On connaissait pourtant leur existence, comme en témoigne la **Bibliographie du roman canadien-français,** à la fin de l'ouvrage.

S'ils furent jugés insignifiants, ce qui est possible, ils seront les premiers à se ranger à cet avis, ne se nourissant plus d'illusions, depuis longtemps.

Peut-être aussi n'a-t-on pris la peine de les lire — ce qui serait une autre histoire.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Fides, Montréal.

Courrier de Louise

Q. — Je trouve toujours de bonnes idées à lire votre courrier, mais n'y ai jamais lu la réponse à ma question. L'aurais-je manquée? La voici: Comment doit-on ranger un manteau de fourrure pendant l'été? J'ai un beau manteau court en rat musqué et je voudrais bien en prendre soin pour qu'il reste beau. L'été dernier, je l'ai porté chez le vendeur qui l'a expédié à Winnipeg, dans un entrepôt général. Cela coûte un peu cher, puis il faut l'assurer ce qui augmente encore le prix. Il me semble que je pourrais le garder à la maison, mais comment et où le ranger?

1) Dois-je le laisser pendre sur un bon cintre dans le placard de ma chambre? ou

2) Dois-je le mettre dans le soubassement où ce sera frais? ou

3) Dois-je le mettre dans une boite?

4) Peut-être qu'un sac en plastique à fermeture éclair conviendrait?

Merci beaucoup. — **Une qui veut bien faire.**

R. — Evidemment, l'entreposage des fourrures dans un entrepôt commercial réputé est ce qu'il y a de mieux, mais, comme vous vous en êtes rendue compte, cela peut devenir assez coûteux, surtout lorsqu'il faut les faire expédier.

Des lectrices connaitraient peut-être de meilleurs moyens; si elles en connaissent, je les prierais de me les faire parvenir et je les publierai aussitôt que possible, mais voici celui qu'on m'a recommandé comme étant très sûr. D'abord il s'agit de nettoyer la fourrùre du manteau à fond, si possible avec un aspirateur à contrôle et à toute petite vitesse, et les poches, la doublure du col et celle des poignets avec un linge doux humecté d'un liquide pour nettoyer les vêtements. Ensuite, il faudra bien aéré le manteau dehors. Vous pouvez vous procurer un cintre spécial pour manteaux de fourrure. Il est large et plus arrondi que les autres. Vous placerez le manteau sur ce cintre, dans un sac de coton, si possible, assez volumineux pour que le manteau ne prenne pas de faux plis. Certains prétendent que les sacs en plastique ne conviennent pas pour les fourrures, même s'ils sont très commodes. Vous le pendrez, si votre soubassement n'est pas trop humide, dans un endroit assez sec de ce dernier. S'il est humide, choisissez alors l'endroit le plus frais de votre maison. Je connais des personnes qui ont conservé leurs fourrures de cette façon pendant des années. On ne doit pas mettre les manteaux dans des boites.

☆ ☆ ☆

Q. — Veuillez me dire si un chapeau de couleur beige convient avec un manteau de couleur bleu marine. Ces deux couleurs vont-elles bien ensemble? Merci. — **Une abonnée.**

R. — Il me semble que ces deux couleurs se nuisent, que l'une rend l'autre moins agréable. Avec ce manteau bleu marine, je préférerais un chapeau blanc, rose, vert pâle, ou bleu marine et blanc. Disons que les couleurs que vous mentionnez ne se marient pas bien.

☆ ☆ ☆

Q. — **Lettre reçue de France.** Je suis un étudiant français de seize ans. Je suis des cours au lycée de Bourges. J'ai toujours désiré correspondre avec une jeune fille ayant les mêmes goûts que moi-même. Mes "hobbies" sont: collectionner des timbres, des photographies de mode, des disques, des cartes postales. Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez m'aider à me trouver une correspondante. Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer mes hommages distingués. M. Guy Duthu, 21, rue Barbès, Bourges 18, France.

R. — Les jeunes filles intéressées sont priées de se montrer discrètes dans leur correspondance.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 16

— Oh! je ne crois pas qu'elle tienne beaucoup de moi, ni de sa mère; mais elle a la volonté de son père et son caractère capricieux. On peut obtenir beaucoup d'elle par la douceur et la persuasion, rien par la contrainte. Cela ne me déplait pas, voyez-vous. Après tout, il était peut-être nécessaire qu'elle soit en contact avec des êtres pervers: cela lui aura permis de se rendre compte qu'il n'y a pas que des honnêtes gens sur la planète. Toutefois, elle gardera pour elle sa déception. Quels que soient les ennuis qu'elle puisse avoir à supporter dans la vie, elle n'en montrera rien. Comme le Commandant, elle n'est pas une créature à se plaindre, à gémir. Je la connais bien.

Je n'en étais que plus attiré vers Mlle de Chaugny. Rien de plus désagréable, en effet, que les femmes qui ne sont jamais contentes de leur sort et qui accusent le sort ou leur entourage de leur être hostiles et se lamentent à longueur de journée. J'en avais connu quelques-unes et je savais combien leur société manquait d'attrait.

Un matin où j'étais de congé, je rejoignis le capitaine Nerval à Thonon.

— Eh bien, Vinzier, me dit-il, quoi de neuf?

— Hélas, je n'ai encore rien découvert, sauf qu'il existe bien dans la collection de l'Amiral une amphore portant en ornement sur ses flancs un dragon vert et un serpent d'or. J'ai questionné l'Amiral à son sujet. Il m'a dit: "C'est un vase birman du XIIIe. Il provient d'un monastère édifié sur les bords de l'Iraouoddi. Pièce rare, en vérité." Naturellement, j'ai examiné le vase de près et, en l'absence de son propriétaire, j'ai passé un fil de fer dans les anses: rien. Absolument rien.

— Vous êtes sûr qu'il n'avait pas un double fond? demanda Nerval.

— Impossible! Entre le fond intérieur et le fond extérieur, il n'y avait que l'épaisseur d'un centimètre. Toutefois, j'ai une nouvelle plus favorable à vous annoncer.

— Ah! voyons.

— L'amiral avait dû remarquer l'intérêt que je portais à cette amphore car il m'a dit: "Vous avez les mêmes goûts que le Commandant!". Et comme je le regardais étonné, sans comprendre, il ajouta: "Oh! ce n'était pas un mordu de la céramique, loin de là! Il regardait mes collections d'un oeil amusé et un peu moqueur. Lui, à part les chevaux et les belles toiles, rien ne l'intéressait. Pourtant, un jour, il me dit, après avoir examiné ce vase de près comme vous: "Si jamais, mon oncle, il vous prenait la fantaisie de me faire un cadeau, ce serait une pièce comme celle-ci qui me ferait le plus de plaisir". Je sursautai. Lui donner une de mes pièces les plus rares, je ne m'en sentais pas le courage.

"Puis, brusquement, une idée me vint. J'avais remarqué à Paris, rue de la Boétie, une copie de l'amphore désirée. Si elle était encore à vendre, je m'empresserais de l'acquérir et de la remettre au Commandant. "Patientez quelques jours, lui-dis-je; je tâcherai de vous donner satisfaction". Je téléphonai derechef à Paris. L'amphore était toujours là. J'envoyai un chèque et, au cours de la semaine suivante, elle me parvenait. Mon neveu était enchanté. Ayant placé les deux amphores l'une à côté de l'autre, je l'invitai à choisir. Je courais un gros risque, en vérité, mais je ne me trompais pas: le Commandant prit la copie. L'original avait subi quelques légères détériorations, ses couleurs avaient moins d'éclat. Seul, un collectionneur comme vous et moi aurait choisi l'original.

"— Et, demandai-je un peu anxieux, qu'est devenue la copie?

"— Elle est sans doute dans la chambre du Commandant, aux Hespérides.

Encouragé par l'attention que m'accordait le capitaine, je repris:

— Je faillis dire: "Alors, je serais heureux de voir cette pièce" mais je m'en gardai pour deux raisons: la première était que les Hespérides étaient le domaine de Mademoiselle de Chaugny, la seconde est qu'il me paraissait plus correct de mettre d'abord l'Amiral au courant de vos recherches et je ne pouvais le faire sans votre autorisation.

— Vos réflexions sont tout à fait sensées, me dit l'officier. Certes, le patriotisme de l'Amiral est hors de cause. S'il était renseigné, il ferait immédiatement ce qu'il croit être son devoir; autrement dit, il remettrait le rapport au Ministère de la Marine, dont il dépend.

— J'ai compris, dis-je, vous préférez que le document passe aux mains de la D.S.T.?

Nerval eut un geste insouciant:

— Personnellement, cela m'est égal. L'essentiel est que le rapport soit utilisé dans l'intérêt du pays, mais je suis les consignes de mes chefs.

— Il faut donc que je me rende aux Hespérides et y commettre un véritable vol — qui ne laisserait aucun doute sur le premier, si malheureusement j'étais pris, dis-je. J'avoue que cela ne me sourit guère.

— Il y a encore une autre possibilité, me suggéra le capitaine. Vous confier à Mademoiselle de Chaugny qui, je le pense, vous remettra le document.

— Je vais y réfléchir, mais je ne promets rien aujourd'hui.

— J'attendrai, conclut Nerval. Je ne pense pas que le rapport risque de disparaitre. Le départ de Barigny me rassure. Cet olibrius m'inquiétait quelque peu.

— Avez-vous une idée de ce qu'il est devenu? demandai-je.

— Aucune. Je suis persuadé qu'il dispose de plusieurs passeports. Son signalement a été communiqué aux postes frontières; malheureusement, son physique ne comporte aucun signe particulier qui permette de l'identifier rapidement; mais nous l'aurons, un jour ou l'autre, j'en suis convaincu.

Le capitaine m'emmena dîner à Monnetier-Mornex, l'une des plus jolies cités savoisiennes. Ruskin y a vécu; Victor Hugo et Lamartine y ont séjourné, et Wagner y a composé la Walkyrie. Alexandre Dumas lui a consacré des lignes élogieuses dans ses souvenirs de voyage. Il y a une soixantaine d'années, les Anglais y séjournaient et ils étaient si nombreux qu'une chapelle fut édifiée à leur intention. Aujourd'hui, ce sont les Suisses qui y dominent, après les Français. Le voisinage de Genève l'explique d'ailleurs largement.

Les bons rapports entre Savoyards et Genevois maintiennent là, dans un paysage agreste et grandiose à la fois, une harmonie qu'on aimerait voir régner partout ailleurs dans le monde.

De la terrasse du Château, où nos couverts étaient mis, nous pouvions admirer la Cité de Calvin où des lumières s'allumaient, toujours plus nombreuses. L'air était doux, avec un léger parfum venu des genévriers et des chèvrefeuilles dont les buissons formaient une tache sombre au-dessous de nous. Des milans au vol audacieux, ces aigles du Salève, regagnaient leur aire et je ne pouvais m'empêcher de penser:

"Que n'est-elle ici, près de moi, pour savourer la splendeur de ce beau soir? Que fait-elle à présent? Où vont ses pensées?"

Une mélancolie soudaine m'étreignait. Pourquoi n'est-on pas maitre des mouvements de son coeur? Pourquoi cette lutte éternelle entre ses désirs, ses aspirations et les diktats de la froide raison? Pourquoi?

CHAPITRE XI

Première revanche

Plus d'une semaine s'écoula sans que l'Amiral reçût la moindre nouvelle de sa petite nièce. Mon travail approchait de sa fin et je me demandais si je ne devrais pas quitter bientôt des lieux où j'avais connu des heures si agréables. Je le fis remarquer un jour à M. Hautier, tant mon incertitude de l'avenir me tracassait.

— Eh quoi, me dit-il, vous déplairiez-vous ici? J'en serais navré, en vérité, car je comptais sur votre collaboration pour l'achèvement d'un ouvrage important concernant les différents degrés de civilisation des anciens peuples phéniciens, grecs, persans et chinois, d'après l'examen comparatif de leur production artistique. J'ai pu constater combien vos connaissances me seraient précieuses à cet égard et, comme je suis partisan de l'équité avant tout, ce livre paraitrait sous notre signature collective.

Une joie réelle me pénétra en apprenant les intentions du vieux collectionneur. Elle augmenta encore lorsqu'il me dit, en allumant un cigare après le lunch:

— J'ai constaté que vous dessiniez admirablement. C'est un talent à cultiver, mon ami. Pourquoi ne réuniriez-vous pas vos meilleurs croquis savoyards en un album que je me charge de faire éditer? Vous feriez la surprise d'un exemplaire de l'édition originale à ma petite-nièce. Et puis, vous pourriez demander votre admission à l'Académie Chablaisienne, qui m'a fait le grand honneur de m'appeler en son sein. Rien n'est plus réjouissant.

Ah! l'excellent homme! Il était toujours préoccupé de faire plaisir et c'est dans cette coutume, un peu démodée à notre époque, qu'il puisait ce contentement inexprimable, cette clarté sereine du regard, cette constante gaieté que je lui enviais parfois lorsqu'il m'arrivait de penser que, malgré son âge, il supportait plus allègrement que moi le fardeau de la vie.

Un matin, nous fûmes réveillés par des appels sonores sous nos fenêtres. Je courus au balcon en me frottant les yeux, encore gonflés de sommeil, et je ne pus m'empêcher de rire en apercevant, dans la cour, la fière prestance du peintre Fordy donnant le bras à un individu corpulent, de petite taille, et au visage épouvantablement brousailleux.

— Debout! les sybarites, les repus, debout! criait Fordy de sa voix claironnante et montrant du doigt le ciel clair, à peine estompé de nuages, les arbres feuillus d'où s'échappait le cri caractéristique du geai, il ajouta: Comment peut-on rester ensevelis entre deux linceuls quand la nature, qui veut être courtisée, se pare comme une maitresse pour vous plaire?

• • •

Ces arrivées bruyantes, agrémentées de lyrisme, sont bien dans la manière de Fordy qui, condamné à vingt-quatre heures d'arrêt à Genève pour une infraction, d'ailleurs peu grave, à un règlement de police, se rendit à la prison en habit noir et en grand équipage, accompagné d'un orchestre et d'une déménageuse renfermant, entre autres accessoires, un piano (Véridique!).

Fordy, en dépit de son originalité bien marquée, est un caractère; aussi lui pardonnions-nous volontiers ses fantaisies, en raison de ses qualités et des bons moments que nous lui devions.

Mais l'être hirsute et d'aspect antédiluvien qui zigzaguait à côté de lui m'intriguait au plus haut point. Il me regardait malicieusement derrière ses lorgnons et semblait jouir de mon étonnement.

— Soyez le bienvenu, Fordy, m'écriai-je. Mais, de grâce, quel est le singulier phénomène que vous amenez avec vous?

— Un bipède qui vient d'accomplir huit kilomètres à pied dans l'espoir de bien déjeuner, répliqua le peintre en décochant sur l'épaule de son compagnon une tape assez forte pour assommer un jeune veau. Mais hâtez-vous, descendez, et je vous le présenterai.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 5

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Jeune homme ou femme intéressé à travailler dans magasin. Expérience préférable, mais pas nécessaire. Salaire selon qualifications et expérience. S'adresser par écrit au Gérant, **La Coopérative de La Broquerie, La Broquerie, Man.** 3-325-T.F.

ON DEMANDE immédiatement fille ou femme d'âge moyen, capable de prendre pleine responsabilité au besoin. Famille de 6. 4 enfants dont 1 d'âge scolaire. **S'adresser à C.P. 335, St-Claude, ou appeler no 103.** 5-548-5P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

KLEM'S CATERING SERVICE

Mariages, réceptions, banquets, repas cuits à la maison, holubci servi avec repas chauds.

Cartes de banquets et salles disponibles.

256-0101

37, Bernier Bay, St-Boniface 47-401-5C.

DESIRE LOUER MAISON 3 chambres à coucher, à St-Boniface, près Académie. **Signaler: CE 3-3516.** 3-520-6C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Possession immédiate. Signaler: 233-4744. 5-566-6C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. **Ecrivez pour dépliants gratuits.**

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, Chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. **Signaler: CE 3-5543.** 46-386-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: 233-1593.** 4-545-5C.

A LOUER — Norwood, rue Marion. Immeuble d'affaires. Possession immédiate. **Pour rendez-vous appeler Marcel Bessette, GL 3-7454.** 4-534-5C.

A VENDRE — Corvair 700, 1962, sedan, automatique, radio, pneus à flancs blancs. Deux tons distinctifs: noir et gris. Peu d'usure. Bien entretenu. **Signaler: 837-6088.** 4-541-T.F.

A VENDRE — Lorette. Près du village. Un grand lot: 100' x 396'. **Signaler: 233-3172.** 4-543-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Garage. Adultes. Libre. **Signaler: CE 3-1253.** 4-544-5C.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée avec facilités de cuisine, réfrigérateur. Pour homme qui travaille seulement. Libre. **Signaler: 233-2027.** 50-473-5C.

A LOUER — 343, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces dans triplex. Garage. Libre. $85. **Signaler: 247-5204.** 5-565-T.F.

A LOUER — Boul. Dollard. 2 grandes pièces complètement meublées. Entrée et salle de bain privées. Autobus à la porte. Libre: 1er mai. **Signaler: 247-8294.** 5-569-5C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces meublées; poêle, réfrigérateur, électricité et eau inclus. Tranquille pour 2 personnes adultes ou âgées. Près Précieux-Sang, Holy Cross, toutes commodités. **Signaler: 247-7769.** 5-568-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Décoré à neuf. Poêle et réfrigérateur si désiré. **Signaler: CH 7-6410.** 5-567-5C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Grande chambre meublée. Réfrigérateur et poêle. Libre: 15 mai. **Signaler: 233-7327.** 5-572-6C.

A LOUER — Norwood, 164, rue Kitson. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. **Signaler: 247-9139.** 5-560-5C.

A LOUER — St-Boniface, 485, rue De la Morénie. Logis meublé ou non. **Entrée et salle de bain privées.** 5-559-5C.

A LOUER — Appartements Aulneau. Logis très moderne: 3 pièces. Pour adultes. A l'épreuve du feu, etc. Centre de St-Boniface. Tout compris: $115. **Signaler: CH 7-3004.** 5-551-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CE 3-1161.** 5-550-5C.

MAISON A LOUER — 4 milles à l'est de Lorette. Eau chaude et froide courante. Occupée maintenant mais libre immédiatement après le danger d'inondation. S'adresser à A. Landry, Lorette. Téléphone: Lorette 878-2270. 5-552-6C.

A LOUER OU A VENDRE — Restaurant tout équipé, logis attenant, eau courante. Bon revenu. Dans centre canadien-français. Ecole primaire, église catholique. S'adresser **au A. et G. Café, Dunrea, Man. Téléphone: Minto, 302-12.** 5-549-6C.

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à **M. Arthur Laurin, Richer, Man,** ou **signaler: GA 2-5119.** 42-334-T.F.

A VENDRE — Propriétaire transféré. 514, rue St-Jean-Baptiste, près école. Maison: 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine, salle de loisirs, 1½ salle de bain. Grand garage. Lot clôturé. $20,000. Pas d'agents. **Signaler: 233-7950.** 3-524-T.F.

A VENDRE

100 milles de Winnipeg. Magnifique hôtel de campagne: 10 chambres. Complètement moderne. Région canadienne-française. Eglise, école. Excellent chiffre d'affaires. Propriétaire là depuis 20 ans, se retire causes: santé et âge. Comptant raisonnable ou échangerait sur maison d'au moins 5 pièces, dans bon quartier de la ville. **Signaler: GR 5-0012.** 4-539-7C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Messe du jubilé de l'Archidiocèse

Les lecteurs de La Liberté et le Patriote se souviendront que le 4 décembre 1965, Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, proclamait une année jubilaire pour préparer la célébration du 50e anniversaire de la fondation de l'archidiocèse, jubilé qui s'achèvera le 4 décembre 1966.

Le quatrième jour de chaque mois, une messe d'action de grâces est célébrée avec grande solennité dans une paroisse désignée par Son Excellence.

En mai, cette célébration aura lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le mercredi 4 mai, à 7 h. du soir. Elle consistera en une messe concélébrée avec Mgr Norman Chartrand, chancelier, comme célébrant principal. M. l'abbé Charles Halpin, vice-chancelier, donnera l'homélie.

Puisque c'est en union avec tout l'archidiocèse que la paroisse du Sacré-Coeur célèbrera cette phase du jubilé, tous les prêtres et fidèles de l'archidiocèse sont cordialement invités à y prendre part.

A VENDRE — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, gaz. Près église, écoles catholiques et hôpital. Pas d'agents. **Signaler: CE 3-1833.** 4-540-5C.

A VENDRE — St-Labre, Man. 320 acres de terrain. 170 cultivées. Machineries comprises. **Pour plus d'informations, s'adresser à Marcel Dubois, 134, rue Berry, St-Boniface.** 5-553-12P.

A VENDRE — Environ 200 acres de terrain tout en culture, avec machineries. Nouvelles étables et laiterie. Autres bâtiments assez bons. Contrat de lait. Réservoir volumineux. Trayeuse mécanique et vaches. **Pour plus d'informations, s'adresser à Steve Prach, Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5470.** 5-555-9C.

A VENDRE — Mariapolis. Bâtiment: 40' x 70' convenable pour restaurant ou petit magasin. Logis à l'arrière. **Pour renseignements, écrire à 198, rue Hill, Norwood, Man.** 5-563-7C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Youville. Maison de revenu: 7 pièces. Chauffage: gaz. Plein prix: $8,000 à termes. **Signaler: CE 3-1833.** 5-570-5C.

A VENDRE — Chevrolet '51. Excellente condition. Peu de parcours. Un seul propriétaire et chauffeur. **Signaler CH 7-7538.** 5-564-5C.

A VENDRE — Balance de marque "Defiance", émail blanc, pesant jusqu'à 30 livres. Avec connection électrique. Prix: $25. En bon état. Aussi presse à raisins toute neuve. Prix: $15. **Signaler: CE 3-6547.** 5-563-7C.

VENTE PARTICULIERE — Isle-de-Chênes, Man. Maison chauffée à l'électricité. Niveaux variés. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Grand salon. Cuisine et salle à manger modernes. Salle de jeux et buanderie. Garage double. Lot: 85'. **Appeler après 6 h. p.m.: 878-2795.** 5-558-8C.

A VENDRE

RUE WILLIAM

Bungalow: 4 pièces. Lot: 37½' x 110'. Plein prix: $2,500.

NORWOOD CENTRE

Immeuble-appartements: 6 logis. Construction: blocs de béton. Très bon état. Prix: $24,000.

Pour chat, vente ou échange, estimation gratuite

Appelez

A.-J. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
50-472-5C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Masson. Triplex: 3 logis privés. Revenu mensuel: $205. Accepterait offre raisonnable avec $3,500 comptant.

St-Boniface — Triplex moderne. 2½ ans. 1 logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2 de 3 pièces. Chauffage: électricité. Grand terrain. 4e logis possible au sous-sol. $7,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Ritchot. Duplex. Logis: 5 et 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. 2 plomberies. Bon revenu. Garage. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements: 3 ans, 9 logis. Revenu mensuel: $860. Prix: $75,000. Rapporte: 14.3%. $20,000 comptant.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chambre et salle de bain au 1er. Soubassement fini. Plomberie supplémentaire. Grand terrain boisé. Garage double. $6,000 comptant. Balance: termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
4-507-5C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher angle Taché et Provencher St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

PARC WINDSOR

Près école Béliveau. Grande demeure à niveaux variés. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix très raisonnable: $15,000.

ENFIELD CRESCENT

Près Précieux-Sang. Grande maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $9,500.

ST-BONIFACE

Immeuble - appartements: 6 logis. Très central. Bon revenu. Propriétaire se retire. Doit être vendu prochainement. Comptant requis: $4,000.

RUE DESAUTELS

Près Académie St-Joseph. Grande maison: 7 pièces. 2 salles de bain. Présentement occupée comme duplex. Soubassement complet. Garage. Beau lot. Plein prix: $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
Paul GAGNON: CH 7-7603
2-513-5C.

ACHAT VENTE ECHANGE
Maisons, propriétés, immeubles
Service prompt et courtois
Ron Lachance
SP 4-2483 — CH 7-8437

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of Angélique Conan, late of the Village of Fisher Branch in Manitoba, wife of Louis Conan of the same place, farmer.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at their offices, Room 304, 213 Notre Dame Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 13th day of June, 1966.

Dated at the city of Winnipeg in Manitoba, this 26th day of April, 1966.

Messrs GRAFTON, DOWHAN, MULDOON, PERREAULT & LAFRENIERE, solicitors for the executor.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: 942-7125

A VENDRE

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
5-563-5C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison: 4 pièces, non moderne. Eau et égouts sur la rue. Lot: 55'. Seulement $6,500.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow neuf. 3 chambres à coucher. Grand salon, cuisine, dinette, armoires en acajou. Grand lot. Possession immédiate.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
2-506-5C.

A VENDRE

LORETTE

Dans village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Prix: $1,900. $400 comptant. Balance: $20 par mois.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Face au parc. Bungalow: 4 pièces avec logis moderne au soubassement. Garage. Prix réduit. Termes faciles.

LA BROQUERIE, MAN.

Terre de 240 acres. 200 acres en culture. Pas de roches. Très bons bâtiments. Puits artésien. 30 bêtes à cornes. Machinerie aratoire complète. Plein prix: $26,900.

ST-PIERRE, MAN.

Atelier en blocs de béton: 26' x 36'. Grand lot de rivière. Chauffage: gaz. Prix coûtant: $6,000. Sacrifierait pour $4,000, $1,000 comptant. Balance: $50 par mois.

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison complètement moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. Prix: $8,500, $1,500 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
2-516-5C.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

La Cie PARENT Ltée
COURTIERS
462, édifice Grain Exchange, Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-6634

Guertin Implement Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Eustache no 2409, deux instituteurs (trices) qualifiés, bilingues, pour les 5e et 6e années, commençant en septembre 1966. Négociations pour nouvelle échelle de salaires sont commencées. **S'adresser à Georges-E. Bergeron, sec.-trés., St-Eustache, Man.** 1-476-7C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-322-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, un instituteur (trice) pour les années 1, 2 et 3. Environ 25 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE ST-MALO No 2398

demande pour 1er septembre 1966, des instituteurs (trices), pour enseigner dans les années élémentaires (8 années en 10 classes). Salaires d'après l'échelle négociée dernièrement:

	P1A1	P1A2	P1A3
	3300	3550	3800
	4250	5000	5550
Expérience	x150	x150	x150

L'expérience acquise ailleurs compte. **S'adresser à Denis Maynard, sec.-trés., St-Malo, Man.** 3-523-7C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 50-436-5C.

L'INSTITUT COLLEGIAL DE POWERVIEW, DIVISION AGASSIZ No 13

Désire 5 instituteurs (trices) qualifiés, bilingues de préférence, pour enseigner les sciences, les mathématiques et l'anglais des années 9 à 12 pour l'année scolaire 1966-67. La nouvelle échelle des salaires est la suivante:

Classe 3	$4,700-$ 5,600
Classe 4	5,500- 8,500
Classe 5	5,900- 9,000
Classe 6	6,300- 9,600
Classe 7	6,900- 10,600

Avec un degré et 12 semaines en éducation: $5,200. **S'adresser à M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Manitoba, ou à la Principale. 367-8401.** 49-453-6C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE LORETTE No 2442

invite les demandes d'instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner les années 1 à 8, anglais et français. Echelle de salaires pour septembre 1966:

Classe 1	3200	4200
Classe 2	3500	4800
Classe 3	3900	5300
Classe 4	4300	7000
Classe 5	4900	7700

Une nouvelle école à l'automne, située sur un bon chemin, de bons logements variés et raisonnables. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme R. Blom, sec.-trés., C.P. 34, Lorette, Man.** 5-571-5C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-NORBERT No 2364

invite des demandes pour la position de Principal à l'école élémentaire, commençant en septembre prochain. Salaire selon l'échelle en vigueur:

P1A1	3200	4200
P1A2A	3500	4800
P1A2B	3700	5100
P1A3	3900	5300
P1A4	4300	7000

Expérience passée: 4 années à $200. Expérience dans district: $200 par année jusqu'au maximum. Boni du principal pour surveillance: $100 par classe pour environ 20 classes. **S'adresser à M. Gérard Rémillard, C.P. 233, St-Norbert, Man. Téléphone: résidence GR 5-7866; bureau CH 7-4813.** 5-557-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formule de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de Ste-Anne no 2379, pour l'année scolaire 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200—$4,200
Classe 2	3,500— 4,800
Classe 3	3,900— 5,300
Classe 4	4,300— 7,100

Chaque professeur devra enseigner à une classe seulement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à la Secrétaire, District Consolidé de Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** 2-301-T.F.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, 2 instituteurs (trices) bilingues pour école élémentaire à 2 classes, l'école séparée St-Charles, située dans village de Courval, Sask.

1 — Instituteur (trice) pour les années 1, 2, 3 (1ère division) avec classe de 11 élèves.

2 — Instituteur (trice) pour les années 4, 5, 6 (2e division) avec classe d'environ 16 élèves.

Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne, complètement fournie si désirée, à prix très modéré. Salaire selon qualifications et expérience d'après l'échelle de salaire de l'Unité scolaire de Moose Jaw no 22. Positions très alléchantes pour couple enseignant. **Pour tous renseignements, s'adresser à Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.** 49-445-8 en acct.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

Invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. Ils devront enseigner les sujets suivants: Anglais, Histoire, Allemand, Géographie, Science, Physique P.S.S.C., et les cours généraux de Mathématiques, Science, Etudes sociales, Français, Biologie, Anglais. Les Instituts sont situés à Elie et St-Laurent, Man. Echelle de salaires:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Pour liste complète et formules de demande, appeler Elie 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Elie, Man. 2-497-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5,800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les positions suivantes dans ses Institut Collégiaux:

Institut Collégial de Ste-Anne, 3 professeurs pour sujets suivants: Anglais, Science, Etudes sociales et Histoire;

Institut Collégial de Lorette, 3 professeurs pour Histoire, Science et Mathématiques;

Institut Collégial de St-Adolphe, 1 professeur pour Mathématiques aux années X, XI et XII.

Nouvelle échelle de salaire en voie de négociation. Engagement pour l'année scolaire 1966-67. **Les demandes par écrit peuvent être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, ou à S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GA 2-5369.** 2-498-T.F.

Comblez tous vos désirs ce printemps

LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.

Dites-nous au téléphone combien vous désirez louer (pour une semaine, 23c louent $50). Commandez votre bouquet du printemps; un choix de $100 bruns, de $50 orangés, enjolivés de $10 mauves et de pétales de $5. Entrez et faites-vous un bouquet, en quelques minutes.

Quelques-unes des façons agréables de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.90
758.89	30 mois	32.00
1,014.07	30 mois	42.00
2,034.20	36 mois	76.00

De plus gros montant sont aussi disponibles selon vos besoins, faites-en la demande.

A votre service le soir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 En soirée: GL 3-1711

LA SOCIETE CULTURELLE DANTE ALIGHIERI

organise un cours élémentaire d'Italien pour adultes

DU 9 MAI AU 19 JUIN 1966

Inscription: 774-6635

R. P. H. M. De Palma, O.S.M.

Première soirée inaugurale unique de variétés italiennes

Dimanche 1er mai, à 8 h. p.m.

Tous invités $1.00

ON DEMANDE

Pour l'école séparée de Vonda, Saskatchewan, instituteur ou institutrice bilingue pour l'année 1966-67. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Anastase Rivard, sec., Vonda, Sask. Téléphone: 2-21 Prud'homme.** 3-528-8 en acct.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.** 3-526-5C.

ON DEMANDE

2 instituteurs (trices) pour district scolaire de Craig Siding no 2031, B.P. Ste-Rita, situé à 40 milles à l'est de Winnipeg, route no 15. Une vingtaine d'enfants par école. Salaires selon l'échelle établie. **S'adresser à Mme H. Toupin, sec., B.P. Ste-Rita, Man.** 4-531-6C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié, pour l'école Bell River no 2157, pour septembre 1966. Années: 1 à 8. 20 élèves. Ecole moderne dans village. Logis fourni. Salaire selon l'échelle provinciale. **S'adresser à Mme M. Beaudry, Bellsite, Man.** 4-530-6 en acc.

ON DEMANDE

Pour l'école secondaire de Gravelbourg, les professeurs suivants: Un professeur de biologie (BSCS), XI, XII; Un professeur de culture physique au cours élémentaire; Un professeur au cours commercial, IX à XII. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 5-547-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE DUNREA No 147

requiert les services d'un instituteur (trice) qualifié et bilingue pour enseigner les années 5 et 6 pour l'année scolaire débutant le 1er septembre 1966. Ecole neuve et moderne. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à Mme Yvonne Day, sec.-trés., Dunrea, Man.** 5-536-9C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école consolidée de St-Claude no 788 pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	3300	4200
Classe 2	3600	4900
Classe 3	3900	5400

S'adresser à M. Paul Martin, sec., St-Claude, Man. 4-537-6C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

A VENDRE

Magasin général. Logis tout neuf au 2e étage. Salon de barbier attenant. Dans bon village canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Entrepôt: 26' x 40'. Vente pour cause de santé.

Pour plus de renseignements, signalez 233-5919 ou GA 2-5135 ou écrire à Boite 532, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

À VENDRE

12 agencements fixes de lumière (fixtures) fluorescente, de 8 pieds de longueur, 4 tubes de 4 pieds par agencement, avec louvres. Ces lumières serviraient pour une salle de jeu, garage, ou salle publique telle que magasin, etc.

Les 12 lumières complètes à vendre pour $225.00. (Le prix régulier de ces lumières est de $516.00.)

S'adresser à S. Bisson, Ste-Anne-des-Chênes, Man.

avis important

du 24 avril au 29 octobre, les horaires des trains du CN seront à l'heure avancée,

sauf en Alberta et en Saskatchewan.

CN